

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

**SOMMAIRE** : Motifs et moyens d'union européenne, par M. A. Sauvy — Evolution monétaire et financière de l'économie belge, juin 1953 - juin 1954 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

## MOTIFS ET MOYENS D'UNION EUROPEENNE

par M. Alfred SAUVY,

*Directeur de l'Institut National d'Etudes Démographiques de Paris,  
Ancien Président de la Commission de la Population aux Nations-Unies.*

Si nombreux que soient les écrits en faveur de l'Europe ou contre elle, le sujet paraît loin d'être épuisé. Peut-être même est-il à reprendre. Il est, en tous cas, par sa complexité, par sa difformité même, de ceux qu'il faut aborder par divers côtés, contre lequel il faut multiplier les assauts avant de prétendre à sa possession.

Insuffisamment étudiée dans ses assises profondes, l'Europe est fatalement le jouet de luttes passionnelles, car le sentiment s'empare toujours avec avidité des domaines que lui abandonne la raison.

Que l'on permette donc son mot à un observateur qui n'est ni industriel, ni homme d'Etat, qui n'appartient à aucun parti, à aucune Eglise, à aucune orthodoxie, s'efforce depuis trente ans, sans toujours y réussir, d'être aussi impersonnel, aussi neutre, aussi froid que possible, ce qui lui vaut une réputation paradoxale et imméritée de personnalité, voire de violence.

### Une vieille histoire.

Toutes les guerres étant civiles, fratricides, il y a toujours quelques esprits pour tâcher de s'élever au-dessus d'elles. Dès la constitution des Etats à la

fin du XVI<sup>e</sup> siècle, apparaît l'idée de paix européenne. Henri IV attache son nom à ce beau projet, repris, dans la suite, par des esprits généreux de l'Abbé de Saint Pierre à Briand, en passant par Rousseau.

*Ce furent toujours des progressistes, des esprits avancés, des hommes que l'on appellerait aujourd'hui « de gauche », qui s'exprimèrent ainsi; n'en prenons pour seul témoignage que les qualificatifs de rêveurs ou d'« utopistes » qui leur furent attribués par les nationalistes.*

C'était seulement de politique qu'il s'agissait du reste : mettre fin aux guerres, aux massacres. Les protectionnistes économiques n'entraient guère dans ces vues. Quant aux libéraux, opposés à toute barrière, ils ne pouvaient guère admettre l'idée d'un nouveau cloisonnement « rationnel ».

C'est d'un point de vue différent que nous entendons partir; ne touchant aux choses politiques qu'avec le grand respect dû aux explosifs et toujours dans un esprit défensif, nous allons partir du fond.

### L'Europe, ce sont des hommes.

Il est bien question un peu partout de charbon, de pommes de terre, d'acier, d'or et de crédits. Mais

en soulevant ces monceaux de marchandises, que trouve-t-on dessous ? Des hommes.

L'Europe, ce n'est ni le bassin rhénan ou les Alpes pennines; l'Europe, ce sont trois, quatre ou cinq cents millions de personnes (suivant les frontières adoptées), qui entendent vivre le moins mal possible.

Et ces hommes ont quelques raisons de craindre que leur territoire n'est pas exactement fait pour eux ou bien qu'eux-mêmes ne sont pas faits pour lui, parce que *ce territoire, ils l'ont largement débordé* comme nous allons le voir. C'est là qu'il faut chercher sinon la source profonde de l'idée européenne, du moins le motif le plus puissant, le plus rationnel de l'union. Et pour cela, il faut bien remonter un peu en arrière.

### Le débordement.

Peu importe la date où on place ce débordement, que ce soit à la découverte de l'Amérique par Colomb ou au débarquement de Mayflower. Ce qu'il faut retenir, c'est que, par la domination politique, commerciale, financière, technique qu'elle a exercée quelque temps sur le reste du monde, l'Europe s'est assuré un peuplement que nous n'oserons pas appeler artificiel, mais qui, du moins, n'avait pas toutes ses assises naturelles dans son territoire.

Classique est devenue la distinction de Colin Clark en primaires, secondaires et tertiaires. Un pays qui se suffit à lui-même a des primaires pour attaquer la nature (agriculteurs, pêcheurs, etc.), des secondaires pour transformer les produits, et des tertiaires pour organiser, administrer, vendre, enseigner, etc. Toujours, si un pays se suffit à lui-même, un économiste averti pourrait, sur le vu seul de ses ressources naturelles, de son degré d'aménagement et de la technique de ses habitants, calculer avec une grande précision non seulement la population totale, mais aussi sa répartition en primaires, secondaires et tertiaires. Ces trois groupes se complètent comme les organes d'un corps vivant et ne se modifient qu'avec lenteur.

Or, grâce à ses possessions et à sa domination, l'Europe a pu violer ces lois et ces proportions.

Les ressources naturelles de l'Europe, qui couvriraient convenablement les besoins non alimentaires (sauf peut-être le bois), à l'époque du rouet et des forges catalanes, le tout sur un niveau d'existence extrêmement bas de la masse de la population, se sont avérées très insuffisantes dans le stade industriel. Il a fallu importer non seulement des aliments pour nourrir le surplus de population, mais des textiles pour le vêtir, des métaux non ferreux pour l'industrie. Seuls suffisaient le charbon et le minerai de fer locaux.

*Toute l'économie européenne a été assise sur une gigantesque pulsation* : matières premières venant des diverses parties du monde se faire transformer, pour repartir sous forme de produits fabriqués. Car, en valeur, un kilo de machine couvrait l'entrée de

dix kilos de métaux, la différence constituant le bénéfice de l'opération.

### Disproportions.

Par ce moyen, non seulement la population de l'Europe a pu grandir au delà de ce que commandent ses ressources naturelles et leur aménagement, mais elle a pu aussi modifier ses proportions, se donnant plus de secondaires et de tertiaires, emplois plus agréables et plus lucratifs.

Ce fait ne fut pas le privilège des pays colonialistes. Les autres ont autant bénéficié de la situation. C'est ainsi que la Suisse, sans colonies, équilibrait sa balance des comptes au moyen des touristes anglais. Une vaste solidarité jouait, que dissimulaient les querelles intestines et luttes impérialistes.

Nous trouvons ici le point de départ de la solidarité qui va être reprise plus loin.

*Le peuplement européen s'est donc établi en fonction du reste du monde.* Les primaires qui complétaient le lot étaient les mineurs du Mexique, les cultivateurs de l'Inde, les planteurs du Brésil.

C'est d'une façon analogue que se fait, du reste, le peuplement des villes : forte densité et peu de primaires, grâce à l'apport de la campagne.

Autre particularité, autre disproportion, peut-être moins connue : la symbiose avec les autres populations du monde ne s'est pas faite seulement suivant les professions, mais aussi suivant les âges. La population âgée de l'Europe s'accommodait parfaitement des relations avec les populations jeunes du Nouveau Monde, qui la complétaient en quelque sorte.

### Le repli.

Pourquoi avons-nous employé ici l'imparfait ? C'est que cette situation n'a pas duré, que l'évolution a changé de sens.

Depuis 1914, le système ne fonctionne plus de façon satisfaisante.

Déjà pendant la première guerre, il a fallu faire feu de tout bois; les belligérants ont vendu des valeurs étrangères, c'est-à-dire ont liquidé leur capital mobilier, perdant ainsi les revenus correspondants. En outre, divers pays débiteurs ont répudié leurs dettes, avec facilité, parce qu'ils n'attendaient plus rien de ces créanciers ruinés.

*En morale internationale, « on ne rembourse qu'aux riches ».*

Privés de produits fabriqués européens, les pays neufs en ont profité pour s'industrialiser et transformer eux-mêmes leurs matières premières. Ces capitaux qu'on ne rendait pas ont trouvé usage sur place. Cette émancipation, déjà amorcée aux Etats-Unis, avant la première guerre, s'est précipitée et s'est étendue à d'autres pays, en commençant par les industries légères, textiles, cuir, etc.

## Insouciance, nuages, crise.

Entre les deux guerres, cette évolution était déjà très visible, mais pas en surface. Pour leur malheur futur, les Européens ne s'en sont pas aperçus ou ont sous-estimé la portée du phénomène et cela pour diverses raisons.

Il est toujours très difficile, non seulement de renoncer à un privilège, mais même de reconnaître qu'on en a bénéficié jusque là. L'histoire fourmille en exemples de tels aveuglements et nous en voyons tous les jours de nouveaux.

L'Europe a été victime du phénomène psychologique du robinet : tout débit permanent prend une allure naturelle. Au début de la guerre et de l'occupation, des ménagères étaient tout étonnées de ne pas trouver de bobines chez le mercier, car, pour elles, depuis leur enfance « le fil, ça se trouve chez le mercier ». De même, les pays européens n'ont pas cru que les robinets de matières premières pouvaient se tarir.

Pourquoi cependant le phénomène n'est-il pas apparu plus tôt, vers 1925 par exemple, sous forme de « manque de dollars », ou de tout autre façon ? C'est que le déficit chronique de la balance des revenus a été d'une part atténué par diverses privations imputées à tout autre chose, et, d'autre part, masqué par les mouvements de capitaux. Le grand robinet alternatif a dissimulé le courant continu du petit robinet.

Après la première guerre, lorsque la Société des Nations a commencé ses premières enquêtes sur la balance des comptes, le Ministère des Finances français, interrogé, répondit que la question ne présentait pas d'intérêt. C'était l'époque où il ne pouvait même pas fournir le montant des intérêts des valeurs mobilières étrangères perçues en France, cependant frappées d'un impôt.

Du reste, l'importance des matières premières est toujours sous-estimée, parce qu'elle est jugée sur leur valeur marchande, alors qu'il faut l'apprécier d'après les objets fabriqués grâce à elles.

Enfin, pour comble d'infortune, la grande crise mondiale a faussé le diagnostic. L'effondrement des cours et la mévente des matières premières ont donné le change et rassuré malencontreusement l'Europe, de sorte que ce problème vital a peu préoccupé les esprits. On peut se reporter aux articles les plus sérieux d'entre les deux guerres, aux ouvrages même. Nombreux sont ceux qui traitent de la crise du chômage, de la lutte contre la crise, c'est-à-dire de problèmes d'un grand intérêt immédiat, mais le déclin progressif de l'Europe, pourtant plus important, parce que tracé sur une ligne séculaire, n'inquiétait guère les esprits les plus compétents. C'est toujours l'aigu, le superficiel, qui domine le chronique, le fondamental.

## La deuxième guerre.

Insouciance, ignorante, l'Europe a continué ses discordes politiques. La deuxième guerre n'était pas faite pour arranger les choses. Tel l'aéronaute qui jette ses instruments précieux pour ne pas sombrer, l'Angleterre a stoïquement jeté par-dessus bord les avoirs qui assuraient son peuplement. L'Inde débitrice traditionnelle de l'Angleterre est devenue créditrice, ainsi que l'Égypte et d'autres pays. L'Indonésie s'est libérée de toute tutelle. Les États-Unis ont affirmé leur puissance industrielle, et non seulement se sont affranchis définitivement de l'Europe, mais ont pris souvent sa place sur les marchés étrangers, à l'exportation des produits fabriqués, et, chose plus grave, quoique moins connue, à l'importation des matières premières. Ce déplacement des marchés et des marchandises porte une menace directe à l'industrie européenne.

Là-dessus s'est placée la regrettable décision de Postdam. Les diplomates anglo-saxons n'ont pas saisi l'importance considérable que présentait, pour toute l'Europe de l'Ouest, cette marche énorme vers l'Ouest de 10 millions d'Allemands, qui, à mille ans de distance, renouvelait les grandes migrations. Ils croyaient ne punir que la seule Allemagne, méconnaissant la solidarité européenne que nous retrouvons une fois de plus.

En somme, un nombre d'hommes accru brutalement et de façon artificielle doit vivre sur une petite partie de la planète, alors que les conditions qui avaient permis la forte densité ont en partie disparu et tendent à le faire davantage. En outre, ces hommes disproportionnés à leur territoire tel qu'il est, sont disproportionnés entre eux, si l'on peut dire, car ils ont conservé la structure professionnelle ancienne.

Placée à la pointe de l'Europe, l'Angleterre avait été aussi à la pointe de ce mouvement, qui a touché beaucoup moins les régions continentales. Elle s'est trouvée, en 1945, dans la situation d'une ville qui aurait perdu sa campagne.

## Les apparences.

Tel est le fond du problème, mais tel il n'apparaît guère. Habitué à traiter notre santé d'après les symptômes, nous n'accordons pas une attention suffisante aux causes fondamentales.

Ces symptômes, quels sont-ils ? Le « manque de dollars », le chômage, l'insuffisance du niveau d'existence. Tels sont les trois maux les plus couramment dénoncés.

Il est de savantes thèses pour affirmer que le « manque de dollars » n'est que le résultat d'erreurs actuelles. L'équilibre est toujours possible, affirment les libéraux monétaires. Mais qui le conteste ? Il

faut encore voir à quelles conditions. Peut-être l'Ethiopie ou l'Afghanistan ont-ils une balance des comptes excédentaires. Il faut savoir si l'équilibre naturel est compatible avec un rythme suffisant du développement, avec la couverture des besoins économiques et sociaux. Et si cette couverture n'est pas assurée, ce ne sont pas les besoins qui ont tort, c'est l'appareil qui affirme son incapacité.

Quant au chômage, c'est un fléau si grave qu'il fait perdre à l'homme le plus clair de ses facultés de jugement. Le sentiment étant maître ici, la raison n'a pu que disparaître.

Si nous laissons de côté l'ondulation cyclique, phénomène accessoire, et les formes accidentelles du chômage, nous devons bien voir que l'Europe a du mal à assurer le plein emploi de toute sa population. Que le chômage ou le sous-emploi se localise en certains pays (Italie, Grèce, Autriche) n'est pas contestable, mais de toutes façons et en tous pays, le progrès de la productivité est freiné par la peur du chômage. Il n'en serait pas ainsi si d'abondantes richesses naturelles se présentaient à nous. Dans notre société capitaliste, les manques n'apparaissent jamais; ce sont toujours les excédents qui sont visibles, ce qui donne lieu aux contresens malthusiens les plus retentissants.

« Manque de dollars », chômage, faiblesse du niveau de vie tiennent tous trois à l'insuffisance des ressources.

On croit communément que la difficulté est de vendre, c'est-à-dire de vendre au dehors les produits fabriqués. Ce n'est encore là que le symptôme. On ne vend pas pour vendre. Céder une marchandise, ce n'est pas s'enrichir. Le but de l'économie n'est pas de vendre, ni même de produire, c'est de consommer. Si l'Europe avait du pétrole, du cuivre, de la laine, etc., elle n'aurait pas besoin de chercher éperdument des débouchés extérieurs, de faire une lutte au couteau pour exporter ses machines, ses produits chimiques, etc.

Tout cela ne constitue qu'une seule maladie : l'étroitesse du cadre. Que d'autres maladies accompagnent celles-là, que le cadre lui-même ne soit pas correctement exploité, nous contestons cela d'autant moins qu'il s'agit ici précisément d'améliorer cette exploitation. Mais rappelons-nous qu'une partie importante de nos défauts organiques est elle-même imputable à cette saturation, qui nous fait redouter le progrès.

### **Les Européens vieillissent.**

Un dernier point, pour finir avec le diagnostic, vraiment essentiel. La population de l'Europe vieillit lentement et, ici encore, l'apparence prime la réalité.

De tous les phénomènes du monde occidental, le vieillissement de la population est le plus général, le plus accusé, le mieux mesuré et le mieux prévi-

sible. Et cependant, par un sommet d'insouciance, il passe presque inaperçu.

Rappelons quelques données essentielles : la proportion des sexagénaires est passée de 8 p.c. au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à 16 p.c. dans les pays en avant-garde (Angleterre, Suède, Belgique, France, etc.). Elle doit continuer à s'accroître et, en 1980, dépassera 17 p.c. en France, 18 p.c. en Belgique, 19 p.c. en Allemagne, 21 p.c. en Angleterre-Galles, etc. En Italie, le nombre des octogénaires va plus que doubler en trente ans.

Pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, le nombre des sexagénaires va augmenter de 38 p.c. en trente ans, tandis que celui des moins de vingt ans est appelé à diminuer.

Ce n'est pas tout. La migration professionnelle vers le tertiaire signifie que les hommes vont vers les métiers où la retraite se prend — officiellement ou non — de meilleure heure.

Ainsi, sans que rien soit changé dans les statuts, ni les habitudes, va se créer discrètement une nouvelle charge. Dans l'ensemble des six pays de la C.E.C.A., plus l'Angleterre, la population totale doit augmenter de 8 p.c. environ en trente ans, mais la population active n'augmenterait que de 4 p.c. et l'inactive de 12 p.c., soit trois fois plus vite.

De plus, comme l'allongement de la scolarité ne permet pas de prendre en compte la diminution des jeunes, ce sont les personnes âgées qu'il faut seulement retenir. Des personnes actives en nombre augmenté de 4 p.c. auront à supporter la charge de personnes âgées en augmentation de 48 p.c.

C'est en Angleterre que la charge, déjà élevée aujourd'hui, sera la plus forte : presque deux personnes âgées à la charge de cinq personnes actives.

Enfin, aux conséquences physiques du vieillissement, relativement bien connues, s'ajoutent *des conséquences morales qui le sont beaucoup moins*. Une population âgée est plus encline à avoir peur du progrès, à recourir aux remèdes malthusiens, par peur de ce vide qu'est l'avenir. Pour réagir contre cette tendance, il faut qu'elle prenne conscience de son état.

### **Une fausse voie.**

Ces chiffres révélateurs nous montrent que la disproportion entre le cadre et la population en Europe ne saurait se résoudre par une réduction de la population. Toute action dans ce sens, que ce soit par baisse de natalité ou émigration, a pour effet d'accroître encore le vieillissement.

Ainsi apparaît sous une forme brutale le dilemme : « croître ou vieillir ». Certains semblent accepter la seconde solution, celle de l'Europe-musée faisant visiter aux touristes les vestiges de sa grandeur.

*Une décadence ne s'organise pas, ne se freine pas*; de telles solutions ne sont que des formes de suicide, accompagnées d'une douteuse euthanasie. « Un peuple

âgé, a dit Beveridge, peut essayer de n'avoir pas l'esprit vieux ». Ce n'est pas assez; un peuple âgé doit se tourner vers les solutions neuves. *Il doit « rebondir dans le destin ».*

C'est pourquoi, rejetant toutes les solutions qui essaient d'adapter la population à son cadre trop étroit, pour « rentrer dans sa coquille », *il faut chercher résolument l'aménagement de ce cadre*, son adaptation aux hommes qui l'habitent et l'habiteront.

L'Europe capitaliste doit faire vivre 296 millions d'habitants sur 3.610 millions de kilomètres carrés, ce qui représente en moyenne 82 habitants au kilomètre carré. Si l'on exclut les terres glacées nordiques, la densité passe à 115. La France n'ayant que 79 habitants sur un kilomètre, le reste de l'Europe habitable en a moitié plus. Ces 296 millions s'accroissent d'environ 2 millions par an. Ils seront donc 300 en 1956. Comme le rythme d'accroissement diminuera quelque peu, nous pouvons nous attendre, pour 1980, dans une génération, à 320 millions d'habitants.

Ces 320 millions d'habitants, que leur faut-il? Tout d'abord un niveau de vie suffisant, ce qui suppose une production assez élevée.

Une production globale, qui comprendrait 300 millions de biftecks quotidiens, etc. ne suffirait pas; *encore faut-il que chacun ait accès à cette production*. Pour ceux qui sont en état de travailler, le moyen est l'emploi, pour les autres, le transfert.

On admet que la population active représente environ 50 p.c. de la population totale. Il faut donc trouver en Europe environ 150 millions d'emplois, et surtout en trouver un million de plus chaque année, dans le proche avenir.

Or, les matières premières de l'Europe ne permettent pas, et de loin, d'atteindre la production souhaitée. Il faut importer cuivre, plomb, zinc, étain, nickel, pétrole, coton, laine, jute, etc.

Certes, 150 millions d'emplois peuvent toujours être trouvés. Si l'Europe avait recours à des mesures autarciques, il y aurait du travail. Mais, au lieu d'exporter un produit qui a coûté une heure de travail, il faudrait produire une matière qui en demanderait trois. Les emplois ainsi trouvés seraient si peu productifs que le niveau de vie baisserait considérablement.

### **L'aménagement.**

Il peut s'agir d'aménagement intérieur, chacun chez soi. C'est à peu près la solution actuelle, combien imparfaite. Et cela d'autant plus que cet aménagement n'est pas recherché par les règles les plus rationnelles. Même lorsque le tri est fait par des organismes publics, la sélection des investissements continue à se faire suivant les règles capitalistes de la rentabilité *locale*. Plus une transformation rapporte, en revenu annuel, par rapport à la mise initiale, plus elle est jugée avantageuse.

Certes, quelques entorses sont faites à cette règle; c'est ainsi que les Hollandais ne se contentent pas de calculs de rentabilité locale, lorsqu'ils assèchent des polders; des considérations nationales, des questions d'emploi les conduisent à passer outre aux finances apparentes. Mais il reste à montrer que le motif n'est pas seulement social et qu'en termes de revenu national, l'assèchement du polder est bien la solution la plus avantageuse, du point de vue économique et financier.

### **L'investissement et l'emploi.**

Il faudra bien en venir à distinguer, pour un investissement, en sus du critère de rentabilité, le critère de processivité ou d'emploi.

Un progrès processif accroît non seulement la productivité, mais aussi la production et le nombre des emplois possibles; *agrandissant le cadre naturel par rapport à l'homme, il constitue le remède spécifique au surpeuplement*.

Un progrès récessif n'accroît la productivité qu'au détriment de l'emploi. Il correspond bien à l'idée commune du chômage technologique ou de l'économie « pousse-bouton », au bout de laquelle le roi d'Angleterre resterait, disait Sismondi, seul dans son île à manœuvrer des manettes et à bénéficier d'un niveau d'existence extrêmement élevé.

Si l'assèchement du polder est le type même du progrès processif, parce que l'agrandissement est visible, s'exprime en surface, d'autres progrès aboutissent au même résultat, parce que l'agrandissement du cadre se fait en profondeur. C'est le cas, par exemple, d'un progrès agricole permettant une culture plus intensive.

Si le territoire de l'Europe était soudain agrandi de un cinquième par émergence de territoires en mer du Nord, le surpeuplement disparaîtrait en peu de temps. Il disparaîtrait même instantanément si, par l'effet d'une baguette magique, ces terres nouvelles émergeaient tout aménagées, couvertes d'usines et de logements.

Tout gain de ressources naturelles mène au même résultat, bien qu'il n'agrandisse pas la surface.

En Europe et surtout dans les pays surpeuplés, la préférence doit être donnée aux investissements processifs.

Ajoutons que, dans le passé, l'ensemble des progrès techniques réalisés a toujours été, en fin de compte, processif. Ce résultat se juge au nombre des emplois existant dans un pays aménagé, industrialisé, et dans un pays sous développé.

D'autre part, pousser à l'excès le seul souci de la processivité conduirait à redécouvrir l'autarcie mussolinienne, à occuper beaucoup de monde, mais à des emplois peu productifs. *L'aménagement « chacun pour soi » rencontre donc des limites. L'étroitesse de chaque marché s'oppose à certaines spécia-*

lisations hautement productives. Il faut donc voir plus loin.

### La répartition professionnelle.

Enfin, le souci de créer un nombre d'emplois suffisant doit être nuancé. La population européenne comporte une proportion excessive de tertiaires, la perte de l'hégémonie mondiale n'ayant entraîné aucune régression de la migration professionnelle. *Un tel retour en arrière est fort difficile, même par le remplacement d'une génération par la suivante.* Il est des courants qu'on ne remonte pas. Il faut donc utiliser, le mieux possible, la population avec ses capacités actuelles. Les investissements doivent donc économiser la main-d'œuvre primaire, plutôt que la tertiaire, bien plus difficile à reclasser. C'est ainsi que la France a été amenée à faire d'importants investissements dans les mines (travail de secondaires et de tertiaires) pour réduire la main-d'œuvre dans l'extraction proprement dite. Les recherches de pétrole font travailler des géologues, des ingénieurs et des ouvriers; si elles aboutissent, elles créent des richesses naturelles qui ne nécessitent en somme pas de travailleurs vraiment primaires. De même, tout investissement en faveur du tourisme donne du travail à une population tertiaire, très difficile à reclasser, et procure des devises, qui valent des matières premières.

### Principes d'intégration.

Il est des procès constamment jugés et constamment à refaire. Le protectionnisme intense est de ceux-là. Aucun pays n'imaginerait de créer des douanes intérieures, dans le but d'introduire des industries dans chaque région. Si entre chacun des 49 Etats-Unis existait une barrière protectrice, tout habitant de l'un de ces 49 Etats serait condamné à acheter ses voitures en Angleterre ou en France, à moins d'acquérir une voiture faite dans son Etat, à un prix double.

Par quel miracle les frontières actuelles héritées des traités et des mariages princiers, au cours des siècles, seraient-elles exactement celles qui sont dictées par les nécessités économiques de la technique du XX<sup>e</sup> siècle ?

Deux raisons classiques s'opposent seulement à la suppression de toute barrière entre deux pays :

— Point de vue politique. L'unité de vues réduit l'indépendance de chacun.

— Point de vue économique. Une suppression brutale est destructive. Des habitudes ont été prises. Un peuplement s'est effectué, de sorte que même en dehors de toute idée politique, une période de transition est nécessaire.

Notons, pour atténuer cette objection, que les changements de frontière qui sont survenus dans

divers pays depuis quarante ans — et ils ont été nombreux — ont été rapidement suivis de l'unité douanière. C'est donc l'argument politique qui est le plus fort.

Cependant, une réserve doit être introduite ici; il existe, nous l'avons vu, des progrès récessifs et processifs; or l'intégration n'est qu'une forme de progrès; elle peut donc avoir, dans certains cas, une forme récessive. Autrement dit, *certaines formes d'intégration peuvent accroître la productivité des uns, mais en laissant des travailleurs en dehors du circuit, de façon durable.* Et même si cette élimination est temporaire, elle est douloureuse et plaide contre l'intégration, toujours assez impopulaire, de telle façon qu'un courant d'opinion se manifeste contre elle et en arrête le cours.

Même le plus indifférent aux mouvements d'opinion ne peut faire abstraction des difficultés économiques que crée un rétrécissement d'emploi. Il est donc essentiel de savoir choisir les formes d'intégration et de commencer par les plus favorables.

### Les meilleures intégrations.

Dans toutes les branches où la grande série est avantageuse, l'intégration l'est aussi; elle aide de trois façons la balance des comptes :

a) baisse des coûts intérieurs, qui peut compenser les pertes encourues sur certaines exploitations autarciques;

b) réduction de diverses importations en provenance des Etats-Unis, permises à ce pays par sa seule unité douanière;

c) accroissement des exportations.

Heureuse rencontre (mais non pure coïncidence) : les avantages les plus importants se rencontrent souvent dans les branches où précisément les inconvénients sont les plus faibles. La fabrication de machines électroniques, par exemple, exige un assez large marché; c'est une industrie naissante, rien donc n'est à détruire. Or, en matière sociale, *il est plus facile de construire que de détruire.*

Le choix est donc tout indiqué. Pour les industries nouvelles à grande série, en voie de développement, avantages considérables et faibles inconvénients. Il convient de foncer dans cette voie.

Considérons, par exemple, l'industrie cinématographique; elle exige un large marché, car le coût d'une copie positive supplémentaire est insignifiant, en regard des frais généraux de production. Bénéficiant de ce vaste marché, les Etats-Unis peuvent exporter en Europe des films parfois modestes, prélevant quelques précieux dollars qui seraient bien utiles à l'achat de coton ou de pétrole. La France importe directement des Etats-Unis pour 300 millions de films, et autant par l'intermédiaire de l'Angleterre; ses exportations, par contre, sont très faibles. Les autres pays d'Europe sont à une

enseigne bien semblable. L'institution d'une barrière commune permettrait de remplacer ces importations, sans contrepartie, par de larges échanges intérieurs et cela sans dépréciation qualitative. Non seulement les pays producteurs pourraient tous accroître leur production, mais certains petits pays pourraient enfin avoir une industrie. Le système des coproductions (franco-italienne, par exemple) n'est qu'une tentative timide, tout juste propre à souligner l'absurdité de notre fractionnement.

En outre, des exportations importantes pourraient prendre place, d'une part grâce à la modicité du prix de revient marginal, d'autre part par l'installation d'agences communes à l'étranger, de taille à lutter avec celles des Américains.

Ce qui est vrai pour le cinéma, se retrouve pour de nombreux produits de l'industrie mécanique : aviation, machines agricoles, optique, appareils de médecine et de chirurgie et même industrie automobile.

Ces industries pourraient occuper un personnel deux ou trois fois plus nombreux.

Il est déraisonnable que chaque pays entende faire ses avions de transport, ses cargos, de chaque modèle. A la limite, le nombre d'appareils produits est si faible qu'il en résulte un coût énorme. Et finalement les commandes vont aux Etats-Unis.

Comme la spécialisation de la mécanique gagne de jour en jour, *le nombre d'industries débordant un marché de dix ou même de quarante millions d'habitants devient de jour en jour plus nombreux.*

On a reproché à l'intégration européenne de pousser à la concentration et au gigantisme. Ce reproche n'est pas fondé ou du moins peut facilement être évité. En effet, le principal avantage de l'intégration est de permettre une spécialisation plus poussée. *Or, la spécialisation est précisément l'antidote de l'excessive concentration.*

Ce qui reste en litige est la question de savoir si la spécialisation doit être poussée jusqu'au monopole européen à l'entreprise unique. C'est évidemment une question de cas d'espèce. La meilleure solution combine la spécialisation et l'existence d'une certaine concurrence. Par exemple, si la France a un marché suffisant pour satisfaire une usine spécialisée, la spécialisation y entraînera les inconvénients du monopole. L'intégration permet de maintenir, à dimension et spécialisation égales, une salubre émulation.

A vrai dire, la liste des articles pour lesquels l'intégration présente des avantages immédiats, tant pour le niveau d'existence que pour l'emploi, n'a pas encore été établie. Elle est longue assurément.

*Si étonnant que cela paraisse, aucun effort sérieux n'a encore été entrepris dans aucune de ces branches. C'est au contraire dans les autres, celles où il faut détruire, que les négociations ou les réalisations ont été le plus poussées.*

## **La communauté charbon-acier.**

La communauté charbon-acier s'écarte résolument de ces principes, ou les ignore. Dans ce domaine, la spécialisation ne joue qu'un faible rôle; la technique est déjà ancienne. Les améliorations de productivité sont récessives, au moins dans l'immédiat. On ne voit pas bien pourquoi l'industrie du fer et du charbon occuperait plus de personnes, dans cinq ou dix ans. Le charbon est du reste sur une pente déclinante.

Les améliorations de productivité ne sont d'ailleurs pas importantes, une fois tenu compte des frais de reclassement, c'est-à-dire de la réparation des dommages causés.

Le plan Schuman-Monnet a donc négligé non seulement le problème humain, mais même certains aspects économiques essentiels. Il ne se justifie que comme ouvreuse d'une brèche béante qu'il convient d'élargir, mais non comme une fin en soi.

Là-dessus est venu se greffer le projet de Communauté européenne de défense. Maintenant qu'il faut repartir sur de nouvelles bases, nous voyons qu'il a entraîné un recul provisoire de l'idée d'intégration économique européenne.

## **Elargir pour détruire.**

Un procédé parlementaire bien connu consiste, pour faire échouer un projet, à feindre plus ou moins de l'accepter et à l'étendre de façon à le vider de toute substance. C'est ainsi qu'un projet d'aide, de dégrèvement, etc. conçu en faveur d'une catégorie sociale restreinte, devient un monstre lorsqu'il a été étendu à toute la population.

Il en est ainsi des projets régionaux; avec une foi parfois bonne et parfois moins, divers projets européens ont été vidés de leur contenu par simple extension au cadre mondial.

Lorsque nous avons, personnellement, imaginé le « pool blanc », ou communauté sanitaire, selon la formule « pas de frontières pour la santé », de bons esprits ont proposé immédiatement d'étendre à l'ensemble du monde, à la Chine et à l'Amérique centrale, un projet déjà difficile, on l'a vu, à faire passer dans les actes, entre pays voisins de même civilisation, de même climat et de mêmes soucis.

## **A la recherche de frontières.**

Si l'intégration doit, de toute évidence, se limiter, il faut cependant fixer ces limites. Cette fixation se heurte à de nombreuses difficultés qui touchent toutes, par quelque point, à la politique.

Les propositions faites plus haut ne peuvent évidemment convenir, pour le moment du moins, qu'à des pays ayant à peu près même régime et entre lesquels existe déjà une solidarité de fait. Cette

solidarité, nous l'avons rencontrée déjà à plusieurs reprises. La nécessité de s'unir existe surtout pour la partie de l'Europe qui a débordé son cadre normal et se trouve aujourd'hui privée d'une partie des assises extérieures de son peuplement.

Comme ce débordement a touché surtout les Etats maritimes (on peut y comprendre la Suisse, nous l'avons vu), la séparation momentanée entre Europes de l'Est et de l'Ouest n'est pas purement politique et artificielle. Ou plutôt, une cause commune a présidé à la scission de 1945 et au clivage économique. Ceci ne signifie pas, bien entendu, que l'Europe de l'Ouest prétende au monopole du terme « Europe » (est-il querelle plus vide que la possession d'un vocable?), ni que son union soit conçue de façon définitive, en vue de créer une supériorité opposée aux autres. Il convient de ne refuser personne.

Mais dans l'état actuel des choses, il semble peu recommandable de chercher quelque intégration avec les pays de l'Est. Il importe d'abord qu'un effort soit entrepris pour intensifier les communications : effort de l'Ouest sur le commerce des marchandises, effort de l'Est sur le commerce des idées.

Il n'est nullement inconcevable que la spécialisation technique s'accroissant encore, des accords ne puissent être conclus plus tard avec les actuelles démocraties populaires ou même avec l'U.R.S.S. Mais un effort en ce sens serait encore prématuré.

#### **Pourquoi nous tâtonnons.**

Il reste à voir pourquoi l'idée d'intégration européenne économique n'a pas pris une forme plus consistante, malgré les nombreux et vigoureux efforts de propagande entrepris en ce sens.

Les projets d'intégration économique vraiment efficaces ont tous pour effet de réduire des importations américaines ou de permettre des exportations concurrençant les produits américains dans le monde. Faut-il en déduire que maître dollar ait étouffé dans l'œuf tous les projets de ce genre? Nous ne le pensons pas et n'avons en tous cas aucun indice d'une telle obstruction. Mais la peur de mécontenter quelque intérêt puissant a pu retenir plus ou moins consciemment les esprits.

Restant sur le terrain technique, d'autres opposants aux projets d'intégration que nous proposons, ont estimé qu'il convenait de ne pas manger le biscuit avant le pain, de façon à ne pas se trouver en panne, en plein travail d'intégration. Encore une fausse victoire du mieux sur le bien.

C'est au contraire le biscuit, les intégrations avantageuses qui mettront le mouvement en route. Si de nombreux emplois sont créés, il sera plus facile de réaliser des opérations récessives, restrictives d'emploi. Elles couleront presque de source.

Mais la raison essentielle de l'échec momentané est le manque d'imagination. Il faut résolument se

lancer dans l'invisible, dans ce qui n'existe pas encore, au lieu d'être hypnotisé par la vue de ce qui existe déjà.

Nous portons trop attention au visible, au sûr et au palpable, au déjà fait, aux alouettes déjà abattues, sinon dans la marmite. Or l'essentiel, dans tout développement, n'est pas le visible, mais l'invisible, le futur, le devenir. Les premières communautés à établir sont celles des secteurs où il n'y a encore rien ou peu de chose et non celles des secteurs où vivent déjà des millions de gens armés jusqu'aux dents, de « groupes de défense », des tarifs. Peur de mourir? C'est plutôt la peur de vivre, car vivre, c'est lutter.

Il est, en tous cas, beaucoup plus facile de mettre en commun ce qui n'existe pas encore que ce qui est déjà approprié; il s'annonce moins de chicane dans les branches où beaucoup est à faire et tout à gagner, parce que, même si un pays est désavantagé dans telle ou telle course, ce ne sera jamais pour lui qu'un manque à gagner et non une amputation de sa propre chair.

#### **Les résultats à attendre.**

Quels résultats doit-on attendre de ces intégrations partielles, de cette répartition du travail, de cette mise en commun? Beaucoup assurément. Ce n'est pas que ces nouvelles affaires portent sur des sommes considérables, sur une partie importante du revenu national de chaque pays. Il vaut mieux, du reste, qu'il n'en soit pas ainsi. Mais une progression se fait par les points sensibles. C'est la mise en mouvement qui importe.

Biologiquement, la croissance est non certes une maladie, mais une réaction constante contre des déséquilibres initiaux et notamment un déséquilibre avec le milieu. Le tout est de ne pas s'enfermer dans quelque situation prétendue harmonieuse et qui ne peut entraîner que le dessèchement. Ce n'est pas l'équilibre qu'il faut chercher pour avancer, mais le déséquilibre convenablement choisi.

La création de nouveaux marchés doit, de ce fait, avoir un effet moral plus encore que matériel. L'Europe cessera d'être en perte de vitesse ou à la recherche d'un protecteur. Elle aura désormais une raison de vivre. Et ceci importe beaucoup en économie.

Payant des salaires trois fois moins élevés que les Etats-Unis et possédant des techniciens et ouvriers de même valeur, l'Europe bénéficie, au départ, d'une avance considérable et non d'un retard comme on le croit. Le tout est de savoir l'utiliser.

Parmi les luxes que s'est offerts l'Europe triomphante depuis trois siècles, il en est un qu'elle ne peut plus se permettre : c'est le déchirement intérieur. Pour s'offrir d'autres luxes, plus recommandables, il faut aller plus loin et mettre à profit la solidarité de fait. Ce sont les opposants à l'intégra-

tion qui retardent sur les faits et la technique, quels que soient les motifs de leur opposition. Mais il faut bien reconnaître que l'idée économique a reculé du fait des événements politiques. Le moment est venu de redresser la situation.

L'Europe vieillie et vieillissante est perdue, si elle écrase la jeunesse. Il s'agit pour elle de faire de sa

vieille terre un pays neuf, avec des idées nouvelles. Les lamentations sur « la belle époque » ne sont plus de mise. Elle est devant, la belle époque (1).

---

(1) Certaines questions, très résumées ici, ou volontairement laissées de côté, comme celle des migrations inter-européennes, sont plus amplement traitées dans notre ouvrage « L'Europe et sa population » Paris 1954.

# EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE DE L'ECONOMIE BELGE

JUIN 1953 - JUIN 1954

Notre précédent *Bulletin* a donné un aperçu de l'évolution de l'économie belge de juin 1953 à juin 1954 considérée plus particulièrement des points de vue de la demande, de la production, de l'emploi et des prix.

Ci-après, on analysera les aspects monétaires et financiers de cette évolution.

Parmi les éléments statistiques dont on dispose actuellement en Belgique pour cette analyse, les plus complets sont ceux qui mesurent la masse de monnaie émise, correspondant à la somme des encaisses. Le total des engagements monétaires des organismes émetteurs est recensé de façon exhaustive.

La notion de liquidités quasi monétaires est plus floue; elle dépend d'ailleurs de l'organisation financière de chaque pays; par conséquent, le recensement de la quasi-monnaie peut s'étendre, suivant les cas et les avis, à des avoirs plus ou moins nombreux; ici, on se bornera à ne considérer arbitrairement comme telle que les engagements à terme des organismes monétaires et les avoirs gérés par la Caisse Générale d'Epargne.

Le mouvement des créances que les organismes émetteurs se constituent en contrepartie de leurs engagements apporte quelques précisions sur les causes des variations de la quantité de monnaie et de liquidités. Les tendances des taux d'intérêt peuvent aussi être retenues comme critère.

Mais il n'est pas possible d'étudier systématiquement l'ensemble des flux de revenus monétaires. Jusqu'à présent la documentation statistique ne couvre guère que les flux qui résultent des relations de l'économie nationale avec le reste du monde. La balance des paiements les retrace avec assez bien de précision, en fin de période. Il pourrait en être de même des paiements qui s'opèrent entre le secteur Etat et le reste de l'économie si les données qui les enregistrent ne demeureraient pas confidentielles.

Pour le surplus, on ne dispose guère que de quelques repères très imparfaits sur le flux des paiements, et notamment le coefficient de rotation des avoirs monétaires scripturaux.

\*  
\*\*

On décrira tout d'abord, pour la période étudiée, les relations avec l'étranger, la situation de Trésorerie, le recours des entreprises et particuliers au

crédit bancaire et le marché de la dette publique. Dans chaque cas, on dégagera l'influence que ces éléments ont eue sur la structure des actifs des organismes émetteurs de monnaie.

Ensuite, on abordera l'analyse des mouvements du stock de monnaie et des liquidités quasi monétaires.

Enfin, comme ces fluctuations globales recouvrent des mouvements qui affectent diversement la situation particulière de chacun des organes du marché monétaire, on examinera l'évolution propre des institutions ou groupes d'organismes de ce marché.

\*  
\*\*

## 1. Les paiements extérieurs.

Le déficit de la balance commerciale mesuré par les statistiques douanières s'est élargi : passé de 3,4 milliards à 4,7 milliards du premier au second semestre de 1953, il atteint 7,3 milliards au premier semestre de 1954.

La valeur globale des importations — évaluée c.i.f. dans les statistiques douanières — accuse de nouveau une tendance à augmenter à partir de la seconde moitié de 1953 : elle s'établit à 10,3 milliards par mois en moyenne; au cours des six premiers mois de 1954, elle atteint un chiffre un peu plus élevé encore; cette progression se produit en dépit du fléchissement des prix unitaires que les indices révèlent : les courants d'achats se sont élargis en volume.

La valeur globale des ventes à l'étranger, toujours suivant les statistiques douanières, s'est également redressée au second semestre de 1953 après un fléchissement de près de deux ans; elle remonte à 9,5 milliards en moyenne par mois; la baisse des prix unitaires continue, mais le volume des expéditions progresse. Toutefois, dans la première moitié de 1954, le chiffre d'affaires à l'exportation revient à une moyenne de 9,3 milliards : le progrès en volume devient plus faible, alors que les prix moyens reculent encore.

Cette double évolution peut être interprétée comme résultant à la fois du mouvement de reprise dans l'activité, des progrès du niveau de consommation et de l'importance des dépenses extraordinaires de l'Etat, et également de la compétition plus vive qui se manifeste sur les marchés mondiaux des produits industriels. En somme, la demande inté-

rieure dans l'économie belge apparaît comme particulièrement soutenue, alors que le développement de l'offre mondiale rend ses conditions d'échange moins bonnes.

Tableau I.

**Balance des paiements globale de l'U.E.B.L.**  
(estimations)  
(en milliards de francs)

	2 <sup>e</sup> semestre de 1953	1 <sup>er</sup> semestre de 1954
Opérations sur marchandises :		
Exportations f.o.b. <sup>1</sup> .....	+ 57,5	+ 54,8
Importations f.o.b. <sup>1</sup> .....	— 55,5	— 56,1
Solde ...	+ 2,0	— 1,3
Autres transactions courantes :		
Recettes .....	+ 13,8	+ 13,2
Dépenses .....	— 15,0	— 15,5
Solde ...	— 1,2	— 2,3
Solde des transactions courantes ...	+ 0,8	— 3,6
Solde des mouvements de capitaux privés .....	— 1,5	— 1,8
Solde des opérations des pouvoirs publics en compte capital :		
long terme .....	+ 0,9	+ 0,2
court terme .....	+ 1,4	— 0,2
Erreurs et omissions .....	— 0,3	+ 0,4
Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire .....	+ 1,3	— 5,0

<sup>1</sup> Y compris les opérations de transit et de travail à façon.

Les phénomènes observés dans les opérations sur marchandises avec l'étranger influencent évidem-

ment la physionomie de la balance générale des paiements dont ces opérations demeurent l'élément essentiel.

Les estimations des paiements extérieurs, réunies au tableau I, confirment en effet les indications tirées des statistiques douanières. Si les données des paiements accusent des écarts par rapport aux recensements douaniers, notamment parce que les premières évaluent les importations et les exportations sur une base f.o.b., l'allure générale des règlements au titre des transactions sur marchandises est néanmoins similaire dans les deux cas.

Au premier semestre de 1953, les paiements pour exportations et pour importations s'étaient élevés respectivement à 51,4 et 50,9 milliards. Les uns et les autres se sont accrus très nettement au second semestre. Mais si les règlements de dépenses augmentent encore quelque peu au cours du premier semestre de 1954, les recettes de ventes subissent une diminution.

Par conséquent, les opérations sur marchandises qui étaient en équilibre au premier semestre de 1953 et laissaient un boni de 2 milliards au semestre suivant, se soldent au premier semestre de 1954 par un déficit de 1,3 milliard.

La balance des autres transactions courantes se clôture par un solde négatif un peu plus important dans la première moitié de 1954.

Les chiffres ci-dessous retracent l'évolution, depuis la guerre de Corée, du total des paiements extérieurs encaissés et effectués par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au titre des biens et services :

Tableau II.

(en milliards de francs)

	1950 2 <sup>e</sup> semestre	1951		1952		1953		1954 1 <sup>er</sup> semestre
		1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>e</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>e</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>e</sup> semestre	
Recettes .....	53,9	77,0	79,3	76,4	68,0	63,7	70,6	67,6
Dépenses .....	63,8	74,3	71,9	68,9	68,6	64,5	70,1	71,3

On voit que la diminution du flux des revenus dépensés à l'étranger a anticipé, en 1951, sur celle des revenus créés, dans l'économie, par la demande extérieure. Recettes et dépenses reprennent simultanément plus d'ampleur — au second semestre de 1953 —, mais la progression des dépenses se poursuit seule dans les premiers mois de 1954.

Il en résulte que les transactions courantes (qui, en sus des précédentes, comprennent les Donations), après avoir été largement créditrices en 1951 et dans la première moitié de 1952, se sont trouvées en équilibre grosso modo entre le milieu de 1952 et la fin de 1953, et ont accusé un déficit pendant la première moitié de 1954.

Au cours de la période étudiée, les mouvements de

capitaux privés se soldent encore par des sorties nettes; au premier semestre de 1954, elles comprennent notamment le transfert au Trésor colonial des souscriptions de résidents belgo-luxembourgeois à un emprunt émis en avril sur le marché belge.

Au contraire, les opérations des pouvoirs publics en compte capital aboutissent à des rentrées nettes de capitaux. Il ne semble pas que celles-ci résultent d'interventions du Trésor destinées à compenser le déficit total des transactions courantes et des mouvements de capitaux privés; il s'agit plutôt spécifiquement d'assurer le financement de la Trésorerie. Dans le moyen et le long terme, les rentrées nettes du deuxième semestre de 1953 proviennent des remboursements — 994 millions — opérés par les Pays-

Bas sur le prêt de 1.900 millions accordé dans le cadre du deuxième accord intraeuropéen de paiements et de compensation, et des prélèvements de 400 millions sur un prêt de 30 millions de dollars accordé par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement en septembre 1951. Les opérations à court terme de ce semestre comprennent : des souscriptions de certificats de Trésorerie en or et en francs suisses par la Banque des Règlements Internationaux — 1,2 milliard —, en dollars par la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi — 1,1 milliard — et l'emprunt contracté en juillet auprès des banques suisses — 575 millions —; ces emprunts nouveaux excèdent largement les remboursements de certificats demandés par le Trésor colonial — 1,5 milliard.

Au premier semestre de 1954, le déficit courant aggravé par les sorties de capitaux privés, est plus important, on l'a vu ci-dessus. Et les opérations des pouvoirs publics en compte capital ne donnent plus lieu à des entrées nettes. Dans le long terme, les amortissements courants et le remboursement de l'emprunt Eximbank de 1952 — 2 milliards de francs — sont compensés par le règlement par les Pays-Bas du solde du crédit reçu du Trésor belge — soit 906 millions —, par de nouveaux prélèvements sur le prêt B.I.R.D. — 236 millions — et par la souscription, par la Banque des Règlements Internationaux, de bons du Trésor à 3 ans pour 1,5 milliard environ. Dans le court terme, les souscriptions nouvelles de certificats de trésorerie, notamment par la B.R.I., en dollars, — 250 millions — et par la Banque Centrale du Congo, en francs belges, — 600 millions — sont légèrement inférieures aux sorties dues aux remboursements de certificats opérés dans le cadre d'accords de paiement — 445 millions — et de l'emprunt en florins conclus auprès de banques hollandaises en juin 1953 — soit 658 millions.

L'écart entre les recettes et les dépenses — en ce compris les opérations des pouvoirs publics avec l'étranger — correspond à la variation des avoirs extérieurs nets des organismes émetteurs de monnaie. Les données de la colonne 1 du tableau III ci-après, correspondent au mouvement global de ces avoirs et n'indiquent rien que n'ait déjà révélé l'examen de la balance générale des paiements au cours de la période envisagée. On a vu que l'accroissement de ces avoirs au deuxième semestre de 1953 provenait uniquement des recettes du Trésor correspondant à une diminution de ses actifs nets extérieurs.

Les autres colonnes indiquent les variations des avoirs en or et dans les principales devises. La signification de ces variations se dégage plus clairement de l'analyse des comptes internationaux de l'U.E.B.L. dans ces devises.

Au premier semestre de 1953, les transactions courantes réglées en dollars U.S.A. et canadiens s'étaient soldées par un léger boni. Au cours du

Tableau III.

**Mouvement des avoirs nets extérieurs  
du système bancaire <sup>1</sup>**

+ : augmentation des avoirs ou diminution des engagements.  
— : augmentation des engagements ou diminution des avoirs.

(en milliards de francs)

Période	Total	Or	\$ U.S.A. et canadiens	Devises U.E.P. et U.E.P.	Autres
Du 30-6-1950 au 30-6-1951 ...	(1) -10,4	(2) -4,5	(3) -2,9	(4) + 4,2	(5) -7,2
Du 30-6-1951 au 30-6-1952 ...	+15,9	+4,5	-0,7	+11,1	+1,0
Du 30-6-1952 au 30-6-1953 ...	- 5,7 <sup>2</sup>	+1,3	+0,6	- 5,9	-1,7 <sup>2</sup>
Du 30-6-1953 au 31-12-1953 ...	+ 1,3	+4,0	+0,3	- 0,8	-2,2
Du 31-12-1953 au 30-6-1954 ...	- 5,0	-0,5	-0,6	- 2,9	-1,0

<sup>1</sup> Ce mouvement tient compte des fluctuations des engagements en francs belges envers le Congo, compris à la colonne 5, et composés surtout des avoirs des Sociétés coloniales auprès des banques belges. Or, s'il est possible de déterminer le mouvement de ces avoirs au cours d'une période assez longue, on n'en connaît pas le montant absolu. Dès lors, le relevé comptable des avoirs nets extérieurs du système bancaire que l'on peut régulièrement recenser, est incomplet et, partant, surévalué. Nous en donnons cependant les éléments identifiables, au début et à la fin de la période envisagée :

**RELEVÉ COMPTABLE DES AVOIRS EXTERIEURS BANCAIRES  
DE L'U.E.B.L.  
(en milliards de francs)**

Date	Banque Nationale dont or	Autres (engagements nets)	Total
30-6-1953 .....	51,8	84,8	136,6
30-6-1954 .....	50,7	88,3	139,0

<sup>2</sup> Après élimination d'une diminution d'engagements envers le Congo belge, résultant uniquement de la cession d'actifs et de passifs entre l'ancienne et la nouvelle banque d'émission du Congo (Cfr. *Bulletin d'Information*, octobre 1953, pp. 287-288).

second semestre de 1953, les exportations ayant diminué plus que les importations, l'excédent courant a disparu : le surplus des paiements au titre des marchandises qui subsiste encore égale le déficit des autres transactions courantes. Les transferts privés — en ce compris les règlements multilatéraux pour compte de la Colonie — procurent une entrée de dollars. Les sorties de capitaux privés absorbent à peu près les recettes nettes des transferts. Le renforcement des avoirs bancaires en or et dollars provient donc exclusivement des emprunts nets des pouvoirs publics et des transferts entre institutions officielles. Les crédits reçus par le Trésor consistent surtout en souscriptions de certificats de trésorerie, libellés en or et dollars, par la Banque Centrale du Congo belge et par la Banque des Règlements Internationaux. Dans les transferts officiels, les cessions d'or et de dollars opérées par l'U.E.P. n'interviennent plus que pour moins de 100 millions; près de la moitié de ces transferts correspondent à des cessions de francs suisses contre dollars.

Au premier semestre de 1954, le renversement de la balance des transactions courantes en dollars s'accroît : elle se clôture de nouveau en déficit. Un solde négatif réapparaît dans les opérations sur marchandises : les importations s'accroissent encore tandis que la contraction des ventes se poursuit. Ce



1,5 milliard et du remboursement par les Pays-Bas des dernières tranches — 0,9 milliard — du prêt de 1950; le produit de ce remboursement a d'ailleurs servi à concurrence de 0,7 milliard à amortir un crédit consenti l'année antérieure par des banques des Pays-Bas.

Les arbitrages officiels ont donné lieu à une sortie nette de 1,7 milliard de devises des pays U.E.P. — surtout par suite de cessions de francs suisses contre dollars — mais des dollars ont été cédés à l'U.E.P. en règlement des déficits mensuels. La différence de 1 milliard apparaît au tableau IV comme solde des transferts officiels.

Au total, les opérations du premier semestre de 1954 ont donc abouti à une amputation de 2,2 milliards des avoirs extérieurs bancaires en devises des pays U.E.P. et à une diminution de 0,7 milliard de la créance sur l'U.E.P.

\*  
\*\*

## 2. La situation de Trésorerie.

Le tableau V donne, par semestre, pour 1953 et 1954, les recettes budgétaires et l'accroissement de la dette publique, c'est-à-dire les principales ressources dont a disposé le Trésor. Le total de ces ressources fournit une indication très grossière de ce qu'ont été les dépenses au cours des mêmes périodes.

Tableau V.

### Recettes budgétaires et évolution de la dette publique directe (en milliards de francs)

Source : *Moniteur Belge et Ministère des Finances.*

Période	Recettes fiscales	Recettes ordi- naires extra- fiscales	Recettes extra- ordi- naires	Dette publique directe	Total
1953 1 <sup>er</sup> semestre ...	34,6	4,3	2,0	+8,4	49,3
2 <sup>e</sup> semestre ...	33,1	2,6	1,6	+8,0	45,3
1954 1 <sup>er</sup> semestre ...	35,9	3,6	1,6	+7,7	48,8

On constate une diminution entre le premier et le second semestre de 1953, suivie d'une augmentation au cours du premier semestre de 1954. Cependant, il semble que ce soient là des mouvements essentiellement saisonniers. Par contre, le fait que le total pour le premier semestre de 1954 soit un peu inférieur au total pour le semestre correspondant de 1953 paraît indiquer une certaine contraction des dépenses publiques.

Les recettes fiscales se redressent depuis quelques mois.

Les contributions directes se situent à un niveau relativement bas entre juillet 1953 et mars 1954. Mais durant le deuxième trimestre de 1954, elles

passent à 9,1 milliards, soit 1,2 milliard de plus que durant le trimestre correspondant de 1953. L'augmentation est surtout importante pour la taxe professionnelle et l'impôt complémentaire personnel.

Tableau VI.

### Recettes fiscales ordinaires <sup>1</sup> sans distinction d'exercice — non compris les additionnels provinciaux et communaux (en millions de francs)

Source : *Moniteur Belge.*

Période	Contri- butions directes	Douanes et accises	Enregis- trement	Total
1952 3 <sup>e</sup> trimestre ...	8.583	3.505	5.896	17.984
4 <sup>e</sup> trimestre ...	6.040	3.626	6.330	15.996
1953 1 <sup>er</sup> trimestre ...	8.798	3.095	5.795	17.688
2 <sup>e</sup> trimestre ...	7.958	3.175	5.812	16.945
3 <sup>e</sup> trimestre ...	8.187	3.305	5.902	17.394
4 <sup>e</sup> trimestre ...	5.868	3.402	6.449	15.719
1954 1 <sup>er</sup> trimestre ...	8.362	3.219	5.832	17.413
2 <sup>e</sup> trimestre ...	9.112	3.328	6.044	18.484

<sup>1</sup> Recettes nettes, c'est-à-dire à l'exclusion des ordonnances de remboursements et de dégrèvements d'impôts.

Compte tenu de ce que le produit de la majoration, depuis le 16 avril 1952, de la taxe sur l'essence a été transféré au budget extraordinaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1953, le rendement des douanes et accises marque un progrès pendant la période qui nous occupe.

Au cours de chacun des trimestres sous revue, le produit de l'enregistrement est supérieur à ce qu'il avait été au cours du trimestre correspondant de l'année antérieure. Pendant le second semestre de 1953, l'amélioration se limite à l'enregistrement proprement dit et aux successions, mais pendant le premier semestre de 1954, elle s'étend au timbre et aux taxes assimilées.

Les recettes extraordinaires sont favorablement influencées par le remboursement anticipé du prêt de 1.900 millions consenti aux Pays-Bas, dont il a été question à propos des paiements extérieurs.

Entre le 30 juin 1953 et le 30 juin 1954, la dette consolidée intérieure augmente de 16,1 milliards; trois emprunts à long terme sont, en effet, émis :

- 1) un emprunt 4  $\frac{1}{2}$  p.c. à 15 ans en octobre 1953, dont le produit brut est de 6,9 milliards;
- 2) un emprunt 4  $\frac{1}{2}$  p.c. à 18 ans en février-mars 1954, dont le produit brut est de 11,5 milliards;
- 3) un emprunt 4  $\frac{1}{4}$  p.c. à 20 ans en juin-juillet 1954, dont le produit brut est de 6,7 milliards (1,2 milliard en juin).

L'augmentation de la dette consolidée intérieure (16,1 milliards) est supérieure à celle de la dette totale (15,7 milliards). On serait tenté d'en conclure que le déficit de Trésorerie a pu être couvert exclusi-

vement par le recours à l'emprunt à long terme. Il n'en est rien cependant ainsi que le montre une analyse de la dette flottante intérieure. Celle-ci diminue, par solde, de 2,3 milliards pendant l'année se terminant le 30 juin 1954. Mais l'un de ses éléments — les emprunts à moyen terme, dits « grosses tranches » — enregistre une diminution bien plus importante (4,7 milliards) à la suite des opérations suivantes :

remboursement, en espèces, de 1,1 milliard de

certificats de trésorerie 3 ½ p.c. à 5, 10 ou 20 ans de 1943, en octobre et novembre 1953;

remboursement, en espèces ou par conversion, de 5,2 milliards de certificats de trésorerie 3 ½ p.c. à 10 ans de 1944, première série, en février, mars et avril 1954;

émission, en échange de certificats 1944 et de Bons de Caisse de la Société des Chemins de fer, de 1,6 milliard de certificats de trésorerie 4 p.c. à 5 ans, en mars 1954.

Tableau VII.

### Dette publique directe

(en millions de francs)

Source : Ministère des Finances.

Fin de période	Dette consolidée		Dette flottante		Total
	intérieure <sup>1</sup>	extérieure <sup>2</sup>	intérieure <sup>3</sup>	extérieure	
1952 Décembre .....	119.197	13.357	115.079	4.592	252.225
1953 Mars .....	119.694	13.642	119.845	3.076	256.257
Juin .....	124.931	13.528	117.704	4.435	260.598
Septembre .....	124.632	13.567	119.189	7.168	264.556
Décembre .....	130.564	13.667	117.248	7.110	268.589
1954 Mars .....	140.614	13.757	113.628	7.143	275.142
Juin .....	141.027	13.590	115.423	6.203	276.243

<sup>1</sup> Y compris l'Emprunt de l'Assainissement Monétaire.

<sup>2</sup> Non compris les dettes envers les gouvernements étrangers de 1914-1918.

<sup>3</sup> Non compris les certificats sans intérêt remis aux exportateurs et les certificats spéciaux U.E.P.

Sur les 16,1 milliards dont augmente la dette consolidée intérieure, 4,7 milliards représentent donc la consolidation d'emprunts à moyen terme, de sorte que 11,4 milliards seulement sont disponibles pour couvrir le déficit de Trésorerie. Le solde de ce dernier est couvert :

- 1) par une augmentation de la dette flottante intérieure, autre que les emprunts à moyen terme . . . . . 2,4 milliards
- 2) par une augmentation de la dette flottante extérieure . . . . . 1,8 milliard

La dette consolidée extérieure reste pratiquement étale.

Par ailleurs, l'intervention des organismes monétaires dans le financement du Trésor public évolue comme suit :

1953 1 <sup>er</sup> trimestre .....	+ 3,7 milliards
2 <sup>e</sup> trimestre .....	— 0,9 milliard
3 <sup>e</sup> trimestre .....	+ 2,9 milliards
4 <sup>e</sup> trimestre .....	— 1,2 milliard
1954 1 <sup>er</sup> trimestre .....	— 3,0 milliards
2 <sup>e</sup> trimestre .....	+ 4,7 milliards

On note des diminutions au quatrième trimestre de 1953 et au premier trimestre de 1954, à la suite des émissions d'emprunts consolidés, mais pour l'ensemble de la période fin juin 1953 - fin juin 1954 il y a une augmentation nette de 3,4 milliards. En d'autres termes, le déficit de Trésorerie ne peut être couvert intégralement par les apports du public belge et le recours à l'étranger, et le Trésor doit faire appel au crédit des organismes monétaires,

fût-ce par le jeu automatique des coefficients bancaires.

\*  
\*\*

### 3. Le recours des entreprises et particuliers aux crédits bancaires.

Dans le tableau VIII ci-après, les données figurant à la première colonne mesurent l'ampleur des risques assumés par les banques en octroyant des crédits aux entreprises et particuliers. Mais ce sont les montants recensés comme « total des crédits sur la Belgique » qui donnent l'idée la plus représentative des besoins de crédits à court terme des entreprises et particuliers faisant partie de l'économie belge. En les appréciant, il ne faut pas perdre de vue que, à côté de ces facilités bancaires, il existe d'autres formes de distribution de crédits à court terme ou à des termes plus longs; de sorte que la demande globale des entreprises et particuliers pour des fonds à emprunter peut évoluer différemment de l'octroi des seuls crédits bancaires; les mouvements de ceux-ci doivent donc être appréciés sous cette réserve.

Le crédit bancaire intérieur a accusé, au cours des dernières années, une tendance à s'accroître. Si le mouvement n'est pas continu, on observe néanmoins que les encours, qu'ils soient recensés au 30 juin ou au 31 décembre, sont chaque fois plus élevés qu'à la date correspondante de l'année précédente.

Tableau VIII.

## Crédits bancaires aux entreprises et particuliers

(estimations)

(en milliards de francs)

Date	Total général des risques bancaires	Crédits sur la Belgique				Crédits sur l'étranger			
		Total	Dont			Total	Dont		
			logés dans les banques de dépôts	logés à la B.N.B. et à l'I.R.G.	logés en dehors des organismes monétaires		logés dans les banques de dépôts	logés à la B.N.B. et à l'I.R.G.	logés en dehors des organismes monétaires
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
30- 6-1950 .....	31,4	30,1	21,2	5,8	3,1	1,3	0,5	0,6	0,2
30- 6-1951 .....	40,5	39,1	22,4	11,8	4,9	1,4	0,4	0,5	0,4
30- 6-1952 .....	42,9	39,9	24,3	9,1	6,5	3,0	1,2	0,8	1,1
30- 6-1953 .....	46,3	43,3	26,5	9,2	7,5	3,0	1,1	0,8	1,1
30- 9-1953 .....	46,1	43,0	27,4	8,3	7,3	3,1	0,9	0,9	1,2
31-12-1953 .....	48,1	44,9	28,0	10,1	6,7	3,2	1,1	1,1	1,1
31- 3-1954 .....	47,8	44,6	28,3	8,6	7,7	3,2	0,9	1,2	1,1
30- 6-1954 .....	49,1	45,7	28,8	8,8	8,1	3,4	0,8	1,1	1,5

Au cours de la période étudiée, on constate une première pointe en juillet 1953, les trésoreries des entreprises ayant été soumises à une double ponction : l'acquittement anticipé d'obligations fiscales au titre de la taxe professionnelle coïncidait avec le versement trimestriel des cotisations de sécurité sociale. La résorption des mois suivants n'a pas été très importante : l'encours reste supérieur à 43 milliards jusqu'en novembre; en fin d'année il reflète le gonflement des besoins à l'échéance annuelle et passe à 44,9 milliards. La diminution subséquente est de nouveau peu accusée : l'encours reste supérieur à 44,5 milliards. Sa progression reprend dès avril et à la fin de ce mois, le chiffre de 45,6 milliards est atteint. Les crédits bancaires intérieurs se stabilisent à ce montant au second trimestre.

Cette évolution n'est pas nécessairement le reflet d'une accentuation généralisée des besoins de crédits des entreprises et particuliers belges. Car les divers secteurs d'activité ne sont pas demandeurs de financement bancaire dans une proportion égale à leur importance relative dans la production totale. Mais néanmoins, il semble qu'on puisse chercher l'explication de cet accroissement du recours aux crédits de banques, au cours de la période étudiée, pour partie dans l'allure soutenue de l'activité industrielle et commerciale. Le financement des ventes à tempérament intervient également comme un facteur d'augmentation. On pourrait encore retenir l'hypothèse d'un allongement de la durée des crédits — qui influence aussi les encours recensés —, allongement qui ne serait pas un phénomène général; il proviendrait plutôt de ce que parmi les principaux demandeurs de nouveaux crédits figurent des secteurs où les processus de fabrication sont plus longs. C'est ainsi que l'industrie des fabrications métalliques, dont de nombreux secteurs ont bénéficié, pendant la période, de larges courants d'affaires, est devenue un des principaux utilisateurs des moyens de financement offerts par les banques; son recours à celles-ci a très nettement progressé au cours des dernières années.

Le montant des crédits d'avances a progressé assez peu au cours de la période étudiée. L'augmentation des crédits d'escompte est plus accusée.

La colonne « total des crédits sur l'étranger » cherche à saisir le montant des créances sur la clientèle des exportateurs belges, qui ont été mobilisées auprès des banques (1). On y a rangé, en plus des effets sur l'étranger proprement dits, les acceptations bancaires en francs belges visées représentatives d'exportations.

Comparé à la valeur des exportations de l'U.E.-B.L., l'encours total de ces crédits s'avère trop peu important pour que ses fluctuations s'expliquent par l'évolution de cette valeur. En l'absence de toute augmentation de la valeur globale des ventes, on a déjà observé des accroissements de cet encours. Par exemple à la suite de retards dans les règlements officiels d'un seul pays; par exemple aussi, lors de la réalisation d'une opération déterminée de ventes à l'étranger, impliquant conventionnellement un financement assez long sous forme d'acceptations.

Aucune conclusion formelle ne peut être tirée de l'augmentation, d'ailleurs limitée, de l'encours de ces crédits sur l'étranger au cours de la période étudiée.

Dans cet encours, les acceptations bancaires et commerciales visées interviennent pour un montant important : 2,1 milliards à fin juin 1953, 2,5 milliards à fin décembre 1953, puis 2,8 milliards à fin juin 1954. Il semble que l'on puisse attribuer cette augmentation aux progrès de ce mode de financement. Car elle se répartit sur des ventes à de nombreux pays, notamment des pays membres de l'U.E.P.; en outre, elle ne semble pas provenir d'un allongement de la durée des traites, car, parallèlement aux encours, le volume des acceptations créées croît à chaque trimestre, bien qu'il ne représente

(1) Les crédits accordés dès leur origine par des institutions non bancaires pour financer des exportations ne sont pas compris dans ces montants.

encore que moins de 10 p.c. de la valeur des exportations des mêmes périodes.

Les données réunies dans les autres colonnes du tableau VIII précisent où sont logés, aux dates de recensement, les crédits sur l'intérieur d'une part, sur l'étranger d'autre part, qui ont été accordés à l'origine par les banques de dépôts. Dans la mesure où leur financement incombe au système bancaire (banque centrale, Institut de Réescoute et banques de dépôts), la liaison entre ces crédits et la création de monnaie est plus étroite. Les montants financés par ces organismes sont passés de 35,7 milliards à fin juin 1953, à 38,1 milliards à fin décembre 1953 et à 37,6 milliards à fin juin 1954 en ce qui concerne les crédits sur la Belgique et, aux mêmes dates, de 1,9 milliard à 2,2 puis à 1,9 milliard en ce qui concerne les crédits sur l'étranger.

Au travers d'une tendance à l'accroissement, on constate des fluctuations de mois en mois. Elles restent limitées. Pour le montant des crédits financés par les banques de dépôts, leur progrès est le plus régulier; on en verra l'explication ci-après, en examinant la situation des banques. Au contraire, ce sont les encours logés dans les organes réescompteurs du système bancaire qui accusent les oscillations. Celles-ci affectent surtout le portefeuille commercial de la banque centrale.

Elles résultent de battements dans le marché monétaire. C'est ainsi qu'aux échéances plus lourdes, un reflux d'effets se produit vers la banque centrale, en raison du resserrement des disponibilités. Celui-ci atteint notamment, à ces moments, les organismes (institutions publiques financières, sociétés financières privées, banques luxembourgeoises) qui n'exercent pas de fonctions monétaires en Belgique et supportent depuis quelques années la charge d'encours importants de crédits consentis à l'origine par les banques. Leurs interventions (2) — augmentées de celles des banques étrangères auprès desquelles sont mobilisées des accepta-

(2) Au 30 Juin 1954, il s'agit, à concurrence de près de la moitié, d'acceptations bancaires et commerciales visées par la Banque Nationale; négociées dans le marché à l'intervention de l'Institut de Réescoute et de Garantie, ces traités constituent un placement particulièrement mobilisable. Au cours de la période étudiée, l'encours total d'acceptations bancaires visées est passé de 6,4 à 6,7 milliards; ces montants comprennent respectivement 1,1 et 1,6 milliard de traites représentatives d'exportations. L'encours d'acceptations commerciales visées, qui financent presque exclusivement des ventes à l'étranger, est passé de 1 à 1,2 milliard.

**Encours d'acceptations en francs belges visées et non visées**  
(en milliards de francs)

Fin de mois	Acceptations bancaires			Acceptations commerciales visées par la B.N.B.
	Visées par la B.N.B.		Non visées	
	Représentatives d'importations	d'exportations		
1953 Juin .....	5,3	1,1	0,7	1,0
Septembre ...	5,4	1,2	0,7	1,2
Décembre ...	5,1	1,5	0,9	1,1
1954 Mars .....	5,1	1,5	0,9	1,1
Juin .....	5,1	1,6	0,8	1,2

tions en devises — sont mesurées par les données figurant aux colonnes 5 et 9 du tableau VIII.

Mais quelque importance que revêtent ces mouvements dans le marché, pour chacun des organismes qui les subissent, par leurs répercussions sur leur trésorerie, ils ne sont que temporaires. Et surtout ils ne correspondent pas souvent — sauf peut-être à l'échéance annuelle — à une variation proportionnelle des grandeurs globales qui mesurent le recours au crédit. Aussi bien, pendant la période étudiée, ces déplacements d'encours ne sont pas l'indice d'une évolution plus fondamentale de la situation monétaire.

\*\*

**4. Le marché de la dette publique et des autres emprunts des pouvoirs publics.**

L'état de ce marché est intéressant à suivre, non seulement parce qu'il révèle les variations du désir du public pour les placements sous forme d'obligations publiques, mais aussi parce qu'il donne une vue assez représentative des fluctuations des taux à moyen et à long terme. En outre, le phénomène de monétisation de la dette ou son inverse contribue à expliquer les mouvements du stock de monnaie; en effet, ce phénomène se produit lorsque les organismes émetteurs de monnaie se portent acheteurs de l'offre excédentaire d'obligations émanant du public.

En 1953, le recours des pouvoirs et institutions publiques au marché des capitaux a été satisfait sans difficulté. Les nouveaux emprunts ont pu être émis à des termes plus longs et à des taux légèrement réduits.

Le montant net de ces émissions a atteint 20,9 milliards pour toute l'année, 9,9 milliards pour le second semestre, sans compter le produit des émissions continues. L'emprunt le plus important lancé en octobre par le Trésor, à 4 ½ p.c., a recueilli des souscriptions de 6,9 milliards.

Dans leur très grande généralité, les taux de rendement ont encore baissé au cours de la période étudiée, au travers de fluctuations de mois en mois.

Cette évolution favorable s'est poursuivie sans que le Fonds des Rentes ait à intervenir autrement que pour des achats de régularisation, au moment des émissions importantes, notamment en septembre et surtout en octobre. La valeur comptable de son portefeuille, qui s'élevait au 30 juin 1953 à 2,9 milliards — non compris les opérations à réméré — a peu varié jusqu'à fin septembre; elle a subi, en octobre, un gonflement de quelques centaines de millions, purement temporaire, car les réalisations effectuées au cours des deux derniers mois de l'année ont plus que résorbé la pointe: à fin décembre, le portefeuille est revenu à 2,5 milliards.

Au premier semestre de 1954, les émissions des pouvoirs et institutions publiques ont pris plus d'ampleur encore. Le montant des souscriptions recueillies — non compris les souscriptions titre pour titre —

est de l'ordre de 14,5 milliards. Les emprunts les plus importants sont lancés en février — emprunt 4 ½ p.c. à 18 ans du Trésor, dont le produit net atteint 8,7 milliards — et en avril — emprunt 4 ¼ p.c. à 20 ans du Trésor colonial, dont le produit net atteint 2,2 milliards. Leur durée a pu encore être allongée.

Les dispositions du marché des capitaux sont

restées satisfaisantes. Toutefois l'accumulation des émissions paraît avoir provoqué une tension momentanée vers le milieu du semestre. C'est ainsi que le repli des taux de rendement s'est interrompu vers février-mars pour la plupart des catégories d'obligations; il reste néanmoins que ces taux sont revenus, en juin 1954, à un niveau plus bas qu'au début de l'année, ainsi qu'il ressort du tableau IX.

Tableau IX.

**Rendement des titres à revenu fixe 4 %**

Début du mois	Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe						Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots					
	Dette unifiée	Echéances					Echéances					Emprunts à lots Etat
		de 1 à 5 ans			de 5 à 10 ans		de 5 à 10 ans Villes	de 10 à 20 ans		de plus de 20 ans		
		Etat	Para-étatiques	Villes	Etat	Para-étatiques		Para-étatiques	Villes	Para-étatiques	Villes	
1953 Juillet ...	4,40	4,—	3,88	4,28	4,55	4,60	5,23	5,11	5,29	4,81	4,98	4,76
Octobre ...	4,37	3,64	3,94	4,16	4,16	4,59	5,03	4,93	4,95	4,74	4,89	4,69
1954 Janvier ...	4,33	3,74	3,29	4,03	4,49	4,46	4,97	4,90	4,90	4,72	4,88	4,58
Avril .....	4,32	3,42	3,62	3,94	4,43	4,36	4,94	4,90	4,90	4,70	4,86	4,55
Juillet ....	4,25	3,56	3,25	3,96	4,33	4,24	4,81	4,84	4,90	4,64	4,86	4,48

Un autre symptôme de la tension est l'accroissement du portefeuille du Fonds des Rentes dans le courant de février. Le courant vendeur s'était maintenu dans les premières semaines de janvier; il fait place, dès la fin de ce mois, à des achats qui se poursuivent jusqu'au début de mars et portent, dans l'ensemble, sur environ un milliard. Puis les réalisations l'emportent de nouveau, sauf pendant quelques brèves périodes. A la fin du semestre, on peut estimer que la valeur comptable du portefeuille du Fonds est revenue grosso modo aux environs de 2,7 milliards.

Tableau X.

**Evolution du portefeuille du Fonds des Rentes**

(en milliards de francs)

Source : *Fonds des Rentes. Rapports des exercices 1952 et 1953 (Moniteur Belge des 20 mai 1953 et 30 mai 1954).*

Fin de mois	Solde général comptable	Solde des opérations à réméré	Solde réel
1950 Juin .....	4,4	—	—
1951 Juin .....	5,2	—	—
1952 Juin .....	4,4	—	4,4
1953 Juin .....	2,9	1,0	3,9
Septembre .....	2,9	1,0	3,9
Décembre .....	2,5	1,0	3,5

En tout état de cause, ces fluctuations n'ont rien de pathologique. Comme les mouvements des taux d'intérêt, les opérations du Fonds des Rentes témoignent plutôt, compte tenu de l'importance des émissions, de l'aisance du marché des obligations des pouvoirs et institutions publiques.

Par ailleurs, en raison de l'origine des capitaux empruntés par le Fonds pour le financement de ses interventions, celles-ci n'ont pas donné lieu à une monétisation accrue de fonds publics, au cours de la période étudiée, au contraire. Ce n'est que par intermittence et encore dans une mesure limitée, que le Fonds a été amené à emprunter auprès d'organismes émetteurs de monnaie; à fin juin 1954, ses engagements envers ces derniers n'étaient que de 194 millions; ses besoins ont généralement été couverts par les fonds provenant d'institutions collectrices d'épargnes, dont il s'est procuré la plus grosse partie sur le marché de l'argent au jour le jour hors compensation. L'évolution de ce marché sera décrite ci-après.

Tableau XI.

**Emprunts du Fonds des Rentes**

(en millions de francs)

Fin de mois	Emprunts d'argent au jour le jour provenant des organismes non monétaires et Bons de Caisse escomptés auprès de ces organismes	Avances des organismes monétaires
1950 Juin .....	1.436	2.635
1951 Juin .....	3.055	1.806
1952 Juin .....	3.038	799
1953 Juin .....	1.683	762
Septembre ...	2.159	337
Décembre ...	2.119	—
1954 Mars .....	2.579	—
Juin .....	1.982	194

D'un autre côté, les achats, par les organismes monétaires, de titres anciens de la dette publique ou

d'autres obligations de pouvoirs publics, n'apportent aucune ressource nouvelle à l'Etat ou aux autres obligataires. Mais ces achats aboutissent à fournir au public des encaisses monétaires supplémentaires en lieu et place de ses avoirs en obligations réalisés. Les bénéficiaires directs de la monnaie nouvellement créée par ces opérations sur le marché libre ne sont donc pas les mêmes que lorsque des crédits sont consentis au Trésor par les organismes monétaires en souscrivant aux émissions des emprunts ou en achetant des certificats.

En principe, la confusion ne devrait pas être commise lorsqu'il est fait état des mouvements du portefeuille des titres de la dette publique détenus par le système bancaire.

Mais il faut reconnaître que, dans la pratique, la documentation ne permet pas toujours d'opérer la distinction. C'est ainsi que pour les fonds publics nationaux autres que la dette publique, il est fort difficile d'évaluer séparément les montants souscrits à l'émission, au cours d'une période, et les montants achetés dans le marché.

Ces interventions du système bancaire sur le marché n'ont pas revêtu une grande ampleur au cours des dernières années.

Pour la période étudiée, on peut estimer que ses achats nets de titres de la dette publique (3) et d'autres fonds publics nationaux se sont élevés à environ 700 millions pendant le second semestre de

(3) Y compris les certificats de trésorerie rachetés par l'institut d'émission à des banques centrales étrangères.

1953 et à environ 1 milliard pendant le premier semestre de 1954.

On peut admettre que, en Belgique, les opérations dont il vient d'être question, ainsi que les interventions du Fonds des Rentes financées par des crédits des organismes monétaires, mesurent ensemble l'ampleur de la monétisation de la dette publique. L'incidence monétaire ultérieure de ce phénomène est évidemment différente suivant que c'est la banque centrale ou que ce sont les banques qui créent la monnaie.

En tout état de cause, pour l'ensemble de la période étudiée, la monnaie ou les liquidités additionnelles créées par ce canal s'élèvent à environ 1,2 milliard.

\*\*

## 5. Aspects généraux de la situation monétaire.

Après cette description, forcément sommaire, des faits principaux de la situation monétaire, on en tentera ci-après la synthèse de façon à dégager leur incidence sur la masse de disponibilités monétaires et des liquidités.

Pour établir le tableau XII, on a intégré les bilans des organismes émetteurs de monnaie, de façon à faire ressortir les mouvements globaux, par grandes catégories de débiteurs, des créances qu'ils se constituent et, en contrepartie, les variations de leurs principaux engagements. Ceux-ci constituent la masse de monnaie et une partie des liquidités détenues par le public.

Tableau XII.

### Estimation du mouvement global des créances et des engagements des organismes émetteurs de monnaie (en milliards de francs)

Période	Créances nettes sur l'étranger (Y compris encaisseur de la B.N.B.)	Créances nées du financement du Trésor	Créances sur les entreprises et particuliers résidents	Créances nées de la monétisation de la dette publique	Divers	Total	Stock monétaire	Dépôts à terme	Dépôts en devises	Comptes spéciaux des exportateurs U.E.P.	Avoirs du Trésor	Total partiel	Fonds propres et emprunts obligataires moins immobilisations	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1950 2 <sup>e</sup> semestre ...	-9,7	+2,9	+5,9	+1,8	+1,0	+ 1,9	+ 1,5	-0,1	+0,3	—	—	+ 1,7	+0,2	+ 1,9
1951 .....	+8,2	+6,8	+3,0	-1,6	-0,9	+15,5	+12,0	—	+0,5	+1,1	+1,0	+14,6	+0,9	+15,5
1952 .....	+6,5	+5,0	+0,3	+0,5	-1,9	+10,4	+ 6,2	+1,8	-0,8	+2,8	+0,3	+10,3	+0,1	+10,4
1953 .....	+0,3	+4,5	+2,3	+1,1	-0,3	+ 7,9	+ 6,4	+2,7	-0,1	-1,0	-1,1	+ 6,9	+1,0	+ 7,9
1953 1 <sup>er</sup> trimestre ...	-2,3	+3,7	-0,5	-0,3	-1,3	- 0,7	- 1,0	+1,6	+0,1	-0,5	-1,0	- 0,8	+0,1	- 0,7
2 <sup>e</sup> trimestre ...	+0,2	-0,9	+0,2	+1,4	+1,2	+ 2,1	+ 2,4	-0,3	—	-0,3	+0,2	+ 2,0	+0,1	+ 2,1
3 <sup>e</sup> trimestre ...	+1,0	+2,9	+0,2	—	+0,6	+ 4,7	+ 2,4	+0,5	+0,5	-0,1	+0,9	+ 4,2	+0,5	+ 4,7
4 <sup>e</sup> trimestre ...	+1,4	-1,2	+2,4	—	-0,8	+ 1,8	+ 2,7	+0,9	-0,8	-0,1	-1,2	+ 1,5	+0,3	+ 1,8
1954 1 <sup>er</sup> trimestre ...	-1,0	-3,0	-1,3	+1,0	+0,8	- 3,6	- 4,3	+0,9	-0,1	-0,5	-0,1	- 4,1	+0,5	- 3,6
2 <sup>e</sup> trimestre ...	-2,7	+4,7	+0,8	+0,3	+1,1	+ 4,2	+ 5,3	-0,3	+0,2	-1,3	—	+ 3,9	+0,3	+ 4,2

En 1952, on a encore observé un accroissement important des créances détenues par les organismes monétaires; cette accumulation avait pour origines principales le surplus des comptes internationaux et le déficit de Trésorerie. L'expansion de la masse

monétaire que ces facteurs devaient entraîner avait été freinée par le blocage temporaire d'avoirs provenant des exportations vers les pays U.E.P. Nonobstant la constitution de ces comptes à terme de nature particulière, les dépôts à terme s'étaient

accrus de 1,8 milliard. Considérées globalement, les encaisses monétaires étaient donc estimées suffisantes. Et si, néanmoins, le recours total des entreprises et particuliers résidents aux crédits bancaires a encore progressé pendant cette année 1952, ce recours a été financé en dernier ressort par des organismes non bancaires; on peut y voir un indice de l'abondance des liquidités sur le marché.

Pour l'année 1953 dans son ensemble, l'expansion monétaire est du même ordre de grandeur. Les dépôts à terme s'accroissent encore, mais ce progrès est, en fait, moins symptomatique que pendant l'année précédente; car il faut tenir compte de ce que les comptes bloqués des exportateurs ont diminué au lieu de s'accumuler comme en 1952, et qu'en outre le Trésor a utilisé une partie importante des avoirs qu'il s'était constitués antérieurement en contre-valeur des dons accordés dans le cadre de divers programmes d'aide (col. 11 du tableau XII). Les facteurs qui déterminent la création de monnaie et de liquidités ont été moins expansionnistes qu'au cours de l'année antérieure. Les créances sur l'étranger sont inchangées. Les comptes internationaux se seraient d'ailleurs clôturés en déficit si les opérations du Trésor en compte capital ne s'étaient soldées par une entrée nette de capitaux de l'ordre de 1,2 milliard. Les devises ainsi reçues ont été cédées au système bancaire et la monnaie créée en contrepartie a contribué au financement de la Trésorerie. En plus, celle-ci a encore accru ses emprunts auprès des organismes monétaires. La couverture des besoins du Trésor reste donc le principal facteur d'expansion. Les interventions des banques de dépôts sur le marché de la dette publique se soldent par des achats et déterminent par conséquent un accroissement expansionniste de leurs actifs; mais celui-ci est fortement atténué par le développement des émissions d'obligations des banques (col. 13 du tableau XII).

Divers indices — on en fera mention ci-après — laissent à penser que, au cours de cette année, les besoins d'instruments de paiement se sont progressivement accrus. Ils ont pu être satisfaits à la fois par l'augmentation du stock monétaire résultant des facteurs précités et par l'accélération de la rotation des encaisses. Celles-ci étant de la sorte suffisantes, l'économie n'a pas exercé de pression par ailleurs pour accroître la masse monétaire. L'état du marché de la dette publique, notamment, témoigne de l'absence de semblable pression.

Néanmoins, le recours des entreprises et particuliers aux crédits bancaires ne s'est pas ralenti; il s'est même quelque peu amplifié dans la seconde moitié de l'année, et s'est accentué à l'échéance annuelle; les crédits accordés à l'occasion de celle-ci ont dû être financés par les organismes monétaires.

Au cours des trois premiers mois de 1954, c'est une contraction de la quantité de monnaie qui se produit tout d'abord. Elle résulte pour partie seulement de la résorption des effets de l'échéance annuelle. Cette résorption se manifeste notamment par une intervention moindre des organismes moné-

taires dans le financement de l'encours global, inchangé, des crédits aux entreprises et particuliers. Mais deux autres facteurs contribuent aussi à réduire le volume des créances détenues par les organismes monétaires: l'un est le déficit des comptes internationaux; l'autre, l'émission de l'emprunt de février qui allège les engagements bancaires du Trésor. Le placement de nouveaux emprunts obligataires par les banques de dépôts majorant leurs engagements non monétaires, agit dans le même sens que les facteurs précédents. Mais, à l'opposé, les banques ont procédé à des achats sur le marché de la dette publique.

Malgré la contraction monétaire, la constitution d'avoirs à terme se poursuit; mais elle n'excède pas de beaucoup la diminution globale des comptes spéciaux des exportateurs et des dépôts en devises; en outre, elle peut être en partie saisonnière.

Au second trimestre, la tendance se renverse. Si le déficit de la balance des paiements se maintient, et même s'aggrave, son incidence sur les actifs bancaires est largement compensée par l'octroi de nouveaux crédits à la Trésorerie. Le stock monétaire s'accroît et divers indices permettent d'ailleurs de formuler l'hypothèse que les besoins de monnaie grandissent. En premier lieu, des prélèvements sont opérés sur les dépôts à terme, en dépit de la libération accélérée des comptes des exportateurs; la diminution globale de ces deux catégories d'avoirs l'emporte largement sur l'accroissement limité des dépôts en devises. En second lieu, des crédits bancaires supplémentaires sont demandés par les entreprises et particuliers: leur financement est assuré en partie par le système bancaire.

\*\*

Cette analyse des principaux mouvements dans les créances et engagements des organismes monétaires explique assez bien comment a varié le stock monétaire. Mais les fluctuations globales de celui-ci, surtout lorsqu'elles ne présentent pas une intensité caractéristique, ne révèlent pas exactement et complètement la situation monétaire fondamentale. Elles n'en sont qu'un élément, de portée assez limitée.

L'examen de l'importance respective de chacune des deux grandes catégories de monnaie peut, dans certains cas, apporter un complément d'information intéressant. Par exemple, au premier semestre de 1954, on observe que la proportion de monnaie fiduciaire dans le stock monétaire total tend à diminuer. Il ne s'agit pas d'un phénomène purement saisonnier: il ne s'est pas produit de façon aussi nette en 1952 et 1953. Cette altération peut évidemment amorcer un progrès durable de la préférence du public pour la monnaie scripturale. Mais on peut supposer aussi que le drainage d'une partie des encaisses des particuliers et des petites entreprises par les établissements commerciaux collecteurs de billets est un symptôme d'un élargissement du flux

des dépenses dans l'économie. Cette interprétation serait assez cohérente avec la constatation d'un déficit dans les comptes internationaux. On observera sans doute qu'à partir de juillet, la monnaie fiduciaire a repris plus d'importance relative; mais c'est là un phénomène saisonnier tout à fait normal.

Tableau XIII.

**Pourcentage de la monnaie fiduciaire  
dans le stock monétaire total**

Mois	1952	1953	1954
Janvier .....	59,5	59,1	59,2
Février .....	59,8	59,4	59,1
Mars .....	58,5	59,0	58,8
Avril .....	59,2	59,6	58,7
Mai .....	59,0	59,2	58,5
Juin .....	58,9	58,9	57,8
Juillet .....	59,5	60,0	59,2
Août .....	58,9	59,9	59,0
Septembre .....	58,7	59,1	
Octobre .....	58,3	59,7	
Novembre .....	58,5	59,2	
Décembre .....	58,9	59,1	

Des repères plus significatifs peuvent être trouvés dans les coefficients de rotation des avoirs monétaires scripturaux — les seuls dont on dispose — et surtout dans les montants globaux de transactions réglées à l'aide de ces avoirs. Ces indications sont, bien entendu, encore très grossières.

Tableau XIV.

**Vitesse de rotation des dépôts bancaires à vue  
et des avoirs aux Comptes chèques postaux.  
Montants globaux des paiements effectués  
au moyen de ces avoirs <sup>1</sup>**

Période	Coefficient <sup>2</sup> de rotation des :		Montants globaux <sup>2</sup> des paiements effectués au moyen de :	
	dépôts bancaires à vue	avoirs en comptes chèques postaux <sup>3</sup>	dépôts bancaires à vue	avoirs en comptes chèques postaux <sup>3</sup>
	(1)	(2)	(3)	(4)
1950 2 <sup>e</sup> semestre ...	1,58		48,0	
1951 1 <sup>er</sup> semestre ...	1,85	3,21 <sup>4</sup>	58,3	
2 <sup>e</sup> semestre ...	1,82	3,05	60,2	61,3
1952 1 <sup>er</sup> semestre ...	1,81	3,09	62,4	63,4
2 <sup>e</sup> semestre ...	1,69	2,99	61,2	63,6
1953 1 <sup>er</sup> semestre ...	1,68	3,02	60,4	62,4
3 <sup>e</sup> trimestre ...	1,68	2,95	60,6	63,3
4 <sup>e</sup> trimestre ...	1,75	3,05	65,0	66,6
1954 1 <sup>er</sup> trimestre ...	1,77	3,04	65,3	63,3
2 <sup>e</sup> trimestre ...	1,78	3,12	67,0	63,8

<sup>1</sup> Approximations données par le total des débits en comptes (y compris les comptes appartenant à des étrangers ainsi que les débits correspondant à des paiements à l'étranger).

<sup>2</sup> Moyennes mensuelles.

<sup>3</sup> Les données brutes ont été rectifiées pour éliminer des virements de compte à compte, constituant double emploi, qui résultent de l'organisation comptable de l'Etat et qu'il a été possible de recenser.

<sup>4</sup> Période mars-juin seulement.

Jusqu'au quatrième trimestre de 1953, la rotation des encaisses en monnaie scripturale s'est ralentie. Le mouvement affecte aussi bien les avoirs aux comptes chèques postaux que les dépôts bancaires, bien qu'il soit moins régulier en ce qui concerne les premiers. Mais ce ralentissement doit être apprécié en tenant compte du renforcement de ces encaisses. C'est ainsi que la masse totale des paiements effectués s'est amplifiée jusqu'au premier semestre de 1952. Et sa contraction ultérieure ne s'est pas prolongée au delà du premier semestre de 1953; pour cette période, le chiffre mensuel moyen des paiements recensés est inférieur de quelque 3 milliards à la moyenne du premier semestre de 1952.

Au troisième trimestre de 1953, bien que la vitesse de rotation ne s'accélère pas, la masse des paiements accuse un progrès. Celui-ci s'accroît dans le dernier quart de l'année; et à partir de ce moment, la vitesse de rotation s'accroît également. Ce changement est dû en partie au gonflement des paiements à l'échéance annuelle. Effectivement, au trimestre suivant, la masse des règlements recensés est moins importante, quoique le coefficient de rotation des avoirs en banque se soit encore redressé. Mais au trimestre suivant, l'expansion reprend. L'augmentation du stock monétaire que l'on a décrite ci-avant se combine à une utilisation plus rapide. De sorte que, comparée à la moyenne de la période correspondante de l'année antérieure, la masse des paiements recensés au cours du premier semestre de 1954 accuse une augmentation que l'on peut très grossièrement évaluer à 8 milliards par mois.

L'utilisation de ces données appelle, il va de soi, de sérieuses réserves. Elles sont extrêmement approximatives. Elles ne sont que partielles puisque les paiements effectués en billets échappent à tout recensement. Elles englobent aussi bien les règlements opérés dans les circuits financiers — par exemple à l'occasion des émissions d'emprunts — que ceux qui affectent les circuits de biens et services. Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'elles reflètent des flux de paiements et non de revenus.

Toutefois, les indications que ces données fournissent semblent assez bien recouper les observations que suggéraient les mouvements décrits ci-dessus des créances et engagements des organismes monétaires.

\*  
\*\*

Les variations de la masse des liquidités quasi monétaires détenues par le public présentent également certains traits caractéristiques.

Au début de cet exposé, on a précisé que seraient considérés comme telles, les dépôts à terme des résidents (auxquels il faut bien ajouter les comptes spéciaux bloqués pour six mois des exportateurs U.E.P.) et les avoirs sur livrets des particuliers à la Caisse Générale d'Epargne.

Au 30 juin 1950, ces liquidités s'élevaient, au total, à près de 46 milliards; au 30 juin 1953, elles

atteignaient près de 62 milliards et, au 30 juin 1954, environ 66,5 milliards. On rappellera, en regard, que le stock monétaire aux mêmes dates est passé de 154 milliards environ à 174 puis à 180 milliards. Dans la masse totale des avoirs monétaires et quasi monétaires recensés ici, ces derniers intervenaient pour 23 p.c. au 30 juin 1950, pour 26,2 p.c. trois ans plus tard et pour 26,9 p.c. au 30 juin dernier.

Au cours des quatre dernières années, l'épargne

conservée sous forme de liquidités quasi-monétaires, s'est donc accrue plus que l'épargne maintenue sous forme monétaire. Par rapport à la moyenne du premier semestre de 1950, la masse de monnaie était, au premier semestre de 1954, à l'indice 116 et la masse des liquidités à l'indice 150.

Mais cette évolution ne s'est pas répartie régulièrement à travers le temps. Les données du tableau XV apportent quelques précisions à cet égard.

Tableau XV.

**Mouvements du stock monétaire et des liquidités quasi-monétaires <sup>1</sup>**

(Chiffres absolus en milliards)

	1950	1951		1952		1953		1954
	2 <sup>e</sup> semestre	1 <sup>er</sup> semestre						
<b>Stock monétaire :</b>								
Chiffres absolus .....	+ 1,5	+ 1,7	+10,9	+ 2,9	+ 2,4	+ 1,1	+ 5,2	+ 1,1
(en pour-cent <sup>2</sup> ) .....	(+ 1,0%)	(+ 1,1%)	(+ 7,0%)	(+ 1,8%)	(+ 1,4%)	(+ 0,6%)	(+ 3,0%)	(+ 0,6%)
<b>Dépôts à terme et comptes spéciaux :</b>								
Chiffres absolus .....	- 0,1	- 0,8	+ 1,8	+ 3,6	+ 0,3	+ 0,7	+ 1,3	- 0,9
(en pour-cent <sup>2</sup> ) .....	(- 1,3%)	(- 5,9%)	(+13,3%)	(+24,7%)	(+ 1,8%)	(+ 3,7%)	(+ 6,4%)	(- 4,5%)
<b>Avoirs à la Caisse d'Epargne :</b>								
Chiffres absolus .....	+ 0,8	+ 0,2	+ 1,9	+ 2,3	+ 3,6	+ 1,9	+ 2,9	+ 1,3
(en pour-cent <sup>2</sup> ) .....	(+ 2,5%)	(+ 0,6%)	(+ 5,8%)	(+ 6,8%)	(+ 9,9%)	(+ 4,9%)	(+ 6,9%)	(+ 3,0%)
	(-) <sup>3</sup>		(+ 3,0%) <sup>3</sup>		(+ 7,2%) <sup>3</sup>		(+ 4,0%) <sup>3</sup>	

<sup>1</sup> Dépôts à terme des résidents et avoirs en comptes spéciaux des exportateurs U.E.P.; avoirs sur livrets des particuliers auprès de la Caisse Générale d'Epargne.

<sup>2</sup> Variation de chaque période, exprimée en pour-cent du montant moyen de la période précédente.

<sup>3</sup> Après élimination de l'accroissement dû à la capitalisation des intérêts.

Le stock monétaire s'accroît surtout dans la seconde moitié de 1951; la poussée s'atténue ensuite jusqu'à la seconde moitié de 1953; pour l'ensemble de la période juin 1953-juin 1954, plus spécialement étudiée ici, l'augmentation de la quantité de monnaie est plus grande que pendant les douze mois précédents. Pour les liquidités, l'évolution est différente : le gonflement atteint son maximum dans le courant de 1952; il se ralentit rapidement ensuite. Pour les dépôts à terme, le mouvement est altéré au deuxième semestre de 1952 et au premier semestre de 1953; néanmoins, le renforcement de ces comptes au cours de la période étudiée est beaucoup plus faible qu'en 1952; ils diminuent même au premier semestre de 1954. Pour les dépôts à la Caisse d'Epargne, les intérêts capitalisés étant incorporés aux avoirs en une fois, en fin d'année, ces opérations provoquent une pointe à chaque second semestre; à travers ces fluctuations accidentelles, le rythme d'accumulation de ces avoirs tend à s'affaiblir à partir de 1953; les données calculées en pourcentage, après élimination des pointes dues à la capitalisation des intérêts, font ressortir clairement cette tendance.

Ces repères témoignent d'une formation moins abondante de liquidités au cours de la période étudiée ici.

Ainsi, la plupart des indications que nous avons relevées sont assez concordantes : elles suggèrent l'hypothèse d'une extension du besoin d'instruments

de paiement, dont l'origine pourrait être un élargissement des courants de dépenses, à la fin de 1953 et au début de 1954.

\*  
\*\*

**6. Quelques aspects particuliers des marchés monétaire et financier.**

*Les banques de dépôts.*

Au cours de la période étudiée, le volume global des dépôts bancaires a augmenté de 4,5 milliards, contre 5,5 milliards pendant les douze mois précédents. Le mouvement d'expansion a été interrompu à diverses reprises; les chiffres trimestriels du Tableau XVI révèlent imparfaitement ces à-coups, sinon la tendance fondamentale. Au début du troisième trimestre de 1953, les avoirs en comptes ont subi la contraction saisonnière accentuée par le paiement, en juillet, des cotisations de sécurité sociale et les versements anticipés d'impôts. La reconstitution habituelle a eu lieu en septembre. En octobre, l'émission de l'emprunt de l'Etat a provoqué un fléchissement de près de 1 milliard. Celui-ci a été largement compensé au cours des derniers mois de l'année. La progression des avoirs en comptes a de nouveau été ralentie, au premier trimestre, par la résorption des effets de l'échéance annuelle et par l'émission de l'emprunt de l'Etat en février. Les facteurs généraux d'expansion ont déterminé ultérieurement un gonflement accusé des dépôts.

Tableau XVI.

## Eléments de la situation des banques de dépôts

(en milliards)

Dates	Passifs					Actifs							Effets récomptés chez la B.N.B., l'I.R.G. et les autres para-étatiques
	Emprunts au jour le jour Banquiers, Maisons mères, succursales et filiales (1)	Dépôts à vue et à terme (2)	Obligations et bons de caisse (3)	Autres engagements (4)	Non exigible (5)	Caisse B.N.B., Chèques Postaux (6)	Prêts au jour le jour, Banquiers, Maisons mères, succursales et filiales (7)	Portefeuille effets publics (8)	Portefeuille fonds publics belges (9)	Portefeuille commercial (10)	Débiteurs divers, Reports et avances sur titres (11)	Autres actifs (12)	
30- 6-1953 ...	7,4	65,4	1,2	16,7	6,0	2,3	5,8	34,1	9,0	10,1	17,4	18,0	6,9
30- 9-1953 ...	7,3	66,7	1,5	16,4	6,0	2,3	6,2	33,2	10,5	11,0	17,2	17,5	6,6
31-12-1953 ...	9,0	67,4	1,9	16,7	6,1	4,6	5,7	31,5	12,0	11,9	17,3	18,1	8,0
31- 3-1954 ...	10,1	67,8	2,2	16,2	6,2	3,9	5,2	31,9	13,3	13,3	17,3	17,6	7,0
30- 6-1954 ...	8,5	69,9	2,5	15,9	6,5	2,5	6,4	31,7	15,7	11,9	17,8	17,3	7,7

Par l'émission d'obligations et de bons de caisse, les banques de dépôts ont cherché à se procurer des ressources qui leur permettent de développer les crédits à moyen terme.

Elles ont bénéficié également de la constitution de provisions en francs belges et en devises par des correspondants étrangers. L'accumulation de ces avoirs s'est poursuivie avec continuité jusqu'au deuxième trimestre de 1954. Il est probable qu'on puisse la mettre en rapport avec le développement des opérations d'arbitrages sur devises entre banques privées — notamment sur les devises des pays U.E.P. — qui ont été plus libéralement autorisées dans divers pays; également avec l'abondance des disponibilités sur le marché monétaire néerlandais. Mais au deuxième trimestre de 1954, les banquiers étrangers ont commencé à retirer des avoirs en devises tandis que leurs avoirs en francs belges plafonnaient.

Dans l'ensemble, les moyens d'action des banques ont assez régulièrement progressé au cours de la période étudiée.

En regard, la structure des actifs des banques a subi des transformations caractéristiques, que l'on rappellera brièvement.

Il s'agit surtout d'une modification dans la composition de leur portefeuille de titres de la dette publique. Malgré la progression des passifs soumis à la règle de la couverture, le montant des certificats de trésorerie détenus par les banques s'est réduit; la diminution se situe au second semestre de 1953. Elle résulte de l'application de la sixième décision d'exécution du règlement sur les coefficients bancaires (4); en vertu de celle-ci, les banques de grande et de moyenne circulation ont été autorisées à substituer dans leurs couvertures, à concurrence de 3,6 milliards, des effets à deux et à trois ans aux

certificats du Trésor à quatre et à douze mois. Cette conversion s'est opérée en quatre étapes :

en août 1953 : 1,2 milliard de certificats à 3 ans 3,25 %  
 en nov. 1953 : 1,2 milliard de certificats à 2 ans 2 7/8 %  
 en février 1954 : 0,6 milliard de certificats à 3 ans 3,25 %  
 en mai 1954 : 0,6 milliard de certificats à 2 ans 2 7/8 %

Cette opération de conversion est une des causes du gonflement du portefeuille de fonds publics qui s'est accru de 6,7 milliards au cours de la période étudiée. De plus, les banques ont souscrit ou acheté des titres d'emprunts des pouvoirs publics; ces placements ont été facilités par l'extension des ressources à moyen et long terme des organismes bancaires. Enfin, les banques ont souscrit des certificats de trésorerie spéciaux dits U.E.P. (5); ces

(5) « Les modalités techniques de cette intervention des » banques ont été les suivantes : une première tranche, de » 300 millions, des nouveaux certificats précités a été souscrite » par elles le jour de la suppression des retenues; cette tranche » comprend 150 millions de certificats à six mois portant » intérêt au taux de 2,50 % et un montant égal de certificats » à douze mois portant intérêt au taux de 2,80 %; les » souscriptions des diverses banques ont été proportionnelles » au volume des retenues effectuées à leur intervention. D'autre » part, un volume de 2.050 millions de certificats doit être » souscrit par les banques au fur et à mesure de la libération » du solde des comptes bloqués « U.E.P. »; proportionnelles au » volume des comptes de retenues libérés, les souscriptions des » banques comprennent, par parts égales, des effets des deux » types précités et des certificats à dix-huit et vingt-quatre mois » dont les taux d'intérêt sont respectivement de 3,20 % et de » 3,50 %.

» Répondant aux conditions d'éligibilité définies à l'article 2, » paragraphe 2, du règlement, ces certificats de trésorerie » spéciaux pouvaient être affectés à la formation des couver- » tures réglementaires. Mais, s'il en avait été ainsi, l'objectif » visé par le Gouvernement, de ne pas faire subir momentanément par le Trésor le contre-coup du déblocage, n'aurait pas » été atteint puisque les banques auraient pu, au fur et à » mesure qu'elles incluaient les nouveaux certificats dans leurs » couvertures, se décharger d'un égal montant d'effets publics » qui y étaient déjà logés. Aussi, un gentleman's agreement » est-il intervenu entre le Ministre des Finances et les » banques : celles-ci se sont engagées à exclure de ces couver- » tures les nouveaux certificats à dix-huit et vingt-quatre mois, » ainsi que 40 % des nouveaux certificats à six et douze mois. » Par conséquent, seuls 60 % des nouveaux certificats à » six et douze mois, soit 397,5 millions d'effets à six mois » et un même montant d'effets à douze mois, pourront être

(4) Cfr. Rapport de la Commission bancaire pour 1952-1953, p. 27.

avoirs s'élevaient à 1,5 milliard au 30 juin 1954 et figurent parmi les fonds publics. En acceptant de souscrire ces certificats spéciaux, à mesure de la libération des comptes spéciaux constitués par les retenues sur les paiements en provenance des pays membres de l'U.E.P., les banques ont rendu cette libération possible, sans que la Banque Nationale ait à intervenir au delà des limites fixées par les accords en vigueur ni que le Trésor soit amené lui-même à des remboursements immédiats. Les fonds provenant, pour le Trésor, de la souscription de ces certificats U.E.P. ont servi à constituer un compte de « Provision spéciale » ouvert à la Banque Nationale; cette provision se substituait aux provisions formées par les comptes spéciaux des exportateurs qui réduisaient d'autant l'intervention de la Banque dans le financement des avances à l'Union Européenne de Paiements (6).

Les crédits commerciaux supportés par les banques de dépôts se sont accrus; surtout le portefeuille d'effets escomptés. Le renforcement des moyens d'action des banques leur a permis d'élargir les concours qu'elles apportent aux entreprises et particuliers — dont on a décrit l'évolution plus avant —, sans devoir recourir davantage au réescompte. En effet, le montant total des effets réescomptés fluctue approximativement entre 9,5 et 10,5 milliards aux cinq échéances trimestrielles de la période étudiée. La différence entre ce montant total et l'encours d'effets réescomptés à la Banque Nationale, à l'Institut de Réescompte et dans les autres paraétatiques (colonne 13 du tableau XVI) correspond aux interventions du marché dont on a vu qu'elles varient assez sensiblement suivant les échéances.

#### *L'Institut de Réescompte et de Garantie*

L'Institut de Réescompte et de Garantie a été amené à mobiliser un volume accru d'acceptations, au cours du troisième trimestre de 1953. Non pas que l'encours total des acceptations visées ait augmenté considérablement: de fin juin à fin septembre, il est passé de 7,5 milliards à 7,8 milliards. Mais les achats de traites par les organismes constituant le marché se sont contractés. Comme, par ailleurs, les ressources empruntées sur le marché de l'argent

» compris dans les placements réglementaires. Cette possibilité » d'affecter une partie des titres nouveaux à la formation des » couvertures se justifie par le fait que la libération des retenu » nées doit, toutes autres choses demeurant égales, provoquer » une hausse des dépôts, dont il ne se concevrait guère qu'elle » procurât des moyens d'action additionnels au Trésor par le » seul jeu des dispositions réglementaires en vigueur. » (Commission bancaire, Rapport Annuel 1953-54, pp. 14 et 15.)

A partir du 15 septembre 1954, les conditions auxquelles les certificats spéciaux sont éligibles pour la formation des couvertures réglementaires ont été modifiées; les restrictions ont été supprimées.

(6) Après les règlements effectués au moment de la reconduction de l'U.E.P. à fin juin 1954, cette provision spéciale a été libérée. Le Trésor a pu utiliser ces fonds, notamment au remboursement de l'avance que la Banque lui avait consentie en mobilisant, en 1952, le droit de tirage accordé par le Fonds Monétaire International.

au jour le jour ont, en général, été moins abondantes, l'Institut a eu davantage recours au réescompte auprès de la Banque Nationale; au cours du troisième trimestre, la partie de son portefeuille mobilisée auprès de celle-ci atteint une moyenne plus élevée que pendant les premiers mois de l'année; d'ailleurs l'encours passe de 1,5 milliard au 30 juin à 2,6 milliards au 30 septembre. Une détente se produit dans le courant du quatrième trimestre, à partir de novembre. L'encours global d'acceptations visées est stable, les interventions du marché reprennent plus d'ampleur; celles de l'Institut vont donc en se réduisant et comme ses emprunts on call sont plus larges, son réescompte auprès de la Banque Nationale tend à devenir moins important; il ne s'élève plus qu'à 1,3 milliard à fin novembre. L'échéance annuelle provoque une pointe à la fois dans les achats de traites par l'Institut et dans son recours au réescompte. Au cours des quatre premiers mois de 1954, les interventions de l'Institut diminuent de nouveau; assez souvent, les ressources obtenues sur le marché de l'argent au jour le jour assurent en très grande partie le financement des traites qu'il mobilise, sauf dans le courant de mars, ainsi qu'aux environs de l'échéance trimestrielle. Celle-ci, qui coïncide avec la clôture de l'exercice dans plusieurs établissements bancaires, détermine un accroissement temporaire des encours mobilisés auprès de l'Institut en même temps qu'une raréfaction de l'offre de call money. A partir du mois de mai, bien que l'encours global des acceptations visées ne se soit pas accru, le resserrement du marché entraîne un reflux d'acceptations vers l'Institut; comme, au cours des mois de mai et de juin, les emprunts de call de celui-ci se contractent, il est amené à réescompter davantage auprès de la Banque Nationale.

Les taux appliqués par l'Institut aux acceptations visées à plus de 120 jours d'échéance ont été réduits à deux reprises au cours de la période étudiée; une première fois à fin octobre 1953, à la suite de l'abaissement de 1/4 p.c. du taux d'escompte de la Banque Nationale sur lequel sont basés les barèmes de l'Institut pour ces traites; le 9 février 1954, une seconde réduction a été décidée de 1/8 p.c. ou de 1/4 p.c. suivant les catégories d'effets. Les taux appliqués aux acceptations visées à moins de 120 jours n'ont pas été modifiés.

#### *La Banque Nationale.*

Ce sont les variations de l'encours de traites cédées par l'Institut de Réescompte et de Garantie à la Banque Nationale qui sont la cause principale des fluctuations du portefeuille commercial de cette institution. Prêteur en dernier ressort, c'est elle qui subit finalement les oscillations du marché monétaire.

L'échéance de juin 1953 avait déjà entraîné un gonflement du portefeuille de la Banque. A

l'échéance de juillet, il est passé par un maximum pour l'année 1953 : plus de 9 milliards. Au cours des deux mois suivants, le réescompte direct des banques s'est réduit; il se relève de quelque 800 millions à fin octobre; aux échéances ultérieures de la période étudiée, il se maintient, en gros, aux environs de 4 milliards, avec cependant un certain fléchissement à fin février et à fin mars.

L'encours d'effets escomptés directement par la Banque n'enregistre que des fluctuations relativement peu importantes : le mouvement principal est un accroissement de quelques centaines de millions aux environs de l'échéance annuelle, qui se résorbe progressivement dans les premiers mois de l'année 1954.

A partir d'octobre, le portefeuille commercial de la Banque varie donc surtout, on l'a dit, en fonction du réescompte indirect via l'Institut de Réescompte et de Garantie.

Tableau XVII.

**Banque Nationale**  
Crédit commercial  
(en milliards)

Fin de période	Portefeuille commercial	Avances sur fonds publics	Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. des banques
1953 Juin .....	7,3	0,8	0,2
Juillet .....	9,2	1,1	0,3
Août .....	7,6	1,0	0,4
Septembre .....	6,9	0,8	0,2
Octobre .....	7,7	0,5	0,6
Novembre .....	6,3	0,6	0,2
Décembre .....	8,3	0,7	0,2
1954 Janvier .....	6,5	0,4	0,1
Février .....	5,0	0,2	0,1
Mars .....	7,9	0,9	0,3
Avril .....	6,1	0,7	0,4
Mai .....	7,1	0,8	0,1
Juin .....	7,6	0,8	0,2

Les avances sur fonds publics ont, en gros, subi une évolution analogue à celle du portefeuille commercial; leur montant est d'ailleurs beaucoup plus

limité. De même les avances consenties par la mobilisation des comptes spéciaux U.E.P. ont apporté un appoint de disponibilités au marché, pour faire face à certaines échéances.

Les taux d'escompte appliqués par la Banque Nationale ont été réduits de 1/4 p.c. le 29 octobre 1953 : depuis lors, le taux des traites acceptées domiciliées en banque est fixé à 2,75 p.c. Les taux des avances en mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. ont été ramenés de 3 1/2 à 3 p.c. le 8 octobre 1953 et à 2 3/4 p.c. le 29 de ce mois. A cette même date, les taux appliqués aux avances sur certificats à plus d'un an ont été baissés de 4 3/4 à 4 1/2 p.c.

\*  
\*\*

*Les marchés de l'argent au jour le jour.*

Le niveau de l'offre sur ces marchés est parfois considéré de façon trop absolue comme représentatif de l'abondance des disponibilités globales de l'économie; en fait, l'évolution des apports de call money n'est qu'en partie déterminée par des facteurs généraux; ces apports, surtout hors compensation, sont en outre fonction d'éléments *sui generis*. On rappellera, à cet égard, la description qu'on a donnée de ces marchés dans ce Bulletin (7).

Les prêts de call par les banques privées sont influencés à la fois par l'évolution des dépôts et par des facteurs occasionnels, comme les émissions d'emprunts qui accumulent temporairement des disponibilités dans les banques, ou saisonniers comme l'échéance annuelle. Au troisième trimestre de 1953, le fléchissement saisonnier des dépôts et les autres facteurs de resserrement du marché monétaire dont il a déjà été question, ont provoqué une diminution de la moyenne des fonds offerts on call par les banques. Son relèvement au dernier trimestre s'explique par l'importance des souscriptions reçues en octobre lors de l'émission de l'emprunt et par l'accu-

(7) Cfr. Bulletin d'Information de mai 1953, p. 327.

Tableau XVIII.

**Prêts et emprunts de call-money**  
Moyennes journalières  
(en millions de francs)

Période	Prêts				Emprunts		
	En compensation			Hors compensation	En compensation	Hors compensation	
	Banques privées	Autres	Total			Fonds des rentes	Autres
1950 2 <sup>e</sup> semestre .....	2.261	188	2.449	1.576	2.408	1.596	21
1951 .....	2.479	327	2.806	2.578	2.788	2.561	35
1952 .....	2.652	500	3.152	2.645	3.115	2.534	148
1953 1 <sup>er</sup> semestre .....	2.435	768	3.203	2.238	3.071	2.143	227
3 <sup>e</sup> trimestre .....	2.158	501	2.659	2.496	2.656	2.097	402
4 <sup>e</sup> trimestre .....	2.493	742	3.235	2.298	3.196	2.229	108
1954 1 <sup>er</sup> trimestre .....	2.528	754	3.282	2.522	3.276	2.061	467
2 <sup>e</sup> trimestre .....	2.335	470	2.805	2.351	2.793	2.175	188

mulation, en décembre, des disponibilités destinées aux paiements de fin d'année. La moyenne du 1<sup>er</sup> trimestre de 1954 est encore un peu plus élevée; cette augmentation résulte de l'expansion des dépôts, également de l'accroissement des comptes des correspondants étrangers, mais surtout d'une pointe, observée en mars, à la suite de l'émission de l'emprunt du Trésor. Au second trimestre de 1954, les prêts de call money des banques de dépôts restent étales aux environs de 2,3 milliards.

L'élargissement passager de l'offre émanant des autres organismes intervenant en compensation, que l'on constate à la fin de 1953 et au début de 1954, provient surtout de l'augmentation de l'offre de la Banque Centrale du Congo belge. Celle-ci réduit ses interventions à partir de mai. De même les apports du Crédit Communal sont plus restreints à partir de mars.

L'Institut de Réescmpte prend la plus grande partie du call money offert en compensation. Les emprunts du Ducroire et de quelques institutions publiques de crédit ne dépassent pas, ensemble, quelque 200 à 300 millions par jour. Le taux est toujours fixé à 1,25 p.c.

Hors compensation, la Caisse Générale d'Epargne reste le principal prêteur; les apports de l'Office National de Sécurité sociale sont plus stables depuis l'introduction du nouveau régime de versement des cotisations. Par intermittence, d'autres organismes interviennent pour des montants importants: notamment, au début de l'année 1954, la Caisse Nationale des Majorations de Rentes de Vieillesse et de Veuves et des Allocations d'Orphelins. Les interventions de chacun de ces organismes varient en raison de leur situation de trésorerie propre, mais on peut constater au tableau XVIII que, dans l'ensemble, le courant d'offres est resté, en moyenne, assez stable. Il a suffi, le plus souvent, à couvrir les besoins du Fonds des Rentes comme on l'a montré au cours de cet exposé. Depuis août 1953 jusqu'en juin 1954, sauf

en octobre 1953 et exceptionnellement au cours des mois ultérieurs, l'Institut de Réescmpte a trouvé, hors compensation, un complément de ressources à emprunter.

Le taux des opérations hors compensation est également inchangé à 1,25 p.c.

\*  
\*\*

#### *Le marché des actions et obligations de sociétés.*

L'activité sur le *marché des actions au comptant* de la Bourse de Bruxelles qui s'était maintenue, pendant le troisième trimestre de 1953, au même niveau que pendant le trimestre précédent, a fléchi assez fortement pendant les trois derniers mois de l'année: la moyenne des capitaux traités par séance est descendue de 41 à 35 millions. Ce dernier montant constitue le chiffre trimestriel le plus bas enregistré depuis le début des hostilités en Corée.

Au premier trimestre de 1954, les opérations se sont ranimées. L'origine de cette reprise peut être cherchée soit dans la hausse sur les grandes bourses étrangères, soit dans le redressement de certains prix mondiaux, soit dans l'augmentation des dividendes distribués par certaines entreprises. Quoi qu'il en soit, la reprise du premier trimestre de 1954 s'est accentuée au second trimestre; au cours de celui-ci, la tendance haussière a trouvé des facteurs de soutien et d'accélération dans l'amélioration de la situation de certains secteurs et dans le caractère spéculatif des opérations. La moyenne des capitaux traités par séance a été d'environ 50 millions pendant le premier trimestre de 1954 et de 67 millions pendant le deuxième trimestre: le volume des opérations traitées pendant celui-ci a donc presque doublé par rapport au dernier trimestre de 1953.

Quant à l'indice global des cours, il était demeuré ferme au dernier trimestre de 1953, grâce à l'allure des cotations des titres d'assurances, de banques et

Tableau XIX.

#### Indices des actions aux bourses de Bruxelles et d'Anvers

##### Marché au comptant

(Base : 1936-38 = 100)

	3 juillet 1950	2 juillet 1951	1 juillet 1952	1 juillet 1953	1 octobre 1953	4 janvier 1954	1 avril 1954	1 juillet 1954
Assurances, Banques, Sociétés à portefeuille .....	152	170	207	252	253	273	274	298
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières .....	112	98	115	118	135	131	136	145
Trusts d'entreprises de tramway et d'électricité .....	81	81	92	107	112	119	128	145
Entreprises de gaz et d'électricité ...	149	163	183	194	207	217	220	243
Industrie métallurgique .....	160	184	201	192	183	183	181	208
Zincs, plombs et mines .....	146	206	280	247	248	250	295	317
Produits chimiques .....	143	155	175	163	161	171	189	204
Charbonnages et fours à coke .....	161	210	228	224	237	223	197	208
Verreries .....	138	120	67	86	92	93	99	133
Industries de la construction .....	196	183	186	205	215	229	247	254
Industrie textile et soieries .....	204	209	174	152	149	155	148	149
Entreprises coloniales .....	299	394	466	469	456	464	501	582

de sociétés à portefeuille, objet d'une demande assez importante. L'indice I.N.S. basé sur les années 1936-1938 est passé de 236 au premier octobre 1953 à 242 au premier janvier 1954. Du début à la fin du premier trimestre de 1954, la hausse de l'indice global des cours atteint 7 points : elle est donc du même ordre de grandeur que pendant le dernier trimestre de 1953. Mais cette nouvelle augmentation de l'indice global traduit la faveur plus grande dont jouissent des valeurs industrielles et notamment les titres relevant des rubriques zinc, plomb, mines, produits chimiques, industries de la construction, entreprises coloniales.

Le mouvement spéculatif qui s'est produit en mai ou en juin 1954 porte l'indice global des cours de 242 au 1<sup>er</sup> janvier 1954 à 281 au 1<sup>er</sup> juillet 1954. Ce sont surtout les titres des sociétés à portefeuille de l'industrie du gaz et de l'électricité, des industries métallurgiques, des verreries et des entreprises coloniales qui ont retenu l'attention des acheteurs. Par contre, dans leur ensemble, les actions des charbonnages et des industries textiles ont suscité peu d'intérêt.

L'évolution du volume des opérations sur le *marché à terme* de Bruxelles est analogue à celle qui a été constatée sur le marché au comptant des actions. La moyenne des capitaux traités par séance est descendue de 27 millions environ pendant le troisième trimestre de 1953 à 24 millions au trimestre suivant. Revenue à 35 millions au premier trimestre de 1954, elle a ensuite progressé fortement pour atteindre au second trimestre 47 millions, c'est-à-dire un maximum depuis le déclenchement des hostilités en Corée.

Alors que l'indice du comptant restait stable, l'indice global des cours sur le marché à terme a été orienté à la baisse pendant le second semestre de 1953 : il est descendu de 198 au 1<sup>er</sup> juillet 1953 à 182 au 1<sup>er</sup> octobre et à 180 au 1<sup>er</sup> janvier 1954.

La reprise ultérieure l'a reporté à 191 au 1<sup>er</sup> mars puis à 204 au 1<sup>er</sup> juillet.

Sur le *marché des obligations de sociétés commerciales et industrielles*, l'activité a encore fléchi pendant la période couverte par la présente chronique : la moyenne des capitaux traités par séance au cours de cette période est de l'ordre de 510 milliers de francs environ contre 540 milliers pendant le premier semestre de 1953 et 570 milliers au second semestre de 1952. Cette évolution est en partie d'ordre structurel. Ainsi que l'a constaté la Commission bancaire, « si les sociétés industrielles et commerciales continuent à se procurer des capitaux à moyen et à long terme par des emprunts obligataires, ces derniers ne font pratiquement plus l'objet d'émissions publiques » (8).

Dans l'ensemble, les cours des obligations de sociétés ont évolué parallèlement à ceux des emprunts des pouvoirs publics. L'indice (base 3 janvier 1938 = 100) de la valeur boursière moyenne des obligations de sociétés a haussé de 93,72 en juin 1953 à 94,67 en décembre et à 95,51 en juin 1954. Les rendements ont évidemment diminué proportionnellement : celui des obligations de sociétés commerciales et industrielles, type 4,5 %, qui était de 4,74 % en janvier 1953, est descendu à 4,57 % en juin 1954.

Selon les chiffres provisoires actuellement disponibles, les émissions nettes globales des sociétés belges et congolaises ont atteint 2.010 millions au second semestre de 1953 et 2.050 millions au premier semestre de 1954. Pendant les mêmes périodes, le montant net des emprunts des pouvoirs publics et des organismes publics a été respectivement de 9,9 et de 14,5 milliards, abstraction faite des émissions continues.

(8) Cfr. Rapport annuel de la Commission bancaire 1952-1953, p. 109.

---

## ERRATUM

Dans le Bulletin de septembre 1954, à la page 188, tableau IV. prière d'intervertir les titres des deux dernières colonnes de droite, qui doivent se lire : *Autres : Monde* :

## BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de septembre 1954. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

### 1. MONNAIE — BANQUE

BASYN M., Le crédit aux classes moyennes en Belgique. (*Revue Internationale des Classes Moyennes - Bulletin officiel de l'Institut International des Classes Moyennes, Bruxelles, n° 1, 1954, pp. 39-43.*)

CROMBE H., Il credito a medio termine nel Belgio. (*Bancaria - Rassegna dell' Associazione Bancaria Italiana, Rome, X, n° 8, août 1954, pp. 835-844.*)

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Augustus 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1947, 29 septembre 1954, pp. 780-782.*)

Le crédit agricole en 1953. (*Bulletin de Statistique - Institut National de Statistique, Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles, XL, n° 9, septembre 1954, pp. 1309-1313.*)

VAN GELDER F., La baisse du loyer de l'argent. (*Socialisme, Bruxelles, I, n° 5, septembre 1954, pp. 409-414.*)

### 2. BOURSE — EPARGNE

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Augustus 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1947, 29 septembre 1954, pp. 780-782.*)

### 4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

Nota van het Vlaams Economisch Verbond over de herziening der kadastrale inkomsten en over het stelsel der grondbelasting met betrekking op de nijverheidsgebouwen. (*V.E.V.-Berichten, Anvers, XXIX, n° 16, 15 septembre 1954, pp. 1799-1807.*)

### 7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

CAMMANN H., Gefährdet die Konvertierbarkeit Deutschlands Export-situation. (*Mitteilungen des Rheinisch-Westfälischen Instituts für Wirtschaftsforschung, Essen, V, n° 9, septembre 1954, pp. 156-168.*)

Convertibility stalled at Bank-Fund sessions? (*The Statist, Londres, CLX, n° 3995, 2 octobre 1954, pp. 444-445.*)

EVITT H., Extension of E.P.U. (*Bankers' Magazine, Londres, n° 1325, août 1954, pp. 88-89.*)

I.M.F. at the Ready. (*The Economist, Londres, CLXXII, n° 5796, 25 septembre 1954, pp. 995-996.*)

JEUNE, A., La survie de l'Union Européenne de Paiements. (*Banque, Paris, XXIII, n° 98, août 1954, pp. 481-483.*)

La convertibilité est-elle une grande illusion? (*L'Economie, Paris, X, n° 461, 30 septembre 1954, pp. 6-7.*)

L'Organisation Européenne de Coopération Economique et l'Union Européenne des Paiements. (*Chronique de Politique Etrangère - Institut des Relations Internationales, Bruxelles, VII, n° 4-5, juillet-septembre 1954, pp. 431-454.*)

McDOUGALL D., Flexible exchange rates. (*Westminster Bank Review, Londres, août 1954, pp. 1-3.*)

Norway and convertibility. (*International Financial News Survey - International Monetary Fund, Washington, VII, n° 12, 17 septembre 1954, pp. 89-96.*)

Sterling after convertibility. (*The Statist, Londres, CLX, n° 3994, 25 septembre 1954, pp. 1-3.*)

Sterling convertibility with a small « c ». (*National City Monthly Letter on Business and Economic Conditions - The National City Bank of New York, New York, septembre 1954, pp. 104-107.*)

The European Payments Union today. (*Monthly Review of Credit and Business Conditions - Federal Reserve Bank of New York, New York, XXXVI, n° 9, septembre 1954, pp. 120-124.*)

Tien jaren Bretton Woods. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1948, 6 octobre 1954, pp. 791-793.*)

TRIFFIN R., International currency and reserve plans. (*Banca Nazionale del Lavoro - quarterly review, Rome, n° 28-29, janvier-juin 1954, pp. 5-22.*)

VON HABERLER G., Currency convertibility. (*Washington D.C., American Enterprise Association, 1954, 46 p.*)

### 8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

Benelux a dix ans. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, IX, n° 22, 10 septembre 1954, pp. 1271-1273.*)

BLOM F., Loon- of koersaanpassing? (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1936, 22 septembre 1954, pp. 750-751.*)

Een tweede loonsverhoging in 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1944, 8 septembre 1954, pp. 709-710.*)

ENGELS O., Benelux - 10 jaar oud. (*V.E.V.-Berichten - Tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIX, n° 16, 15 septembre 1954, pp. 1747-1750.*)

Holland shows the way. (*The Banker, Londres, CIII, n° 344, septembre 1954, pp. 157-161.*)

HOLTROP M., Het criterium voor de localisering van monetaire stortingsverschijnselen. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1944, 8 septembre 1954, pp. 710-713.*)

LINKS J. & TINBERGEN J., Is er in Nederland inflatie? (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1948, 6 octobre 1954, pp. 789-790.*)

PELS P., De mogelijkheid van een nieuwe loonsverhoging. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1944, 8 septembre 1954, pp. 713-715.*)

WITTEVEEN H., Inflatie, revaluatie en de milioenennota 1955. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1947, 29 septembre 1954, pp. 769-773.*)

## 9. PLAN SCHUMAN

Deux ans de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. (*L'Economie, Paris, X, n° 458, 9 septembre 1954, pp. 19-25.*)

## 10. GENERALITES

DE STAERCKE R., Nationalisation et intérêt général. (*Bulletin de la Fédération des Industries Belges, Bruxelles, IX, n° 23, 20 septembre 1954, pp. 1329-1332.*)

DUQUESNE de la VINELLE L., Le problème structurel et l'expansion économique en Belgique. (*Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université Catholique de Louvain, XX, n° 5, août 1954, pp. 513-537.*)

EVALENKO R., La politique économique vue par la F.G.T.B. (*Socialisme, Bruxelles, I, n° 5, septembre 1954, pp. 376-395.*)

VERRIEST G., La situation patrimoniale du Congo belge au 31 décembre 1950 et au 31 décembre 1951. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, III, n° 7-8, juillet-août 1954, pp. 285-295.*)

## LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

### I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

#### Loi du 17 juillet 1954

portant approbation de l'Accord international sur le Sucre, fait à Londres, le 1<sup>er</sup> octobre 1953 (*Moniteur*, 2 septembre 1954, p. 6.114).

#### Arrêté royal du 27 août 1954

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre - Erratum (*Moniteur*, 22 septembre 1954, p. 6.628).

### II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

#### Arrêté royal du 27 août 1954

organisant le remboursement de la valeur des timbres fiscaux dont le retrait a été ordonné par l'arrêté royal du 26 septembre 1953 (*Moniteur*, 3 septembre 1954, p. 6.158).

#### Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> septembre 1954

relatif à l'émission d'une deuxième série d'obligations au porteur par la Caisse autonome des Dommages de Guerre (*Moniteur*, 11 septembre 1954, p. 6.335).

#### Arrêté royal du 27 août 1954

modifiant le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre - Erratum (*Moniteur*, 22 septembre 1954, p. 6.628).

#### Arrêté royal du 12 septembre 1954

relatif à l'émission par la Société nationale des Chemins de Fer belges, de l'emprunt 4 ¼ p.c. 1954-1974 au capital nominal de 1.400 millions de francs, dont l'Etat supporte la charge d'intérêts et d'amortissement (*Moniteur*, 15 septembre 1954, p. 6.415).

#### Arrêté ministériel du 30 août 1954

approuvant l'émission d'un emprunt de 250.000.000 de francs par la Caisse nationale de Crédit professionnel (*Moniteur*, 10 septembre 1954, p. 6.314).

#### Arrêté royal du 16 septembre 1954

modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (*Moniteur*, 22 septembre 1954, p. 6.626).

### III — LEGISLATION AGRICOLE

#### Arrêté royal du 14 septembre 1954

*modifiant l'arrêté royal du 12 janvier 1952 relatif aux subventions pour l'amélioration des espèces caprine et ovine (Moniteur, 27-28 septembre 1954, p. 6.849).*

### VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

#### Arrêté royal du 9 septembre 1954

*modifiant l'arrêté du Régent du 30 juin 1948, complétant la réglementation relative au commerce des semences de céréales et de légumes secs des variétés agricoles (Moniteur, 19 septembre 1954, p. 6.535).*

#### Arrêté royal du 20 septembre 1954

*modifiant l'arrêté royal du 17 décembre 1953 relatif à la conservation et au commerce des œufs (Moniteur, 27-28 septembre 1954, p. 6.850).*

#### Arrêté royal du 20 septembre 1954

*modifiant l'arrêté royal du 31 mars 1954 relatif au commerce du lait de vache (Moniteur, 27-28 septembre 1954, p. 6.887).*

### VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

#### Accord entre la Belgique et la France

*réglant le trafic frontalier des céréales vendues, conclu par échange de lettres, datées à Paris, le 9 juin 1954 (Moniteur, 8 septembre 1954, p. 6.262).*

#### Arrêté royal du 15 septembre 1954

*relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur, 29 septembre 1954, p. 6.915).*

#### Loi du 13 juillet 1954

*portant approbation de l'Accord entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique, relatif aux achats dits « offshore », et des Annexes, signés à Bruxelles, le 2 septembre 1953 (Moniteur, 23 septembre 1954, p. 6.646).*

#### Arrêté royal du 16 septembre 1954

*modifiant l'arrêté royal du 11 mars 1953 majorant le taux de la taxe de transmission à l'importation (Moniteur, 22 septembre 1954, p. 6.626).*

#### Arrêté royal du 16 septembre 1954

*relatif à l'importation de produits visés par le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Moniteur, 29 septembre 1954, p. 6.919).*

## VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

### Arrêté ministériel du 25 septembre 1954

*relatif aux prix de remorquage à appliquer pour tout contrat de remorquage conclu à l'intervention du Groupement belge du Remorquage (Moniteur, 30 septembre 1954, p. 6.969).*

### Arrêté ministériel du 25 septembre 1954

*relatif aux taux des frets à appliquer pour tout contrat d'affrètement conclu à l'intervention de l'Office régulateur de la Navigation intérieure (Moniteur, 30 septembre 1954, p. 6.969).*

## IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

### Arrêté royal du 24 août 1954

*rendant obligatoire la décision du 9 juin 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de l'imprimerie et des arts graphiques relative au rattachement des salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume (Moniteur, 12 septembre 1954, p. 6.350).*

### Arrêté royal du 23 septembre 1954

*rendant obligatoires les décisions du 6 mai 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction, modifiant les décisions de la même date de cette commission, rendues obligatoires par l'arrêté royal du 23 juin 1954 et concernant la fixation d'un barème de salaires applicable aux ouvriers occupés dans l'industrie de la construction (Moniteur, 30 septembre 1954, p. 6.958).*

### Arrêté ministériel du 27 août 1954

*réglementant les prix du saumon en boîte (Moniteur, 2 septembre 1954, p. 6.139). Erratum (Moniteur, 11 septembre 1954, p. 6.337).*

## X — LEGISLATION SOCIALE

### (PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

### Arrêté royal du 30 juin 1954

*relatif aux mesures complémentaires aux dispositions de la loi du 28 juin 1954 portant la pension des ouvriers mariés à 28.000 francs et modifiant la législation en vue d'en accélérer l'application - Errata (Moniteur, 11 septembre 1954, p. 6.333).*

### Arrêté royal du 20 août 1954

*fixant la quote-part attribuée à la Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales des communes, établissements publics qui en dépendent et associations de communes dans la subvention de l'Etat pour 1953 (Moniteur, 11 septembre 1954, p. 6.332).*

### Arrêté royal du 30 juin 1954

*modifiant l'arrêté du Régent du 10 mai 1948 relatif aux compléments de pension de vieillesse et de survie - Errata (Moniteur, 11 septembre 1954, p. 6.333).*

### Arrêté ministériel du 6 septembre 1954

*pris en exécution de l'article 4 de l'arrêté du Régent du 18 septembre 1947 instituant un Fonds de sécurité d'existence pour les travailleurs de la construction (Moniteur, 30 septembre 1954, p. 6.962).*

### Arrêté royal du 12 août 1954

*dérogeant temporairement, pour les travailleurs des ports d'Ostende et de Zeebrugge, aux dispositions de l'article 83, § 3, alinéa 3, de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945 organique de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur, 8 septembre 1954, p. 6.265).*

### Arrêté royal du 15 septembre 1954

*régulant les modalités de paiement des cotisations de sécurité sociale dues par les victimes d'accidents du travail bénéficiaires de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail survenus aux gens de mer (pêcheurs) (Moniteur, 27-28 septembre 1954, p. 6.844).*

**Arrêté royal du 21 septembre 1954**

*relatif à la répartition du produit des cotisations de sécurité sociale dues par les victimes d'accidents du travail bénéficiaires de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail survenus aux gens de mer (pêcheurs) (Moniteur, 27-28 septembre 1954, p. 6.847).*

**Arrêté royal du 25 septembre 1954**

*modifiant l'arrêté du Régent du 12 août 1948, déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à la construction, par l'initiative privée, d'habitations à bon marché et de petites propriétés terriennes, tel qu'il a été modifié par les arrêtés royaux des 30 avril 1951 et 21 mai 1953 (Moniteur, 30 septembre 1954, p. 6.985).*

**Arrêté royal du 27 septembre 1954**

*rendant obligatoire la décision de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction en date du 22 septembre 1954, concernant la diminution de la contribution patronale au Fonds de sécurité d'existence pour les travailleurs de la construction (Moniteur, 30 septembre 1954, p. 6.960).*

**XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE**

**Arrêté royal du 13 août 1954**

*relatif à l'extension des priorités en matière de dommages de guerre aux biens privés (Moniteur, 8 septembre 1954, p. 6.263).*

**Arrêté royal du 27 août 1954**

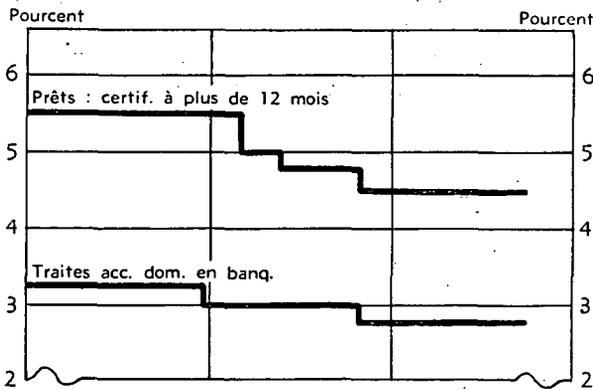
*relatif à la fixation en matière de dommages de guerre aux bateaux du coefficient d'indemnisation intégrale applicable à tout le Royaume pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1954 au 31 décembre 1954 (arrêté n° 20) (Moniteur, 8 septembre 1954, p. 6.264).*

**Arrêté royal du 27 août 1954**

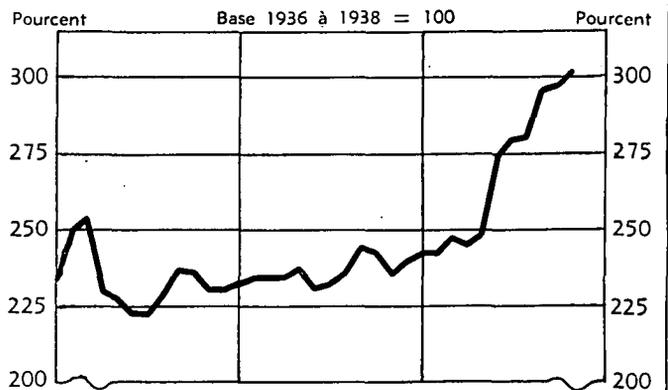
*relatif à la fixation, en matière de dommages de guerre aux immeubles d'habitation, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1954 au 31 décembre 1954 (arrêté n° 23) (Moniteur, 8 septembre 1954, p. 6.264).*

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

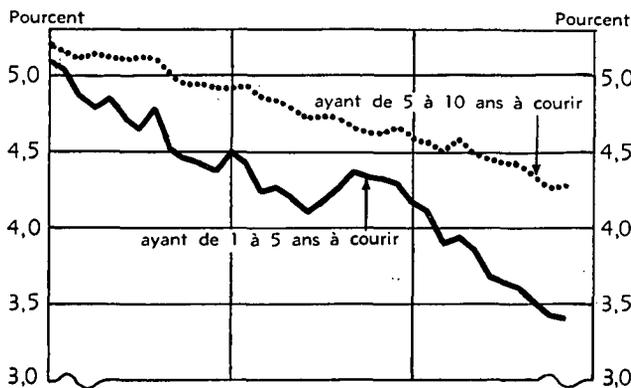
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



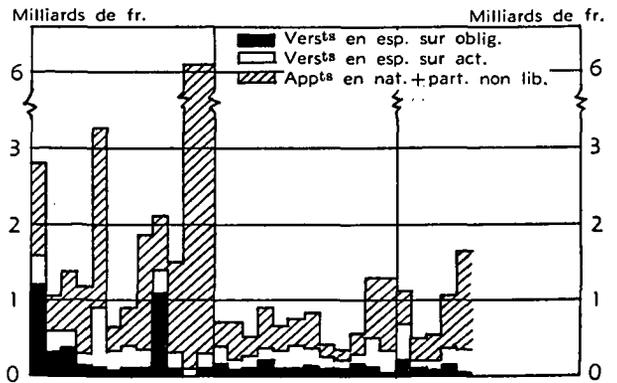
INDICE GENERAL DES ACTIONS



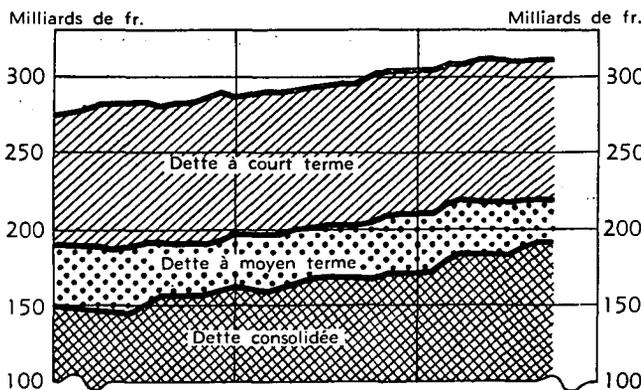
RENDEMENTS D'OBLIGATIONS (1)



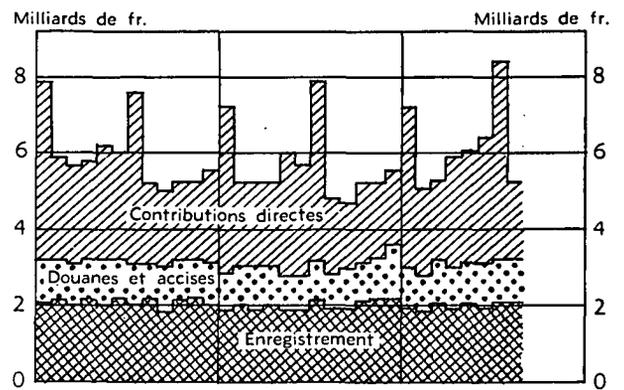
EMISSIONS DE CAPITAUX



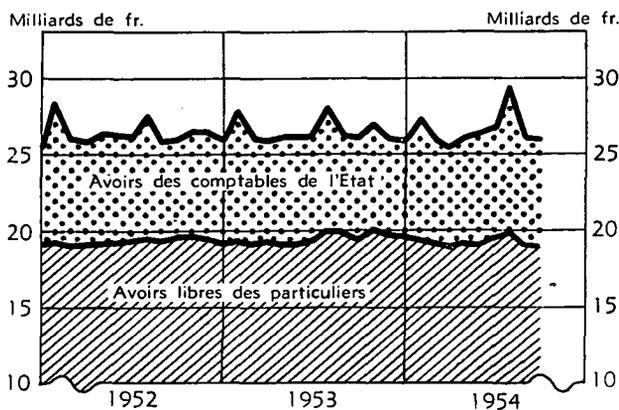
DETTE PUBLIQUE



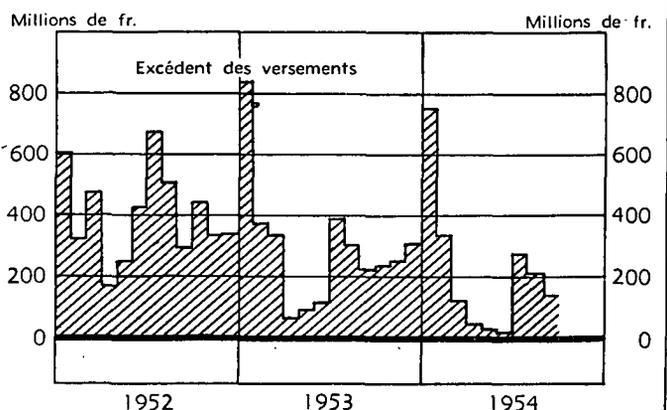
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



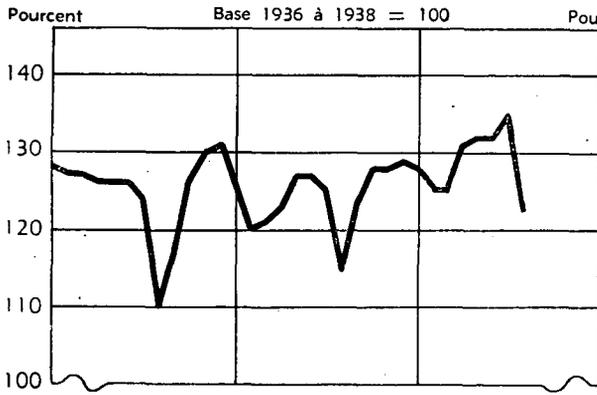
CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



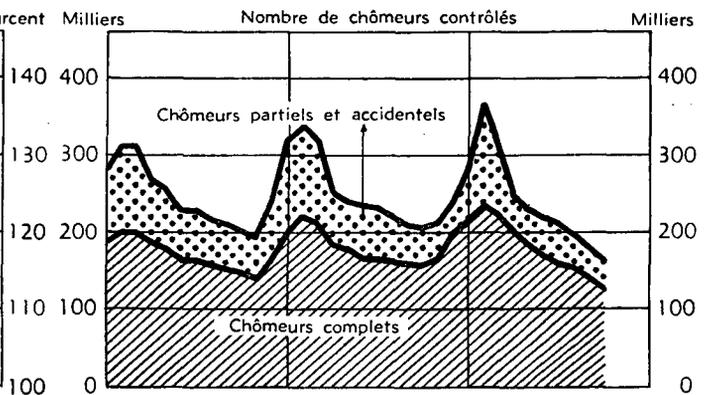
(1) Bons de caisse 4 1/2 % (parastataux) dont l'Etat garant. l'intérêt et l'amort.

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

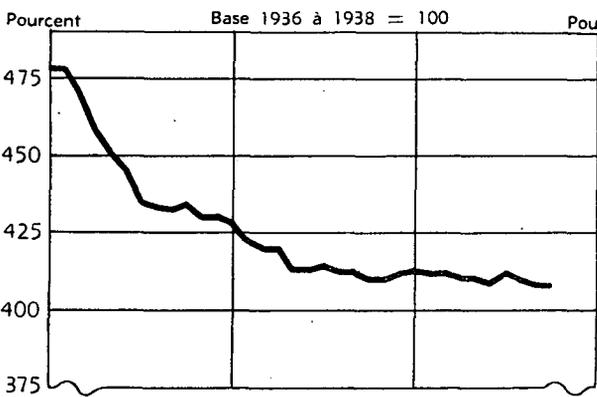
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE



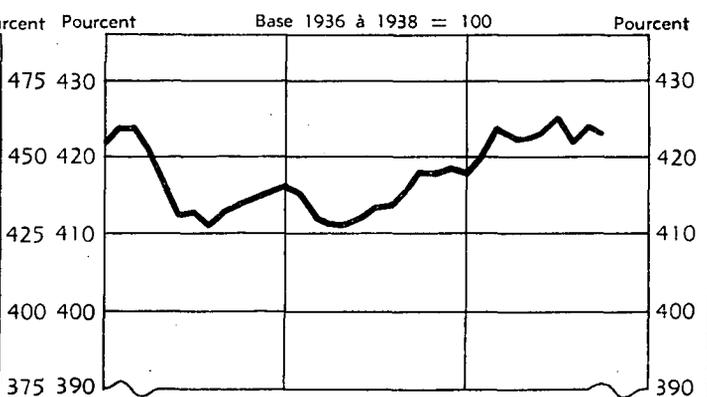
CHOMAGE



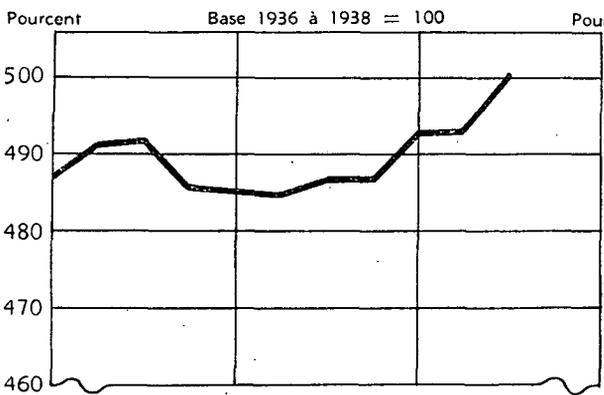
INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS



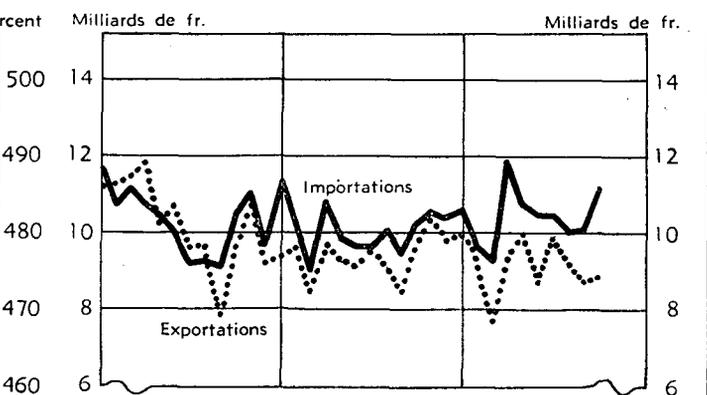
INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL



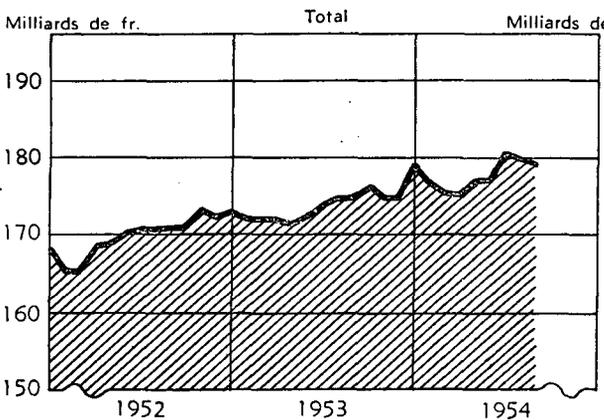
INDICE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS



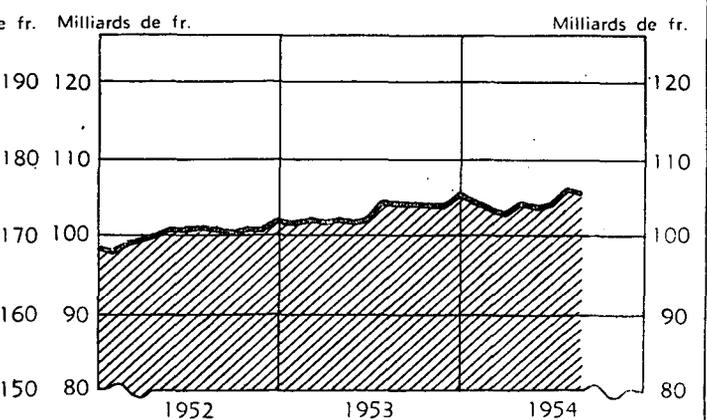
COMMERCE EXTERIEUR



STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES



STOCK DE MONNAIE FIDUCIAIRE



# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

## MARCHE DE L'ARGENT

### I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique										Call-Money		
	Escompte				Prêts et avances sur <sup>1</sup> *						Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-8-52 et 20-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics				
1952 Moyenne .....	3,24	3,74	4,74	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50 <sup>2</sup>	1,25	1,25	
1953 Moyenne .....	2,96	3,46	4,46	4,89	2,—	2,1875	2,375	4,89	4,89	3,34	1,25	1,25	
1953 Juillet .....	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Août .....	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Septembre ...	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25	
Oct. (dep. 29)	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75 <sup>3</sup>	1,25	1,25	
Novembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Décembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
1954 Janvier .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Février .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mars .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Avril .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mai .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juin .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juillet .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Août .....	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Septembre ...	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	

<sup>1</sup> Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,50 %, 2,80 %, 3,20 % et 3,50 % pour les certificats émis à 6, 12, 18 et 24 mois.

<sup>2</sup> Moyenne des cinq derniers mois.

<sup>3</sup> 3 % du 8 au 28 octobre 1953.

\* *Quotité de l'avance au 30 septembre 1954 :*

Certificats de trésorerie émis à court terme .....	max. 95 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949 .....	max. 90 %
Certificats de trésorerie émis à plus de 12 mois .....	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954 .....	» 90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1951 à 10 ou 15 ans .....	» 90 %	Certificats de trésorerie 3,75 % à 5 ans 1954 .....	» 90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952 à 10 ans .....	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge .....	» 90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans .....	» 90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge .....	» 90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus 1942 .....	» 90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire 2 <sup>e</sup> série .....	» 90 %
Certificats de Trésorerie 4 % à 20 ans au plus 1943 .....	» 90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire 3 <sup>e</sup> série ...	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947 .....	» 90 %	Autres effets publics .....	» 80 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948 .....	» 90 %	Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. ....	» 50 %

### II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1952 Moyenne .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1953 Moyenne .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1953 Juillet .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Janvier .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre .....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

\* Moyenne de quatre banques.

III. — L'argent au jour le jour  
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs	en compensation	hors compensation
	Banques de dépôts	Autres organismes				
1952 .....	2.398	754	3.152	2.645	3.115	2.682
1953 .....	2.378	694	3.072	2.319	2.996	2.395
1954 Février ...	2.386	791	3.177	2.478	3.177	2.478
Mars .....	2.773	540	3.313	3.025	3.313	3.025
Avril .....	2.305	873	3.178	2.398	3.139	2.437
Mai .....	2.322	418	2.740	2.541	2.740	2.541
Juin .....	2.380	118	2.498	2.114	2.498	2.114
Juillet ...	2.138	127	2.265	1.665	2.265	1.665
Août .....	2.003	318	2.321	2.522	2.321	2.522
Septembre :						
10 au 16 ...	2.273	215	2.488	2.730	2.488	2.730
17 au 23 ...	2.156	423	2.579	2.813	2.579	2.813
24 au 30 ...	2.157	238	2.395	2.821	2.395	2.821
Octobre :						
1 au 7 ...	2.018	94	2.112	2.002	2.112	2.002
8 au 14 ...	2.344	271	2.615	3.098	2.615	3.098
15 au 21 ...	2.546	324	2.870	3.108	2.870	3.108

<sup>1</sup> Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

<sup>2</sup> Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.

<sup>3</sup> Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.

<sup>4</sup> Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux <sup>1</sup>

Moyennes journalières	Londres <sup>1</sup>		Bombay <sup>3</sup>	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en pence par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1952 .....			364/0	78
1953 .....			345/9	75
1953 Juillet ...			350/0	74
Août .....			350/5	74
Septembre .			347/9	74
Octobre ...			327/6	78
Novembre .			330/3	73
Décembre .			326/6	73
1954 Janvier ...			333/9	75
Février ...			347/5	78
Mars .....	248/4½ <sup>2</sup>		356/0	79
Avril .....	248/8½		371/9	82
Mai .....	248/10½		365/6	79
Juin .....	248/10½		341/0	75
Juillet ...	248/11½		340/0	74
Août .....	249/2		351/6	74
Septembre .	250/5½		349/11	75

<sup>1</sup> Prix de l'oz d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1<sup>er</sup> février 1954; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.

<sup>2</sup> Moyenne du 22 au 31 mars 1954.

<sup>3</sup> Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels, au 30 septembre 1954, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1<sup>er</sup> mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil  
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)  
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais .....	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois .....	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques .....	694,44225	692,50	696,50

II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles  
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.
1952 .....	11,45	50,29	14,27	51,38	139,86	173,98 <sup>1</sup>					
1953 .....	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	13,19 <sup>2</sup>	9,67 <sup>3</sup>	7,24 <sup>4</sup>	11,97 <sup>5</sup>	6,99 <sup>6</sup>
1953 Juillet .....	11,49	49,96	14,30	50,35	140,01	174,05	13,23	9,65	7,24	11,97	—
Août .....	11,51	49,97	14,35	50,55	140,13	174,05	13,25	9,69	7,24	11,98	—
Septembre .....	11,51	49,85	14,34	50,64	140,05	174,03	13,20	9,69	7,24	11,98	—
Octobre .....	11,50	49,83	14,29	50,72	140,11	174,04	13,18	9,71	7,23	11,98	—
Novembre ...	11,48	49,85	14,30	50,99	140,24	174,05	13,17	9,70	7,23	11,97	—
Décembre ...	11,45	49,87	14,28	51,26	140,00	174,05	13,17	9,66	7,22	11,97	6,99 <sup>6</sup>
1954 Janvier .....	11,46	49,95	14,29	51,34	139,92	174,08	13,18	9,65	7,23	11,97	6,99
Février .....	11,45	49,91	14,25	51,62	139,76	174,07	13,16	9,63	7,21	11,94	6,99
Mars .....	11,47	50,18	14,24	51,71	139,99	174,05	13,16	9,63	7,21	11,95	7,00
Avril .....	11,50	50,32	14,27	51,23	140,62	174,04	13,20	9,66	7,23	11,97	7,03
Mai .....	11,49	50,22	14,27	51,03	140,65	174,04	13,22	9,67	7,23	11,96	7,03
Juin .....	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02
Juillet .....	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01
Août .....	11,47	50,01	14,25	51,55	139,93	174,04	13,17	9,64	7,21	11,94	6,99
Septembre ...	11,46	49,99	14,31	51,56	139,91	174,03	13,18	9,65	7,20	11,92	6,99

<sup>1</sup> Moyenne du 7 juillet au 31 décembre 1952. — <sup>2</sup> Moyenne du 28 janvier au 31 décembre 1953. — <sup>3</sup> Moyenne du 28 février au 31 décembre 1953. — <sup>4</sup> Moyenne du 18 mai au 31 décembre 1953. — <sup>5</sup> Moyenne du 4 mai au 31 décembre 1953. — <sup>6</sup> Moyenne du 14 au 31 décembre 1953.

# MARCHE DES CAPITAUX

## I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		1er juin 1954	1er juillet 1954	2 août 1954	1er sept. 1954	1er oct. 1954
<b>I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)</b>						
Dette 3 1/2 %, 1937 <sup>1 2</sup> .....	100,—	81,55	81,65	82,10	82,95	83,60
Dette 3 1/2 %, 1943 <sup>1 2</sup> .....	100,—	81,55	82,55	83,05	84,10	84,90
Dette unifiée 4 % <sup>1 2</sup> .....	100,—	93,—	94,05	94,—	94,80	94,70
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 <sup>2</sup> .....	100,—	90,55	90,80	91,05	91,75	91,80
Emprunt 4 1/2 %, 1951 <sup>2</sup> .....	100,—	99,50	100,05	100,40	101,45	101,60
Emprunt 4 1/2 %, 1952, à 10 ans <sup>2</sup> .....	100,—	99,95	100,70	101,—	101,65	101,80
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans <sup>2</sup> .....	100,—	99,05	99,80	100,20	101,—	100,85
Emprunt 4 1/2 %, 1953, à 20 ans <sup>2</sup> .....	100,—	98,70	99,05	99,05	99,40	99,65
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans <sup>2</sup> .....	100,—	98,50	98,85	98,95	99,75	99,75
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans <sup>2</sup> .....	100,—	—	98,20	98,15	98,95	99,60
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 <sup>re</sup> série <sup>1 2</sup> .....	100,—	113,40	113,55	113,70	113,90	113,70
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 1/2 %, 1943, <sup>1 2 3</sup> .....	100,—	106,50	107,25	107,75	108,55	108,60
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 <sup>2</sup> .....	100,—	105,20	105,25	105,05	105,25	105,30
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 <sup>2</sup> .....	100,—	107,70	108,40	108,15	108,35	108,20
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 <sup>2</sup> .....	100,—	101,45	101,70	101,80	103,10	102,45
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 % 1954 <sup>2</sup> .....	100,—	100,75	100,95	100,90	101,05	100,75
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 % 1954 .....	100,—	—	—	—	—	99,70
Emprunts à lots 1938, 4 % .....	500,—	501,—	500,—	505,—	510,—	512,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951) .....	1.000,—	983,—	986,—	991,—	997,—	998,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) <sup>2</sup> .....	1.000,—	1.000,—	1.000,—	1.001,—	1.002,—	1.003,—
<b>II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.)</b>						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 % .....	525,—	506,—	513,—	517,—	520,—	529,—
Empr. de la Reconstr. 1 <sup>re</sup> tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) <sup>2</sup> ...	1.000,—	1.001,—	1.001,—	1.000,—	1.003,—	1.003,—
Empr. de la Reconstr. 2 <sup>e</sup> tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) <sup>2</sup> ...	1.000,—	1.010,—	1.008,—	1.009,—	1.013,—	1.015,—
Empr. de la Reconstr. 3 <sup>e</sup> tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) <sup>2</sup> ...	1.000,—	1.027,—	1.027,—	1.034,—	1.037,—	1.041,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % <sup>1 2</sup> .....	500,—	491,—	489,—	487,—	497,—	492,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 <sup>re</sup> tr. 5 % 1953 <sup>2 4</sup> .....	100,—	—	—	101,60	102,—	102,—
Régie des Télégr. et Téléph. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	100,30	101,15	101,60	102,20	102,55
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	99,—	99,45	99,50	100,10	100,35
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	98,50	98,70	99,20	100,—	100,30
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	—	—	97,—	97,25	97,15
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1952-1962 <sup>2</sup> .....	100,—	100,35	100,85	100,80	102,20	102,95
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1953-1965 <sup>2</sup> .....	100,—	99,25	99,75	100,10	100,30	100,75
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1954-1972 <sup>2</sup> .....	100,—	98,05	98,30	98,30	98,70	99,25
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 <sup>2</sup> .....	100,—	100,50	100,65	100,90	101,45	101,60
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup> .....	100,—	100,25	100,55	100,80	101,90	102,35
<b>III. — Dette directe de la Colonie.</b>						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	245,—	246,—	251,—	255,—	285,—
<b>Intérêts à bonifier :</b>						
Dette coloniale 1936, 4 % .....	100,—	93,85	93,65	93,60	93,60	93,60
Dette coloniale 1950-60, 4 % <sup>2</sup> .....	100,—	99,—	98,70	99,35	100,—	99,75
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 <sup>2</sup> .....	100,—	102,55	102,50	102,50	102,85	102,90

<sup>1</sup> Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — <sup>2</sup> Titres créés après le 6 octobre 1944. — <sup>3</sup> Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948. — <sup>4</sup> Jusqu'au 30 septembre 1954 intérêts restant à courir à ristourner par le vendeur.

## II. — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15<sup>1</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Assur., banq., soc. à portef.	Entr. immob., hypoth. et hôtel	Chemin de fer et transport par eau	Tramw., Chem. de fer vicinaux et transports	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Distribution d'eau	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Ind. textiles et soieries	Entreprises coloniales	Plantations	Alimentation	Industries diverses
<b>Indices par rapport aux cours du mois précédent</b>																				
1954 1 <sup>er</sup> sept. ...	100	98	102	105	108	99	102	100	100	101	99	97	106	107	101	103	100	95	101	103
1 <sup>er</sup> oct. ...	102	104	103	96	96	99	95	111	98	112	101	97	105	103	102	101	103	100	100	106
<b>Indices par rapport à la période 1936 à 1938</b>																				
1953 1 <sup>er</sup> oct. ...	236	253	135	304	75	112	207	42	183	248	161	237	83	92	215	149	456	54	142	274
3 nov. ....	241	264	136	299	75	117	211	42	182	257	167	227	84	101	220	152	469	51	143	281
1 <sup>er</sup> déc. ....	242	265	132	306	75	117	212	43	183	258	169	228	77	95	226	160	472	54	146	277
1954 4 janv. ...	242	273	131	318	78	119	217	44	183	250	171	223	79	93	229	155	464	51	148	277
1 <sup>er</sup> févr. ...	247	277	132	319	79	125	226	47	189	260	189	215	77	95	238	158	472	52	151	285
1 <sup>er</sup> mars ...	245	269	132	328	78	131	221	47	184	272	187	201	75	102	239	157	474	53	152	276
1 <sup>er</sup> avril ...	255	279	137	331	75	130	220	46	181	298	188	197	77	98	244	151	512	56	154	304
3 mai ...	272	291	139	345	77	133	230	53	198	307	203	206	87	104	255	154	558	63	156	313
1 <sup>er</sup> juin ...	280	302	144	351	78	143	236	56	207	322	204	200	89	106	258	153	579	57	161	305
1 <sup>er</sup> juill. ...	281	298	145	340	77	145	243	61	208	317	204	208	100	133	254	149	582	57	165	309
2 août ...	296	317	148	344	79	162	256	62	220	333	214	229	104	133	271	150	610	58	173	304
1 <sup>er</sup> sept. ...	297	312	151	362	85	161	261	62	221	337	212	222	110	142	274	154	608	55	175	312
1 <sup>er</sup> oct. ...	302	325	155	346	82	160	247	69	217	378	214	216	115	146	279	155	629	55	175	330

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15<sup>2</sup>

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1952 .....	250	159	150	14.790	19.644	14.949	19.794
1953 .....	248	135	130	12.484	16.443	12.619	16.573
1953 Septembre ...	22	10	10	966	1.306	976	1.316
Octobre .....	22	13	13	1.108	1.303	1.121	1.316
Novembre ...	19	10	10	988	1.210	998	1.220
Décembre ...	22	11	10	967	1.155	978	1.165
1954 Janvier .....	20	10	9	1.144	1.226	1.154	1.235
Février .....	20	11	10	1.401	1.609	1.412	1.619
Mars .....	23	12	11	1.766	2.550	1.778	2.561
Avril .....	20	9	9	1.615	2.114	1.624	2.123
Mai .....	19	12	12	1.677	2.485	1.689	2.497
Juin .....	21	12	11	1.692	2.218	1.704	2.229
Juillet .....	20	10	10	1.992	2.705	2.002	2.715
Août .....	21	10	10	1.982	2.102	1.992	2.112
Septembre ...	22	11	11	1.835	2.622	1.846	2.633

IV. — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

1. — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe														
		Echéance de 1 à 5 ans						Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans				
		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés		Etat	Paraétatiques	Villes	Etat	Sociétés		
		3½%	4 %	4 %	4½%	4 %	4½%	4 %	4½%	4 %	4 %	4½%	4 %	4 %	4½%	
1953 Août .....	4,39	3,61	3,88	4,01	4,37	4,16	4,65	5,90	5,22	4,54	4,58	4,65	4,80	4,51	5,32	5,36
Septembre .....	4,38	3,71	3,65	3,96	4,35	4,16	4,65	6,—	5,18	4,40	4,58	4,63	4,81	4,51	5,14	5,39
Octobre .....	4,37	3,80	3,64	3,94	4,34	4,16	4,61	6,22	5,27	4,16	4,59	4,63	4,81	4,52	5,34	5,34
Novembre .....	4,36	3,81	3,98	3,94	4,30	4,21	4,62	6,37	5,35	4,57	4,60	4,66	4,80	—	5,30	5,32
Décembre .....	4,35	3,93	3,85	3,57	4,18	4,16	4,48	6,71	5,31	4,51	4,49	4,59	4,72	—	5,15	5,25
1954 Janvier .....	4,33	3,84	3,74	3,29	4,10	4,03	4,32	6,63	4,97	4,49	4,46	4,55	4,67	—	5,02	5,28
Février .....	4,32	3,65	3,34	3,78	3,88	3,96	4,01	6,81	5,16	4,38	4,32	4,50	4,54	—	4,85	5,26
Mars .....	4,34	3,60	3,52	3,94	3,94	3,96	4,15	6,82	5,26	4,47	4,41	4,57	4,59	—	4,91	5,37
Avril .....	4,32	3,58	3,40	3,62	3,84	3,94	4,07	7,35	4,69	4,43	4,36	4,49	4,58	—	5,03	5,35
Mai .....	4,32	3,56	3,79	3,58	3,68	3,95	4,06	7,19	5,04	4,44	4,36	4,44	4,58	—	5,02	5,35
Juin .....	4,30	3,57	3,68	3,21	3,65	3,96	4,03	7,11	5,19	4,40	4,22	4,42	4,54	—	4,78	5,35
Juillet .....	4,25	3,44	3,56	3,25	3,63	3,96	3,96	6,98	5,21	4,33	4,24	4,41	4,49	—	4,67	5,38
Août .....	4,26	3,34	3,56	3,98	3,52	3,96	3,86	7,65	4,71	4,29	4,29	4,34	4,45	—	4,59	5,11
Septembre .....	4,22	3,28	3,46	3,93	3,41	3,84	3,73	6,97	4,36	4,10	4,15	4,28	4,40	—	4,54	5,10
Octobre .....	4,22	3,38	3,47	3,92	3,40	3,77	3,61	6,53	4,77	4,17	4,22	4,29	4,31	—	4,50	5,16

2. — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités												Emprunts à lots	
	Echéance de 1 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans				Echéance à plus de 20 ans		Echéance à plus de 20 ans	
	Sociétés		Villes	Sociétés		Colonie	Para-étatiques	Villes	Sociétés	Para-étatiques	Villes	Dette directe de l'Etat	Dette indirecte de l'Etat	
	4 ½ %	5 %	4 %	4 %	4 ½ %	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	
1953 Août .....	4,62	6,19	5,30	5,76	4,44	4,42	4,50	5,08	5,02	5,66	4,76	4,93	4,73	5,27
Septembre .....	4,66	6,64	5,16	5,95	4,64	4,68	4,50	4,99	4,99	5,49	4,76	4,92	4,70	5,28
Octobre .....	4,99	7,70	5,03	5,90	4,64	4,48	4,50	4,93	4,95	5,34	4,74	4,89	4,70	5,27
Novembre .....	4,66	7,11	5,—	5,78	4,65	4,68	4,51	4,91	4,93	5,36	4,73	4,89	4,67	5,31
Décembre .....	4,81	—	4,99	5,81	4,72	4,99	4,51	4,91	4,91	5,36	4,71	4,87	4,63	5,24
1954 Janvier .....	4,70	7,55	4,97	5,88	4,70	4,92	4,51	4,90	4,90	5,39	4,72	4,88	4,58	5,12
Février .....	4,81	7,69	4,96	5,60	4,67	4,69	4,53	4,90	4,89	5,32	4,71	4,87	4,54	5,14
Mars .....	5,02	8,25	4,96	5,74	4,68	4,51	4,54	4,90	4,89	5,48	4,71	4,86	4,54	5,21
Avril .....	4,37	7,18	4,94	5,68	4,64	4,63	4,54	4,90	4,90	5,51	4,70	4,86	4,55	5,23
Mai .....	4,74	7,32	4,90	5,84	4,69	4,76	4,53	4,91	4,89	5,50	4,69	4,86	4,53	5,20
Juin .....	4,79	7,62	4,88	5,83	4,63	4,81	4,54	4,89	4,90	5,63	4,68	4,86	4,49	5,16
Juillet .....	4,71	7,87	4,81	5,73	4,61	4,88	4,56	4,84	4,90	5,58	4,64	4,86	4,48	5,10
Août .....	4,36	7,37	4,72	5,71	4,48	4,68	4,57	4,82	4,89	5,40	4,59	4,85	4,41	5,03
Septembre .....	4,39	6,71	4,38	5,47	4,39	4,51	4,57	4,71	4,83	5,30	4,56	4,83	4,38	4,96
Octobre .....	4,36	6,26	4,30	5,44	4,41	4,47	4,57	4,63	4,79	5,08	4,49	4,78	4,38	4,90

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1958, p. 231.

## Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions Montant nominal	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature 2	Incorporations de réserves au capital 3	
1952 .....	2.165	1.640	1.401	1.235	14.251	16.407	15.698	72	3.476	21.523	41,4	1.386	13.666	5.541
1953 .....	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156	19,5	1.713	1.288	2.627
1953 5 prem. mois .	973	702	648	233	1.975	1.175	1.020	14	523	2.400	0,2	845	407	939
1954 5 prem. mois .	1.026	955	852	272	2.842	2.279	1.983	15	598	3.832	1,5	762	1.282	1.390
1953 Juillet .....	181	267	243	42	183	135	110	2	55	457	—	230	49	129
Août .....	111	74	71	29	83	65	63	1	10	149	—	64	4	76
Septembre ...	170	107	99	34	64	67	64	2	30	204	—	101	12	80
Octobre .....	195	171	131	60	126	131	122	2	140	442	—	83	64	246
Novembre ....	138	69	55	61	631	336	226	3	90	495	1,2	51	112	209
Décembre ...	256	237	206	126	3.010	825	801	2	22	1.084	18,1	257	562	228
1954 Janvier .....	213	179	156	38	184	272	262	5	236	687	—	121	62	471
Février .....	198	149	128	42	194	165	106	2	100	414	—	127	14	193
Mars .....	238	220	185	54	244	162	152	2	80	462	—	171	43	203
Avril .....	194	133	120	71	1.401	561	520	4	158	852	—	149	347	302
Mai .....	183	274	262	67	819	1.120	943	2	23	1.417	1,5	194	814	221
Juin .....		99	91			147	128		100	346	—	68	70	181
Juillet .....		98	86			447	439		—	545	—	134	197	194
Août .....		99	87			146	112		—	245	—	73	68	58

## B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1952 .....	279	1.187	835	110	6.417	6.182	5.093	5	212	7.581	46,6	1.806	2.570	1.811
1953 .....	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1953 5 prem. mois .	88	300	236	39	1.273	669	539	—	—	969	8,1	101	151	531
1954 5 prem. mois .	115	621	378	39	459	337	315	2	25	983	9,0	205	25	497
1953 Mars .....	22	87	57	6	27	21	21	—	—	108	—	22	9	47
Avril .....	17	97	82	6	142	159	42	—	—	256	—	30	2	92
Mai .....	14	18	14	9	561	148	148	—	—	166	—	8	28	126
Juin .....	21	169	145	6	482	201	63	2	70	440	—	40	8	230
Juillet .....	30	204	109	10	209	161	127	1	35	400	—	42	55	174
Août .....	17	75	35	8	123	134	124	—	—	209	—	14	—	145
Septembre ...	13	61	43	4	27	30	13	—	—	91	—	12	—	44
Octobre .....	24	76	64	10	121	55	53	—	—	131	—	54	—	63
Novembre ...	16	25	23	18	698	803	475	—	—	828	—	15	13	470
Décembre ...	28	100	96	6	95	130	85	—	—	230	—	33	—	148
1954 Janvier .....	25	211	116	11	205	201	180	—	—	412	—	61	6	229
Février .....	20	61	56	5	19	8	8	—	—	69	—	23	1	40
Mars .....	20	43	30	4	10	26	26	—	—	69	—	22	2	32
Avril .....	27	176	79	6	12	5	5	1	5	186	—	20	—	69
Mai .....	27	130	97	13	214	95	95	1	20	245	9,0	78	15	128

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Compris dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.





V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

173

Détail des émissions

(millions de francs)

AVRIL 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés <sup>1</sup>						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés <sup>1</sup> (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves dans les augmentations de capital	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Nombre	Montant	Nombre	Montant			Nombre
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant														
Banques .....	—	—	—	—	—	7	712,9	303,8	303,8	—	—	—	—	—	—	252,2	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances .....	—	—	—	—	—	1	10,0	10,0	2,5	—	—	—	—	—	—	—	1	1,0	—	—	—	—	—	
Opérat. financières et immobilières .....	4	7,1	2,3	—	—	12	22,4	33,2	31,3	—	—	—	—	—	3,8	3,1	9	22,5	—	—	—	1	2,0	
Commerce de détail .....	2	0,8	0,8	27	5,3	4,8	—	0,1	0,2	1	50,0	—	—	0,7	2,2	—	15	2,6	—	—	—	—	—	
Comm. de gros et comm. extérieur .....	11	6,7	6,5	35	7,9	7,8	6	3,6	6,3	6	—	—	—	3,8	3,7	0,5	19	12,1	—	—	—	1	1,2	
Fabrications métalliques .....	4	13,6	13,2	9	6,3	5,7	7	16,5	50,2	48,0	—	—	—	13,0	5,0	—	9	13,2	—	—	—	—	—	
Métallurgie du fer .....	—	—	—	1	4,0	4,0	1	4,9	3,2	3,2	—	—	—	—	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	
Métaux non ferreux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie textiles .....	5	11,7	10,9	9	6,6	5,7	4	4,7	5,4	5,4	—	—	—	10,0	4,3	2,0	8	29,4	—	—	—	1	1,5	
Industries alimentaires .....	3	0,8	0,8	6	8,7	8,7	3	11,5	14,5	14,5	—	—	—	—	7,4	0,3	2	4,4	—	—	—	—	—	
Industrie du bois .....	1	2,8	2,8	4	2,9	2,9	—	—	—	—	—	—	—	2,6	0,5	—	3	0,8	—	—	—	—	—	
Industries chimiques .....	2	0,5	0,5	1	1,0	1,0	2	5,6	6,4	6,4	—	—	—	0,5	1,0	1,8	1	0,1	—	—	—	1	0,1	
Industrie du verre .....	—	—	—	—	—	—	1	1,9	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité .....	—	—	—	—	—	1	188,6	36,8	7,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Eau .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cuir .....	—	—	—	1	2,8	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	
Papier et imprimerie .....	3	0,7	0,7	4	2,0	1,8	—	—	—	—	—	—	—	0,2	1,6	—	—	—	—	—	—	—	—	
Transport .....	2	0,8	0,8	2	1,1	1,0	3	36,3	11,0	11,0	—	—	—	—	0,9	0,2	1	0,3	—	—	—	2	25,8	
Tourisme .....	—	—	—	6	1,0	1,0	2	0,7	0,6	0,5	—	—	—	—	0,1	—	4	0,2	—	—	—	1	0,8	
Intermédiaires .....	3	0,5	0,5	6	0,3	0,3	3	0,8	1,0	0,7	—	—	—	—	0,1	—	1	0,1	—	—	—	—	—	
Déchets et matières de récupérat. .....	1	1,5	1,5	1	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction .....	2	10,1	6,1	12	3,3	3,3	7	19,2	12,1	12,1	—	—	—	5,4	2,1	1,4	3	6,3	—	—	—	—	—	
Charbon .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Terre cuite .....	—	—	—	2	2,7	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—	2,1	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ciment et industries connexes .....	—	—	—	—	—	—	1	345,0	46,5	46,5	—	—	—	—	—	46,5	—	1	0,2	—	—	—	—	
Carrières .....	—	—	—	—	—	—	2	2,5	4,1	4,1	—	—	—	—	3,9	0,2	2	0,7	—	—	—	—	—	
Chaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	8,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries céramiques .....	1	1,2	1,2	—	—	—	1	12,5	12,5	12,5	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du tabac .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du diamant .....	—	—	—	2	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	—	—	—	—	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse .....	—	—	—	2	9,1	9,1	1	0,4	0,6	0,6	—	—	—	—	8,7	—	2	3,1	—	—	—	—	—	
Films, théâtres, attractions .....	—	—	—	1	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,2	—	—	—	—	—	
Artisanat .....	1	0,1	0,1	9	2,7	2,7	2	0,6	1,8	1,8	—	—	—	—	1,3	0,3	2	0,5	—	—	—	—	—	
Agric., hortic., élev., pêche .....	—	—	—	5	3,7	3,6	—	—	—	—	—	—	—	—	2,3	—	1	0,3	—	—	—	—	—	
Divers non dénommés .....	—	—	—	4	0,4	0,4	3	0,5	0,5	0,5	—	—	—	—	0,3	0,4	6	0,8	—	—	—	—	—	
<b>Totaux ...</b>	<b>45</b>	<b>58,9</b>	<b>48,7</b>	<b>149</b>	<b>74,0</b>	<b>71,2</b>	<b>71</b>	<b>1.401,2</b>	<b>561,1</b>	<b>519,6</b>	<b>4</b>	<b>158,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>36,8</b>	<b>51,2</b>	<b>61,2</b>	<b>347,3</b>	<b>92</b>	<b>98,8</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>7</b>	<b>31,4</b>

<sup>1</sup> Coopératives : 13 sociétés constituées au capital minimum de 360.636.300 francs; 11 sociétés dissoutes au capital minimum de 8.057.300 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

173

Détail des émissions

(millions de francs)

MAI 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés <sup>1</sup>						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces				Dissolutions de sociétés <sup>1</sup> (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves de sociétés (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant			Nombre	Montant	Nombre
							Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre		Montant													
Banques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Assurances .....	—	—	—	—	—	3	40,0	15,5	7,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Opérat. financières et immobilières	10	88,8	88,6	—	—	8	31,0	9,1	6,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Commerce de détail .....	5	3,2	3,0	28	6,6	6,6	2	0,3	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Comm. de gros et comm. extérieur	10	12,1	10,4	23	6,3	6,3	16	297,8	204,0	204,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Fabrications métalliques .....	3	12,3	4,5	4	5,6	5,6	5	74,2	53,5	53,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Métallurgie du fer .....	1	1,7	1,3	—	—	—	—	—	—	—	1	20,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Métaux non ferreux .....	2	1,1	1,1	—	—	—	1	24,0	476,0	476,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industries textiles .....	1	0,5	0,5	3	1,4	1,1	1	15,0	45,0	45,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industries alimentaires .....	3	8,9	8,9	2	0,6	0,6	4	61,2	21,8	21,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industrie du bois .....	1	0,4	0,4	12	8,0	8,0	3	1,3	5,2	5,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industries chimiques .....	2	1,6	1,4	3	0,4	0,4	2	2,1	203,5	40,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Industrie du verre .....	—	—	—	1	3,2	3,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Eau .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cuir .....	—	—	—	—	—	—	2	0,3	5,7	5,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Papier et imprimerie .....	2	0,8	0,8	2	1,2	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Transport .....	1	80,0	80,0	4	1,5	1,5	2	257,1	57,9	57,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Tourisme .....	1	1,2	1,2	4	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Intermédiaires .....	2	0,6	0,5	13	1,4	1,4	5	6,0	2,8	2,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	1	0,4	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction .....	4	4,0	2,6	9	9,6	9,6	7	6,3	12,4	12,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Charbon .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes ...	—	—	—	2	0,6	0,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières .....	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac .....	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant .....	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse .....	2	4,2	4,2	3	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions .....	—	—	—	2	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Artisanat .....	—	—	—	10	3,8	3,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Agric., hortic., élev., pêche .....	1	0,2	0,2	1	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés .....	—	—	—	3	1,3	1,3	5	1,9	6,5	4,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Totaux...</b>	<b>51</b>	<b>221,6</b>	<b>209,6</b>	<b>132</b>	<b>52,8</b>	<b>52,5</b>	<b>67</b>	<b>818,9</b>	<b>1.119,7</b>	<b>942,7</b>	<b>2</b>	<b>23,0</b>	<b>—</b>	<b>1,5</b>	<b>127,3</b>	<b>38,9</b>	<b>27,4</b>	<b>814,4</b>	<b>70</b>	<b>39,0</b>	<b>5</b>	<b>6,9</b>	<b>9</b>	<b>45,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

<sup>1</sup> Coopératives : 14 sociétés constituées au capital minimum de 909.100 francs; 8 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.048.920 francs.

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)				Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réduction de capital Montant
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Appports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

AVRIL 1954

Belgique .....	45	58,9	48,7	149	74,0	71,2	70	1400,7	560,6	519,1	4	158,5	—	—	148,9	347,1	98,8	—	31,4
Etranger .....	—	—	—	—	—	—	1	0,5	0,5	0,5	—	—	—	—	0,3	0,2	—	—	—
Totaux.....	45	58,9	48,7	149	74,0	71,2	71	1401,2	561,1	519,6	4	158,5	—	—	149,2	347,3	98,8	—	31,4

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	33	12,3	10,1	138	38,4	35,9	35	23,1	16,3	15,9	—	—	—	—	26,1	5,9	18,0	—	1,7
de 1 à 5 millions	9	18,6	14,6	9	20,8	20,5	22	49,7	52,0	47,9	—	—	—	—	39,3	18,0	32,3	—	4,7
de 5 à 10 millions	3	28,0	24,0	2	14,8	14,8	4	60,0	34,3	26,7	1	8,5	—	—	37,3	14,2	21,5	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	5	34,8	75,2	75,2	—	—	—	—	—	59,2	27,0	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	3	533,6	133,3	103,9	3	150,0	—	—	46,5	—	—	—	25,0
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	700,0	100,0	100,0	—	—	—	—	—	100,0	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	—	150,0	150,0	—	—	—	—	—	150,0	—	—	—
Totaux.....	45	58,9	48,7	149	74,0	71,2	71	1401,2	561,1	519,6	4	158,5	—	—	149,2	347,3	98,8	—	31,4

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

MAI 1954

Belgique .....	51	221,6	209,6	132	52,8	52,5	67	818,9	1119,7	942,7	2	23,0	—	1,5	193,6	814,4	39,0	6,9	45,5
Etranger .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	51	221,6	209,6	132	52,8	52,5	67	818,9	1119,7	942,7	2	23,0	—	1,5	193,6	814,4	39,0	6,9	45,5

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	30	17,0	15,4	122	28,5	28,2	30	30,7	12,1	11,3	—	—	—	—	24,4	2,6	14,4	1,9	3,0
de 1 à 5 millions	16	38,8	35,2	10	24,3	24,3	21	79,3	54,5	47,3	1	3,0	—	—	49,3	26,0	11,8	5,0	4,1
de 5 à 10 millions	2	15,8	9,0	—	—	—	8	106,3	62,2	56,0	—	—	—	1,5	12,7	38,4	12,8	—	—
de 10 à 20 millions	1	20,0	20,0	—	—	—	2	252,6	25,9	25,9	1	20,0	—	—	20,0	25,9	—	—	13,4
de 20 à 50 millions	1	50,0	50,0	—	—	—	3	80,5	129,5	129,5	—	—	—	—	7,5	89,5	—	—	25,0
de 50 à 100 millions	1	80,0	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	79,7	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	3	269,5	835,5	672,7	—	—	—	—	—	632,0	—	—	—
Totaux.....	51	221,6	209,6	132	52,8	52,5	67	818,9	1119,7	942,7	2	23,0	—	1,5	193,6	814,4	39,0	6,9	45,5

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE <sup>1</sup>

18

(Emissions publiques à long et moyen terme)

Périodes	en Belgique	à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1952 .....	23.760	\$ U.S. 50 fr. cong. 100 fr. s. 50
1953 .....	20.996	fr. cong. 265 fr. s. 60
1953 Septembre .	1.500	—
Octobre .	6.901	—
Novembre .	475	fr. s. 60
Décembre .	400	—
1954 Janvier ...	1.500	—
Février ...	11.514	—
Mars .....	1.574	—
Avril .....	2.220	—
Mai .....	1.400	—
Juin .....	650	—
Juillet ...	7.535	fl. P.-B. 100
Août .....	—	—
Septembre .	1.650	fl. P.-B. 12,5

VII. OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes <sup>2</sup>	Remboursements nets	
	(millions de francs)		
1952 Moyenne ...	409	72	276
1953 Moyenne ...	415	57	233
1953 Août .....	447	23	105
Septembre .	372	—	210
Octobre .	564	18	116
Novembre .	465	68	150
Décembre .	424	12	240
1954 Janvier ...	370	688	268
Février ...	432	14	269
Mars .....	509	25	335
Avril .....	288	18	272
Mai .....	407	11	148
Juin .....	417	14	204
Juillet ...	473	19	206
Août .....	439	24	260

VIII. INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES <sup>3</sup>

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus (millions de francs)
1952 Moyenne ...	1.267
1953 Moyenne ...	1.466
1953 Août .....	1.496
Septembre .	1.561
Octobre .	1.774
Novembre .	1.286
Décembre .	1.669
1954 Janvier ...	1.458
Février ...	1.334
Mars .....	1.566
Avril .....	1.710
Mai .....	1.606
Juin .....	1.751
Juillet ...	1.939
Août .....	1.541

<sup>1</sup> Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — <sup>2</sup> Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — <sup>3</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

# FINANCES PUBLIQUES

## I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

25<sup>1</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme <sup>3</sup>			Dettes à court terme <sup>4</sup>			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales <sup>1 5</sup>
	intérieure			extérieure 1 2	intérieure	extérieures 2	totale	intérieure 5	extérieure 2	totale		
	directe	indirecte	totale									
1953 Juillet	124.839	8.656	133.495	14.441	31.362	2.825	34.187	69.714	2.786	72.500	20.486	275.109
Août	124.736	8.656	133.392	14.515	32.378	2.823	35.201	69.551	4.358	73.909	20.361	277.378
Septembre	124.632	8.648	133.280	14.481	32.975	2.817	35.792	69.115	4.351	73.466	20.914	277.933
Octobre	131.401	8.639	140.040	14.580	32.759	2.818	35.577	64.600	4.552	69.152	20.346	279.695
Novembre	130.992	8.632	139.624	14.612	33.996	2.817	36.813	64.532	4.549	69.081	20.528	280.658
Décembre	130.564	8.624	139.188	14.578	33.098	2.567	35.665	66.732	4.543	71.275	21.223	281.929
1954 Janvier	129.315	8.600	137.915	14.606	32.897	2.570	35.467	69.615	4.545	74.160	19.945	282.093
Février	138.124	8.593	146.717	14.636	31.327	2.572	33.899	68.510	4.547	73.057	19.241	287.550
Mars	140.614	8.586	149.200	14.670	30.687	2.584	33.271	65.571	4.559	70.130	20.071	287.342
Avril	140.493	8.576	149.069	14.687	29.564	2.591	32.155	69.875	4.567	74.442	19.791	290.144
Mai	140.387	8.565	148.952	14.616	30.619	4.059	34.678	68.887	4.808	73.695	19.470	291.411
Juin	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411
Août	147.605	8.553	156.158	15.469	25.845	2.050	27.895	67.862	3.267	71.129	19.841	290.492
Septembre	147.504	8.545	156.049	15.478	25.808	2.050	27.858	67.284	4.470	71.754	19.523	290.662

<sup>1</sup> Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — <sup>2</sup> Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — <sup>3</sup> Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — <sup>4</sup> Certificats à un an d'échéance au plus. — <sup>5</sup> Non compris la Dotation des Combattants.

## II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

25<sup>2</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie <sup>1</sup>	Créance consolidée sur l'Etat <sup>2</sup>	Effets publics nationaux <sup>3</sup>	
1951 Mars	555	34.860	1.093	36.508
Juin	1.222	34.860	1.172	37.254
Septembre	2.949	34.860	1.188	38.997
Décembre	6.529	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133

<sup>1</sup> Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 19 de la loi organique de la B.N.B. — <sup>2</sup> Art. 3 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — <sup>3</sup> Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

## III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (sans distinction d'exercice)

25<sup>3</sup>

Source : *Moniteur belge*.

(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1954)

Recettes	millions de francs	Dépenses	millions de francs
<b>Voies et moyens :</b>		<b>Dépenses ordinaires :</b>	
Impôts	49.403	Dettes publiques	6.658
Taxes, péages et redevances	1.503	Pensions	7.593
Revenus patrimoniaux	793	Dotations	192
Remboursements	591	Non-valeurs et remboursements	714
Produits divers	950	Administration { rémunérations	12.147
Impôts d'assainissement monétaire	535	générale { matériel	4.632
Recettes résultant de la guerre	670	Subventions	16.639
		Travaux	862
		Autres dépenses	2.748
		Dépenses résultant de la guerre	745
Total...	54.445	Total...	52.930
<b>Recettes extraordinaires :</b>		<b>Dépenses extraordinaires :</b>	
Diverses	1.843	Service de la dette publique	1.118
Produits de l'emprunt d'assainiss. mon.	1	Crédits relatifs aux avances	367
Produits d'emprunts consolidés	18.985	Crédits relatifs aux participations	786
Impôts d'assainissement monétaire	—	Crédits relatifs { immob. nouv. ...	9.110
		aux immobilis. { rest. du dom. pub.	1.065
		Autres dépenses	—
		Investissements par l'aide Marshall	4
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	350
Total...	20.829	Total...	12.800
TOTAL GENERAL...	75.274	TOTAL GENERAL...	65.730
		Boni...	+ 9.544

## a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes <sup>1</sup>	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales <sup>1</sup>	Recettes globales cumulatives depuis janvier <sup>1</sup>
1952 Moyenne mensuelle	2.730	1.140	2.070	5.940	—
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	—
1953 Juin .....	2.730	1.068	1.939	5.737	34.633
Juillet .....	4.748	1.129	2.069	7.946	42.579
Août .....	1.877	1.029	1.893	4.799	47.378
Septembre .....	1.562	1.147	1.940	4.649	52.027
Octobre .....	1.883	1.144	2.088	5.115	57.142
Novembre .....	1.985	1.083	2.232	5.300	62.442
Décembre .....	2.000	1.175	2.129	5.304	67.746
1954 Janvier .....	4.202	1.022	1.964	7.188	7.188
Février .....	2.046	995	1.842	4.883	12.071
Mars .....	2.114	1.202	2.026	5.342	17.413
Avril .....	2.861	1.116	1.978	5.955	23.368
Mai .....	2.885	1.081	2.074	6.040	29.408
Juin .....	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897
Juillet .....	4.998	1.122	2.072	8.192	44.089
Août .....	2.153	1.096	2.064	5.313	49.402

## b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 août 1954 pour les exercices 1953 et 1954

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1953		Exercice 1954		Août 1954
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1954
<b>I. Contributions directes<sup>1</sup> .....</b>	<b>32.684</b>	<b>34.196</b>	<b>17.380</b>	<b>17.394</b>	<b>2.153</b>
<b>II. Douanes et accises .....</b>	<b>13.210</b>	<b>12.934</b>	<b>8.431</b>	<b>8.273</b>	<b>1.096</b>
dont douanes .....	4.381	4.200	3.000	2.891	342
accises .....	7.913	8.578	4.836	5.279	699
taxes spéciales de consommat.	670		417		44
<b>III. Enregistrement .....</b>	<b>23.958</b>	<b>24.035</b>	<b>16.006</b>	<b>16.429</b>	<b>2.064</b>
dont enregistrement .....	2.353	2.370	1.633	1.529	163
successions .....	1.126	925	725	669	95
timbres et taxes assimilées .....	20.201	20.500	13.456	14.005	1.786
<b>Total<sup>1</sup> ...</b>	<b>69.852</b>	<b>71.165</b>	<b>41.817</b>	<b>42.096</b>	<b>5.313</b>
<b>Différence par rapport aux éval. budgét.</b>	<b>— 1.313</b>		<b>— 279</b>		

<sup>1</sup> Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

# REVENUS ET EPARGNE

30<sup>1</sup>

## I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en avril 1954

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paie- ment	Dette obliga- taire <sup>1</sup>	Coupons d'obliga- tions bruts <sup>2</sup>
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			
(millions de francs)										
<b>A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique</b>										
Banques .....	16	16	—	950,0	1.192,5	302,4	—	139,2	153,7	4,2
Assurances .....	18	18	—	117,5	120,5	48,9	—	16,9	—	—
Opérations financières et immobilières ...	262	211	51	2.056,4	2.995,7	291,2	6,5	174,1	1.222,3	51,3
Commerce de détail .....	77	49	28	95,9	37,0	11,4	3,5	1,3	66,9	4,1
Commerce de gros et commerce extérieur	468	328	140	755,3	616,5	138,0	27,3	31,0	11,9	1,0
Fabrications métalliques .....	286	210	76	2.867,6	1.134,8	341,1	43,2	218,0	51,5	2,9
Métallurgie du fer .....	20	12	8	197,8	86,1	8,5	3,0	1,8	181,3	9,2
Métaux non ferreux .....	13	8	5	428,5	140,1	47,5	1,1	36,0	14,2	0,7
Industries textiles .....	227	144	83	2.088,5	2.367,6	97,8	79,3	25,2	35,7	2,0
Industries alimentaires .....	161	125	36	1.187,2	737,2	170,8	12,8	80,5	122,6	7,4
Industrie du bois .....	58	42	16	165,5	78,6	13,6	3,0	1,5	16,9	1,2
Industries chimiques .....	98	66	32	786,8	748,3	94,5	23,4	61,7	149,4	8,6
Industrie du verre .....	20	16	4	103,3	139,2	24,9	0,8	20,1	—	—
Electricité .....	11	11	—	3.406,8	417,5	289,5	—	255,2	542,6	30,5
Gaz .....	9	8	1	993,8	352,1	81,4	0,1	66,3	—	—
Eau .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir .....	34	22	12	251,5	171,1	10,0	13,2	1,1	0,8	0,1
Papier et imprimerie .....	70	53	17	389,9	222,8	60,8	8,2	20,3	—	—
Transport .....	117	95	22	412,5	436,3	81,2	21,6	37,3	6,0	0,3
Tourisme .....	52	37	15	124,9	75,1	14,5	1,7	8,8	1,0	0,1
Intermédiaires .....	90	64	26	202,6	49,9	40,2	1,6	22,1	—	—
Déchets et matières de récupération .....	12	6	6	29,6	6,5	7,6	0,9	—	—	—
Construction .....	94	78	16	390,1	168,8	59,1	4,4	19,9	3,4	0,2
Charbon .....	22	16	6	2.249,6	632,7	309,5	14,6	240,3	93,8	5,1
Terre cuite .....	18	13	5	112,3	70,3	12,8	1,5	6,1	—	—
Ciment et industries connexes .....	29	27	2	1.223,8	410,9	205,1	0,1	148,1	70,0	4,4
Carrières .....	34	26	8	213,7	69,6	30,3	1,0	24,5	0,7	0,1
Chaux .....	10	10	—	58,7	46,5	10,9	—	8,3	—	—
Industries céramiques .....	12	5	7	54,0	21,7	4,2	3,3	0,9	—	—
Industrie du tabac .....	2	2	—	7,8	9,5	1,2	—	0,4	—	—
Industrie du diamant .....	4	3	1	1,6	4,7	0,3	—	0,1	—	—
Editions, librairies, presse .....	27	15	12	50,1	2,9	4,9	1,9	3,0	—	—
Films, théâtres, attractions .....	29	16	13	29,9	0,1	1,8	0,7	0,5	—	—
Artisanat .....	97	67	30	144,5	107,0	17,0	2,3	3,4	6,7	0,4
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	7	4	3	19,0	1,9	0,3	0,3	—	—	—
Divers non dénommés .....	94	73	21	202,8	80,2	16,3	2,2	3,5	1,9	0,1
<b>TOTAL...</b>	<b>2.598</b>	<b>1.896</b>	<b>702</b>	<b>22.369,8</b>	<b>13.752,2</b>	<b>2.849,5</b>	<b>283,5</b>	<b>1.677,4</b>	<b>2.753,3</b>	<b>133,9</b>
<b>B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge</b>										
Banques, sociétés financières .....	1	1	—	400,0	137,5	155,1	—	65,1	5,0	0,2
Sociétés commerciales .....	1	—	1	0,6	—0,3	—	0,6	—	—	—
Sociétés industrielles .....	2	1	1	6,0	0,3	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles .....	2	2	—	31,5	14,9	8,2	—	6,5	—	—
Services publics .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines .....	—	—	—	—	—	—	—	—	92,0	4,3
Construction .....	1	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—
Transport .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses .....	1	1	—	1,0	0,1	0,2	—	—	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>439,3</b>	<b>152,5</b>	<b>163,5</b>	<b>0,6</b>	<b>71,6</b>	<b>97,0</b>	<b>4,5</b>
<b>C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger</b>										
Electricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer .....	2	—	2	13,0	—4,4	—	0,3	—	—	—
Tramways .....	1	—	1	7,5	8,7	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales .....	1	1	—	14,1	14,8	7,6	—	1,3	—	—
Sociétés diverses .....	3	2	1	102,4	18,1	22,7	0,1	18,2	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>137,0</b>	<b>37,2</b>	<b>30,3</b>	<b>0,4</b>	<b>19,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>TOTAL GENERAL...</b>	<b>2.613</b>	<b>1.904</b>	<b>709</b>	<b>22.946,1</b>	<b>13.941,9</b>	<b>3.043,3</b>	<b>284,5</b>	<b>1.768,5</b>	<b>2.850,3</b>	<b>138,4</b>

<sup>1</sup> Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

<sup>2</sup> En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'avril 1954 :

(millions de francs)	
Coupons d'emprunts de l'Etat .....	600,1
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	87,2
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes .....	71,6
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	149,8
	858,7
Coupons d'emprunts extérieurs .....	—

Tableau rétrospectif \*

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire <sup>1</sup>	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfici	en perte			bénéfici	perte			
1952 <sup>a</sup> .....	12.118	9.293	2.825	117.894	88.757	24.715	1.026	12.988	35.732 <sup>a</sup>	1.267
1953 <sup>a</sup> .....	12.805	9.046	3.759	136.107	86.053	23.561	2.078	13.128	36.474 <sup>a</sup>	1.501
1953 Février .....	204	105	54	501	1.037	292	15	38	2.985	124
Mars .....	2.005	1.428	577	12.137	9.996	2.038	303	1.127	2.687	109
Avril .....	3.286	2.298	988	25.257	14.764	3.233	437	1.903	3.290	142
Mai .....	3.125	2.222	903	31.858	21.266	5.656	553	2.902	2.602	107
Juin .....	1.531	1.077	454	20.472	13.318	3.673	199	1.930	2.717	111
Juillet .....	611	438	173	13.279	5.457	4.717	139	2.785	3.474	150
Août .....	240	161	79	1.545	1.301	203	53	134	2.523	97
Septembre ...	362	243	119	2.047	1.650	245	42	104	2.841	117
Octobre .....	654	470	184	10.986	6.432	1.443	172	884	2.800	116
Novembre ...	352	251	101	10.126	6.159	1.293	81	915	2.730	113
Décembre ...	342	239	103	5.806	3.671	578	73	287	3.361	147
1954 Janvier .....	112	82	30	2.221	734	190	19	106	3.885	171
Février .....	169	123	46	649	1.466	353	13	57	2.882	124
Mars .....	1.576	1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	2.718	111
Avril .....	2.613	1.904	709	22.946	13.942	3.043	285	1.769	2.850	138

\* Les chiffres de 1954 sont provisoires.

<sup>1</sup> En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.<sup>2</sup> Déduction faite des doubles emplois.<sup>a</sup> Au 31 décembre.

## II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers  
à la Caisse d'Épargne<sup>1</sup> (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1952 Moy. mens.	1.080	677	403	40.748 <sup>2</sup>
1953 Moy. mens.	1.100	807	293	45.493 <sup>2</sup>
1953 Juillet ...	1.242	843	399	42.951
Août .....	1.044	746	298	43.249
Septembre .	1.017	800	217	43.466
Octobre ...	1.078	847	231	43.697
Novembre .	953	693	260	43.957
Décembre .	1.283	973	310	45.493 <sup>2</sup>
1954 Janvier ...	1.438	684	754	46.247
Février ...	1.112	757	355	46.602
Mars .....	1.074	958	116	46.718
Avril ... p	1.022	971	51	46.769
Mai .....	980	944	36	46.805
Juin .....	1.025	1.004	21	46.826
Juillet ... p	1.303	1.018	285	47.111
Août ... p	1.001	799	202	47.313
Sept. ... p	1.006	863	143	47.456

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés  
à la Caisse de Retraite \*

(millions de francs)

Périodes	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10-8-1925 et 18-6-1930)	Totaux
	Loi du 16-8-1905	Loi du 15-12-1937			
		Versements obligat.	Versements facultat.		
1952 Moy. mens.	3,2	35,5	13,3	26,1	78,1
1953 Moy. mens.	3,9	37,6	13,6	26,5	81,6
1952 Octobre ...	3,9	34,9	12,4	27,2	78,4
Novembre .	2,2	34,4	12,8	26,2	75,6
Décembre .	3,2	34,2	14,5	26,5	78,4
1953 Janvier ...	3,1	33,1	14,4	26,5	82,1
Février ...	4,8	34,6	13,2	25,7	78,3
Mars .....	3,6	37,7	14,1	26,4	81,8
Avril .....	3,5	34,6	12,6	26,4	77,1
Mai .....	4,0	39,4	13,7	25,5	82,6
Juin .....	4,1	33,8	13,0	26,8	77,7
Juillet ...	4,2	36,1	12,9	26,5	79,7
Août .....	3,6	37,9	13,2	25,8	80,5
Septembre .	3,5	35,5	13,5	25,9	78,4
Octobre ...	4,9	37,1	13,1	28,7	83,8
Novembre .	2,9	35,5	12,5	25,1	76,0
Décembre .	4,8	50,6	17,3	29,3	102,0

\* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 211,8 millions de francs en 1951, 228,7 millions de francs (montant provisoire) en 1952 et 227,8 millions de francs (montant provisoire) en 1953. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs).

<sup>1</sup> Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1952 : 7.223.062 et au 31 décembre 1953 : 7.222.827.<sup>2</sup> Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

**III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)**  
*Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.*

Périodes	Indice général *	Indices par industries																							
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer <sup>1</sup>	Ensemble <sup>1</sup>	

**a) Indice des salaires horaires moyens**

1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1951 Décembre <sup>2</sup>	487	508	469	495	501	479	488	441	488	495	476	519	505	512	480	484	470	424	475	469	460	465	423	431	516
1952 Mars <sup>2</sup>	491	510	472	505	499	493	498	452	477	498	474	511	499	505	482	483	473	430	475	475	463	443	446	445	526
Juin	492	515	476	508	501	491	499	440	490	508	465	516	499	508	489	491	468	429	475	458	479	428	448	444	540
Septembre	486	514	478	492	489	499	495	436	458	496	458	504	482	493	489	484	458	422	464	462	484	439	448	446	527
Décembre	485	520	472	498	501	493	496	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	464	460	479	455	452	453	526
1953 Mars	485	497	477	493	492	497	495	440	460	464	464	513	486	499	463	484	453	416	464	463	474	445	454	452	530
Juin	487	505	475	493	491	500	497	440	459	467	467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	502	495	444	464	469	469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	501	501	447	469	478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	458	538
1954 Mars	p494	497	485	494	513	506	503	445	478	p480	524	p503	p513	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533	
Juin	p502	518	495	509	533	507	511	468	486	p485	p530	p507	p518	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556	

**b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés**

1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1951 Décembre <sup>2</sup>	473	456	435	449	501	457	459	419	470	464	457	505	519	512	467	455	477	413	483	499	432	410	—	—	526
1952 Mars <sup>2</sup>	476	459	439	461	495	467	468	428	470	472	457	501	510	506	472	446	478	423	483	505	438	410	—	—	536
Juin	475	456	439	463	482	466	467	420	463	474	451	500	508	504	480	450	474	419	483	490	453	410	—	—	544
Septembre	470	456	440	446	481	469	462	415	452	469	445	490	494	492	479	443	467	420	472	491	457	410	—	—	528
Décembre	469	449	438	457	489	468	467	412	452	470	449	490	494	492	461	444	456	421	472	490	451	410	—	—	530
1953 Mars	470	444	448	453	482	470	465	411	449	448	448	492	497	494	461	445	463	420	472	492	455	410	—	—	529
Juin	470	448	448	445	471	473	462	413	449	449	449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	473	461	411	457	453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531	
Décembre	475	446	454	447	483	473	465	406	458	458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531	
1954 Mars	p477	458	454	452	481	477	468	408	468	p463	507	p516	p511	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539	
Juin	p482	465	457	462	485	479	473	428	469	p467	p512	p516	p514	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553	

**c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés**

1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1951 Décembre <sup>2</sup>	469	455	458	464	506	455	465	480	454	435	504	527	515	457	475	432	423	438	438	457	457	426	—	—	476
1952 Mars <sup>2</sup>	475	457	462	475	517	470	478	483	441	443	438	499	525	512	463	467	432	433	438	461	460	436	—	—	486
Juin	475	454	461	481	514	466	477	476	440	444	430	493	521	507	470	492	428	430	439	442	482	449	—	—	493
Septembre	468	454	462	467	505	468	472	475	432	442	428	480	498	489	469	482	418	431	430	442	477	449	—	—	479
Décembre	468	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	496	487	458	482	414	431	430	443	486	449	—	—	481
1953 Mars	468	447	468	470	513	469	475	475	427	430	481	495	488	452	485	418	431	430	443	496	457	—	—	485	
Juin	470	451	464	465	507	472	474	475	427	432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485	
Septembre	469	448	464	457	505	476	473	475	432	435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486	
Décembre	475	449	476	466	514	475	477	475	432	442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486	
1954 Mars	p475	452	473	470	515	476	479	475	444	p445	493	p513	p503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495	
Juin	p479	457	473	477	524	477	483	495	444	p448	p493	p514	p504	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510	

\* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

<sup>1</sup> Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

<sup>2</sup> Ces indices tiennent compte de l'allocation temporaire prévue au *Moniteur belge* du 10 novembre 1951.

# MOUVEMENT DES AFFAIRES

## I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

### Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money <sup>1</sup>		Titres, effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1952 Moyenne .....	38	2,3	159,0	1,9	9,4	156,6	84,6	2,9	4,1	163,7	257,1	177,1	58,8	340,8	315,9
1953 Moyenne .....	38	2,4	154,8	1,8	8,4	159,4	75,6	2,6	3,2	166,2	242,0	185,3	56,1	351,5	298,1
1953 Juillet .....	38	2,4	144,5	2,4	6,5	162,6	75,9	2,6	3,6	170,0	230,5	188,4	60,5	358,4	291,0
Août .....	38	2,5	122,3	1,5	6,3	148,5	73,0	2,4	2,6	154,9	204,2	174,2	52,8	329,1	257,0
Septembre .....	38	2,6	142,5	1,9	7,6	160,8	67,6	2,5	3,2	167,8	220,9	188,3	57,0	356,1	277,9
Octobre .....	38	2,6	166,5	1,9	14,4	169,4	78,9	2,7	3,1	176,6	262,9	203,3	61,6	379,9	324,5
Novembre .....	38	2,1	135,9	1,5	6,6	154,4	72,8	2,5	2,9	160,5	218,2	185,6	53,4	346,1	271,6
Décembre .....	38	2,3	186,2	1,7	8,4	174,4	81,4	2,7	3,1	181,1	279,1	209,0	64,3	390,1	343,4
1954 Janvier .....	38	2,2	167,4	1,5	8,6	158,0	77,6	2,6	2,8	164,3	256,4	181,9	56,1	346,2	312,5
Février .....	38	2,2	151,8	1,4	8,1	152,4	69,7	2,4	2,8	158,4	232,4	182,4	52,1	340,8	284,5
Mars .....	38	2,4	180,5	1,7	12,0	177,2	80,8	2,8	3,4	184,1	276,7	213,5	60,2	397,6	336,9
Avril .....	38	2,2	151,6	1,7	7,5	163,8	82,8	2,6	3,4	170,3	245,3	195,2	53,9	365,5	299,2
Mai .....	38	2,3	131,9	1,7	7,2	165,0	74,2	2,6	3,8	171,6	217,1	195,6	51,4	367,2	268,5
Juin .....	38	2,2	119,5	1,8	6,1	169,6	78,3	2,5	3,9	176,1	207,8	199,3	53,2	375,4	261,0
Juillet .....	38	2,6	117,8	2,1	10,9	175,4	90,4	2,8	3,8	182,9	222,9	202,3	56,1	385,2	279,0
Août .....	38	2,5	115,8	1,7	7,8	163,7	76,8	2,4	2,9	170,3	203,3	187,3	50,6	357,6	253,9
Septembre .....	38	2,5	124,4	1,4	5,0	169,2	74,3	2,5	3,0	175,6	206,7	201,0	54,1	376,6	260,8

Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

## II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne)	Avoirs des particuliers (journalière)	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation <sup>2</sup>
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1952 Moyenne .....	652 <sup>1</sup>	28,1	21,0	27,9	71,7	28,0	71,7	199,3	91	3,74
1953 Moyenne .....	664 <sup>1</sup>	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92	3,80
1953 Juillet .....	659	29,5	21,4	31,6	79,6	33,2	79,6	224,0	91	4,02
Août .....	660	26,8	21,4	28,5	69,0	28,5	69,0	195,0	92	3,84
Septembre .....	661	27,3	21,0	27,2	65,2	25,1	65,2	182,7	91	3,35
Octobre .....	662	28,4	21,8	29,4	77,8	32,0	77,8	217,0	92	3,75
Novembre .....	663	27,1	21,2	27,2	67,6	27,0	67,6	189,4	92	3,83
Décembre .....	664	27,2	21,1	30,8	76,3	28,8	76,3	212,2	92	3,91
1954 Janvier .....	666	28,6	20,9	30,3	79,0	32,0	79,0	220,3	92	4,07
Février .....	667	27,2	20,4	26,2	66,5	26,8	66,5	186,0	92	3,75
Mars .....	669	26,7	20,1	29,2	72,2	27,8	72,2	201,4	92	3,65
Avril .....	669	27,7	20,7	29,9	75,6	30,9	75,6	212,0	92	4,04
Mai .....	670	28,0	20,3	27,5	71,8	28,3	71,8	199,4	92	3,92
Juin .....	671	28,1	20,7	29,3	70,4	26,2	70,4	196,3	91	3,61
Juillet .....	672	30,6	21,1	34,4	84,5	36,8	84,5	240,2	91	3,97
Août .....	673	27,4	20,5	28,2	70,8	28,5	70,8	198,3	91	3,65
Septembre .....	675	27,2	20,0	28,5	71,3	28,0	71,3	199,1	91	3,67

<sup>1</sup> Au 31 décembre.

<sup>2</sup> Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

\* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

# PRIX

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs	
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques		Engrais chimiques
Nombre de produits.....	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1952 Moyenne .....	444	402	485	395	473	556	507	291	534	462	346	374	280	359
1953 Moyenne .....	415	387	475	344	430	552	455	280	420	458	303	315	276	366
1953 Juillet .....	413	391	468	333	429	551	446	281	422	459	299	312	268	364
Août .....	413	399	462	335	429	551	446	281	420	459	299	311	270	362
Septembre .....	411	394	465	335	429	551	446	281	420	459	299	311	270	360
Octobre .....	411	400	458	337	426	551	438	281	418	458	300	311	272	363
Novembre .....	412	407	453	339	426	550	438	281	417	458	302	312	277	363
Décembre .....	413	404	462	343	424	550	438	278	415	457	303	312	280	361
1954 Janvier .....	412	401	477	350	419	550	438	278	396	457	304	312	281	361
Février .....	412	394	495	340	420	550	438	282	396	457	304	312	282	358
Mars .....	410	376	491	340	420	550	438	281	401	446	305	314	282	350
Avril .....	410	373	488	343	422	550	438	284	406	446	303	315	273	352
Mai .....	409	357	494	333	423	550	438	280	410	450	301	316	265	352
Juin .....	412	369	486	332	422	550	438	277	410	450	302	317	266	350
Juillet .....	409	390	433	329	421	550	438	277	407	450	302	316	266	337
Août .....	408	399	420	322	423	550	438	279	411	449	302	317	267	329
Septembre .....	408	385	426	320	423	550	438	274	417	449	303	317	267	326

## a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
Nombre de produits.....	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1952 Moyenne .....	325	650	499	412	412	369	550	416	273	442	477	525	420	584
1953 Moyenne .....	232	625	427	384	457	329	478	341	259	447	438	487	402	456
1953 Juillet .....	222	623	422	387	460	325	488	355	256	445	434	488	402	428
Août .....	224	623	423	385	463	327	477	349	256	445	435	488	404	431
Septembre .....	223	623	426	377	453	322	468	328	256	446	435	488	403	429
Octobre .....	192	625	434	378	456	323	468	328	256	447	431	488	396	429
Novembre .....	204	625	442	379	454	325	467	345	256	458	429	485	393	436
Décembre .....	202	628	443	381	448	332	472	341	256	458	429	484	392	434
1954 Janvier .....	195	624	449	378	438	329	475	335	253	461	424	472	396	426
Février .....	190	625	449	376	431	325	481	328	253	461	422	465	392	428
Mars .....	194	620	458	374	426	322	483	330	253	461	421	461	390	439
Avril .....	215	615	462	377	442	314	475	368	253	461	422	461	390	449
Mai .....	220	614	463	375	448	315	459	361	253	463	425	464	392	452
Juin .....	230	625	463	382	463	331	472	331	253	463	427	469	392	457
Juillet .....	242	625	465	382	456	329	480	335	252	463	428	472	392	455
Août .....	234	632	469	382	450	328	484	340	252	465	427	473	391	451
Septembre .....	246	632	472	381	433	328	493	345	252	468	430	474	393	463

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE **45<sup>2</sup>**  
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statist- ics)	France (Statist- ique générale de la France) 1	Pays- Bas (Cen- tral Bureau voor de Statist- iek)	Roya- me-Uni (Board of Trade)	Suède (Admi- nistrat- ion du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1952 Moyenne .....	114	106	143	140	149	148	102
1953 Moyenne .....	107	105	138	134	149	139	98
1953 Juillet .....	106	105	137	133	150	139	98
Août .....	106	105	137	133	149	138	98
Septembre ...	106	105	137	133	149	138	98
Octobre .....	106	105	136	133	148	138	98
Novembre ...	106	104	137	134	149	138	98
Décembre .....	106	105	138	134	149	138	97
1954 Janvier .....	106	105	138	135	149	138	98
Février .....	106	105	138	136	149	138	99
Mars .....	106	105	136	135	150	138	99
Avril .....	106	105	139	136	150	139	99
Mai .....	105	105	139	137	151	138	99
Juin .....	106	p 105	135	137	152	139	99
Juillet .....	105	p 106	p 134	134	152	139	99
Août .....	105	p 106	p 136		p 150		99
Septembre ...	105		p 135		p 150		

<sup>1</sup> Base 100 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL **46**  
EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Périodes	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires
Nombre de produits .....	56	34	22
1952 Moyenne .....	416	392	453
1953 Moyenne .....	415	395	446
1953 Juillet .....	414	393	446
Août .....	416	396	447
Septembre .....	419	400	447
Octobre .....	418	400	446
Novembre .....	419	401	446
Décembre .....	418	400	445
1954 Janvier .....	420	404	445
Février .....	424	409	445
Mars .....	422	407	446
Avril .....	422	406	445
Mai .....	423	408	445
Juin .....	424	410	445
Juillet .....	422	407	444
Août .....	424	409	444
Septembre .....	423	407	444

PRODUCTION

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

**55<sup>1</sup>**

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'ex- traction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne .....	87	125	408	353	640	451	541	2.425 <sup>1</sup>	24,0	1.502
1952 Moyenne .....	98	135	400	309	601	413	809	2.532	24,3	1.673
1953 Moyenne .....	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074
1953 Juillet .....	92	129	311	256	499	339	734	2.139	21,7	3.010
Août .....	90	126	365	277	575	386	729	2.332	24,1	2.955
Septembre .....	92	128	387	298	596	423	796	2.500	25,0	2.975
Octobre .....	94	130	404	327	641	431	834	2.637	25,9	3.112
Novembre .....	97	133	399	304	613	401	801	2.518	24,0	3.117
Décembre .....	97	133	350	311	619	427	833	2.540	24,0	3.074
1954 Janvier .....	93	129	389	306	619	411	832	2.557	24,7	3.118
Février .....	93	129	358	290	585	411	795	2.439	23,7	3.184
Mars .....	93	128	403	321	661	462	829	2.676	25,9	3.372
Avril .....	94	129	370	316	618	434	748	2.486	24,0	3.729
Mai .....	94	130	339	279	581	412	688	2.299	22,0	3.899
Juin .....	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085
Juillet .....	89	124	283	230	479	342	735	2.069	21,1	4.095
Août .....	p		354	295	564	386	728	2.327		4.085
Septembre .....	p		343	311	594	416	763	2.427		4.057

<sup>1</sup> Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne .....	435	3.831	142	855	37 <sup>1</sup>	261	253	202
1952 Moyenne .....	535	4.848	124	672	50 <sup>2</sup>	398	416	314
1953 Moyenne .....	496	4.736	110	585	42 <sup>2</sup>	351	366	280
1953 Juin .....	495	4.727	106	557	46	378	394	291
Juillet .....	477	4.690	80	556	45	330	326	238
Août .....	472	4.692	101	551	41	314	320	262
Septembre .....	457	4.678	130	584	41	309	336	279
Octobre .....	479	4.704	141	613	41	338	364	294
Novembre .....	466	4.678	133	598	41	333	349	263
Décembre .....	486	4.636	130	606	42	350	370	290
1954 Janvier .....	499	4.618	129	599	42	358	373	284
Février .....	465	4.613	127	614	43	341	364	275
Mars .....	507	4.636	115	580	43	372	402	300
Avril .....	486	4.635	91	550	45	361	391	284
Mai .....	497	4.627	95	559	47	376	389	278
Juin .....	509	4.644	104	520	p 46	391	417	290
Juillet .....	507	4.635	86	516	p 44	377	391	263
Août .....	p 526	4.772	102	505		397	411	292

<sup>1</sup> Au 31 décembre 1938.<sup>2</sup> Au 31 décembre.

## II. — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

Périodes	Production de fils (tonnes)						Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)					
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute <sup>1</sup>	Coton	Laine <sup>2</sup>	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1952 Moyenne ...	898	5.141	165	6.338	436	1.375	1.081	665	3.569	5.161	1.688	373
1953 Moyenne ...	760	5.973	152	6.875	533	1.835	1.281	619	3.655	5.591	2.012	525
1953 Mai .....	675	5.016	146	5.885	455	1.629	1.153	525	3.252	4.705	1.717	451
Juin .....	791	6.066	172	6.515	500	1.838	1.571	596	3.882	5.252	2.073	504
Juillet .....	533	5.708	97	5.180	414	1.189	1.050	480	3.675	4.717	1.805	396
Août .....	691	5.702	130	6.402	423	1.748	1.393	525	3.408	4.933	1.887	405
Septembre ...	792	5.821	163	8.305	523	2.122	1.433	721	3.727	6.293	2.389	581
Octobre .....	938	6.659	160	7.849	608	2.204	1.461	717	3.895	7.064	2.373	650
Novembre ...	868	6.685	189	7.390	571	1.989	1.319	586	3.624	6.090	2.143	593
Décembre ...	825	6.596	176	7.841	618	2.011	1.346	678	3.620	6.382	2.212	617
1954 Janvier .....	830	6.359	172	7.551	547	1.777	1.222	581	3.203	6.001	1.956	568
Février .....	742	5.853	189	7.371	565	1.751	1.190	592	2.985	6.050	1.948	581
Mars .....	714	6.632	203	8.633	693	1.895	1.355	570	3.282	7.062	2.226	694
Avril .....	669	6.364	188	7.457	593	1.607	1.235	557	3.102	6.573	1.928	603
Mai .....	628	5.637	158	7.217	563	1.614	1.322	582	3.060	5.903	1.815	591
Juin .....	592	6.023	157	7.831	571	1.774	1.396	621	3.456	6.291	1.834	635
Juillet .....	555	5.273	185	4.974	401	1.421	1.162	595	3.270	5.143	1.746	477

<sup>1</sup> Y compris les tapis en jute.<sup>2</sup> Y compris couvertures et tapis en laine.

### III.— PRODUCTIONS DIVERSES

56<sup>2</sup>

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Céramiques	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries <sup>4</sup>	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson <sup>5</sup>	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) <sup>3</sup>	Déclarations en consomm.				Quantités (millions de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
											sucres bruts	sucres raffinés							
(milliers de tonnes)						(millions de pièces)				(milliers de tonnes)									
1936-1938 Moy.	250 <sup>1</sup>	117 <sup>2</sup>	154 <sup>2</sup>	15,8	14,7	7,3	18,3	3,1	169	11,4	17,5	17,2	121	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1952 Moyenne	343	136	145	15,8	14,7	7,3	18,3	3,1	169	11,4	25,0	16,0	147	19,0	12,4	19,8	4.114	3,6	33,0
1953 Moyenne	386	125	163	15,2	13,8	7,7	20,1	3,3	172	12,0	31,9	16,4	158	19,5	12,4	23,1	4.694	3,7	31,8
1953 Juillet	433	109	180	14,9	13,5	2,9	15,0	2,6	237	14,8	—	16,0	96	24,8	14,1	12,3	4.050	3,4	27,1
Août	442	114	188	15,4	14,1	4,8	18,0	2,9	228	13,2	—	15,7	52	20,7	14,0	10,3	4.315	3,4	26,0
Septembre	435	131	202	14,3	12,8	9,3	21,5	3,7	241	13,6	5,8	14,5	32	20,4	11,3	23,6	3.612	3,4	35,0
Octobre	447	136	203	16,3	14,9	6,8	21,8	3,9	240	14,0	169,1	28,2	132	19,1	12,3	28,8	5.316	3,1	31,6
Novembre	355	124	190	17,3	16,4	7,6	20,3	3,7	174	12,9	174,3	30,8	247	22,1	10,9	29,1	4.949	3,5	35,6
Décembre	349	132	147	18,0	16,8	13,3	21,6	3,6	152	12,3	33,0	16,4	253	18,9	12,5	20,2	5.432	3,4	31,4
1954 Janvier	256	119	92	18,0	15,7	12,4	19,7	3,8	121	9,4	—	11,3	231	20,7	9,9	15,5	5.031	2,8	35,2
Février	181	113	72	15,8	14,1	13,4	20,5	3,8	92	7,8	—	11,5	205	18,5	9,2	17,4	5.113	3,5	30,1
Mars	375	141	129	19,3	17,8	17,2	23,9	4,3	114	10,0	—	13,4	179	18,1	13,0	29,4	5.663	5,6	50,1
Avril	392	124	171	18,6	16,8	7,3	22,3	3,7	144	12,8	—	13,6	169	18,4	15,0	12,3	5.171	3,3	35,3
Mai	427	125	178	18,7	17,0	1,4	21,1	3,7	199	13,4	—	12,3	153	18,2	13,6	10,3	4.643	3,7	29,7
Juin	415	120	182	18,3	16,9	4,2	22,3	4,0	220	14,0	—	10,3	114	22,8	14,3	23,8	5.066	3,1	31,6
Juillet	430	p124	p167	17,8	17,1	3,8	17,9	3,0	p226	p14,5	—	11,8	99	25,9	14,4	19,6	4.451	2,5	24,7
Août	p415			19,6	18,2	9,6					0,2	11,7	69	22,2	13,0	17,8	4.371	3,1	29,5
Septembre											0,3	13,0	34	26,1	11,8	31,7			

<sup>1</sup> Moyenne 1938.

<sup>2</sup> Moyenne 1937-1938-1939.

<sup>3</sup> Fin de mois.

<sup>4</sup> Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>5</sup> Vente aux minques d'Ostende, Nieupoort, Zeebrugge et Blankenberghe; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprits et crevettes.

### IV. — ENERGIE ELECTRIQUE \*

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production <sup>1</sup>				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1952 Moyenne	30,9	394	364	789	16,7	9,9	796
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1953 Juin	29,6	366	373	769	28,2	9,8	787
Juillet	26,9	337	334	698	33,5	10,8	721
Août	28,8	370	360	759	24,2	16,3	767
Septembre	31,8	403	396	831	19,8	39,3	811
Octobre	35,9	445	424	904	18,4	36,3	887
Novembre	34,3	443	416	893	9,6	32,1	871
Décembre	37,7	488	428	955	8,9	44,7	919
1954 Janvier	41,3	488	481	960	8,6	45,9	922
Février	36,9	441	390	868	7,1	34,2	841
Mars	40,6	454	422	916	11,9	22,1	906
Avril	35,1	416	398	849	15,1	18,6	846
Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826
Juillet	22,6	379	361	763	19,7	4,3	778
Août	33,3	411	379	823	24,9	1,6	847

\* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1952 : 222; au début de l'année 1953 : 221; au début de l'année 1954 : 218.

<sup>1</sup> Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V. — GAZ  
(Production, Importation et Exportation) <sup>1</sup>

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages	Total de gaz produit en Belgique (7) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	Imports	Exports	Solde : importations moins exportations (10) = (8) - (9)	Total de gaz disponible en Belgique (11) = (7) + (10)
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(8)	(9)	(10)	(11)		
1952 Moyenne .....	0,05	1,06	5,60	57	77	7,05	148	0,21	1,98	-1,76	146
1953 Moyenne .....	0,05	1,06	5,25	57	75	8,81	147	0,45	2,36	-1,91	145
1953 Mai .....	0,05	1,13	5,37	55	78	8,81	148	0,48	1,58	-1,10	147
Juin .....	0,05	1,09	5,17	53	76	9,62	145	0,59	1,53	-0,94	144
Juillet .....	0,06	1,19	4,54	52	68	9,39	135	0,43	1,53	-1,10	134
Août .....	0,06	1,18	4,36	55	70	8,58	139	0,45	1,53	-1,07	138
Septembre .....	0,05	1,14	4,64	57	70	8,90	142	0,53	3,11	-2,58	140
Octobre .....	0,05	1,05	4,92	61	76	8,36	152	0,04	4,10	-4,06	148
Novembre .....	0,04	0,96	5,08	60	75	8,20	149	0,03	3,60	-3,57	146
Décembre .....	0,04	0,98	5,33	62	79	8,52	155	0,03	3,61	-3,58	152
1954 Janvier .....	0,04	1,05	4,95	72	80	8,87	167	0,03	3,58	-3,54	163
Février .....	0,04	2,30	5,60	66	73	8,87	156	0,03	3,54	-3,51	163
Mars .....	0,04	1,01	5,35	65	83	8,70	163	0,05	3,45	-3,40	160
Avril .....	0,04	1,00	4,83	62	80	8,76	156	0,05	3,47	-3,42	153
Mai .....	0,05	1,17	3,17	62	82	9,06	158	0,07	3,30	-3,23	154
Juin .....	0,05	1,09	3,04	64	81	9,07	158	0,05	3,41	-3,36	155
Juillet .....	0,05	1,13	2,98	61	79	8,27	153	0,06	3,73	-3,68	149

<sup>1</sup> La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

- N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (5) est destinée à la distribution publique.  
 b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.  
 c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.  
 d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1952) s'élève à 18.

CONSOMMATION \*

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65<sup>1</sup>

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patrons					
	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Août .....	369	346	471	507	616	688	397	423	223	227	528	557	363	375
Septembre .....	502	447	611	605	681	672	410	396	233	233	532	562	542	546
Octobre .....	612	558	565	585	660	715	404	411	250	241	563	600	554	542
Novembre .....	487	498	513	507	799	920	411	392	220	221	545	565	444	465
Décembre .....	545	521	585	579	1.027	1.087	485	493	256	248	658	710	496	472
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
Janvier .....	476	445	540	546	590	576	411	447	227	220	577	650	552	623
Février .....	350	336	532	537	545	550	406	420	217	217	538	610	423	456
Mars .....	472	476	605	629	624	644	399	402	239	244	569	618	551	588
Avril .....	499	521	609	641	667	683	406	415	236	240	560	625	504	549
Mai .....	486	499	570	599	659	655	403	403	229	229	551	620	449	471
Juin .....	419	435	538	537	619	642	402	411	243	236	551	620	388	404
Juillet .....	496	520	558	621	726	793	434	438	235	241	586	667	397	403
Août .....	346	353	507	536	688	699	423		227		557		375	

\* Pour la consommation de sucre, voir tableau no 56<sup>2</sup>.

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100

65<sup>3</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie			Parf.		
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Annages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total <sup>1</sup>	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets sports, voyage
1953 Septembre	137	242	137	143	182	75	144	133	123	110	110	179	135	132	298	148	99	104	200	186	119	82
Octobre	152	280	140	154	201	78	207	187	150	136	103	158	123	136	328	155	110	131	123	124	125	168
Novembre	158	262	145	150	195	72	177	138	151	126	88	136	105	111	268	126	117	276	160	177	116	575
Décembre	185	333	204	175	255	63	151	134	179	138	94	165	120	155	348	174	228	301	248	256	170	415
1954 Janvier	136	288	152	142	208	67	110	117	164	115	122	125	123	115	261	129	103	103	121	118	113	57
Février	124	298	151	128	211	61	86	78	111	85	92	162	117	115	257	128	100	97	100	100	108	58
Mars	142	306	156	158	220	89	139	132	122	110	115	165	133	134	253	145	110	111	111	111	119	93
Avril	154	315	166	164	229	79	210	176	149	130	116	172	136	135	247	145	113	129	112	114	129	128
Mai	142	267	135	148	193	81	179	168	154	128	101	180	129	133	243	143	100	97	105	104	122	115
Juin	133	254	132	142	185	66	153	130	155	115	90	166	118	127	214	135	111	100	95	96	106	133
Juillet	161	280	144	169	205	65	193	161	209	141	121	201	150	153	263	163	129	139	111	115	159	190
Août	131	243	128	155	180	48	116	114	125	96	93	163	118	133	257	145	115	114	199	187	129	116
Septembre	141	261	140	152	193	69	145	135	128	111	112	189	139	136	323	154	111	109	216	200	124	79

<sup>1</sup> Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65<sup>3</sup>

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chausures	Alimentation générale
1953 Août	52	48	55	138	119	152	77	129	143	166	299	100	128	209	86	84	119
Septembre	71	75	61	149	122	157	111	217	155	160	424	107	128	211	88	81	117
Octobre	111	131	93	151	126	167	113	151	141	174	208	94	119	185	98	94	108
Novembre	87	84	69	140	116	156	102	136	129	165	210	93	119	161	79	86	106
Décembre	81	90	74	163	133	192	101	136	144	216	235	117	149	160	121	96	127
1954 Janvier	65	61	70	157	114	188	94	142	126	147	118	83	103	204	80	81	p117
Février	47	34	43	146	114	169	90	123	133	145	100	81	100	193	68	64	p110
Mars	90	74	69	156	129	172	118	197	168	156	126	106	122	171	91	85	p119
Avril	125	112	110	155	127	173	117	209	148	168	125	104	147	155	99	109	p119
Mai	112	90	97	154	121	171	102	171	158	157	211	90	141	207	105	103	p115
Juin	87	71	75	149	125	171	85	139	131	168	197	85	129	191	107	107	p124
Juillet	87	87	116	158	126	182	81	208	143	180	241	92	130	217	117	90	p126
Août	56	47	49												83	81	

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1952 Moyenne	9,8	32,4	683	873
1953 Moyenne	10,9	36,9	684	834
1953 Septembre	15,5	45,5	701	906
Octobre	15,3	43,9	648	818
Novembre	14,4	48,4	605	832
Décembre	12,1	46,0	723	860
1954 Janvier	11,1	33,6	648	769
Février	9,9	24,9	546	645
Mars	10,7	32,6	722	909
Avril	10,6	37,7	672	829
Mai	11,5	47,5	772	874
Juin	8,5	44,5	784	925
Juillet	12,1	43,0	733	745
Août	12,8	50,4	639	827
Septembre	16,2	43,9	729	825

III. — ABATTAGES DANS LES 67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1952 Moyenne	18,7	3,1	9,5	34,8	5,1
1953 Moyenne	18,8	3,5	10,2	33,9	5,6
1953 Août	18,1	3,1	9,9	30,9	2,0
Septembre	22,7	4,4	11,3	34,7	5,3
Octobre	18,6	3,9	8,5	30,9	6,9
Novembre	18,2	4,4	8,3	31,1	11,1
Décembre	21,1	4,6	9,8	31,9	11,6
1954 Janvier	19,2	4,5	8,7	29,1	10,9
Février	17,7	4,0	9,7	25,6	7,3
Mars	21,4	4,6	13,1	33,2	4,3
Avril	19,2	3,7	12,7	31,0	3,4
Mai	18,6	3,7	12,1	34,0	2,4
Juin	21,1	3,8	13,6	36,7	2,1
Juillet	17,5	3,6	9,7	28,7	1,8
Août	19,5	3,8	10,8	30,5	2,0

# TRANSPORTS

## I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70<sup>1</sup>

### a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses <sup>1</sup>	Total			
1938 Moyenne <sup>1</sup>	74	147	5	226	239	— 13	106
1952 Moyenne	274	585	110	969	955	14	99
1953 Moyenne	286	560	87	933	935	— 2	100
1953 Mai	295	535	83	913	930	— 17	102
Juin	279	581	84	944	951	— 7	101
Juillet	355	532	82	969	951	18	98
Août	343	512	85	940	924	16	98
Septembre	303	570	82	955	923	32	97
Octobre	269	621	86	976	952	24	98
Novembre	250	578	86	914	905	9	99
Décembre	263	572	89	924	850	74	92
1954 Janvier	283	512	102	897	979	— 82	109
Février	234	567	92	893	939	— 46	105
Mars	278	578	102	958	981	— 23	102
Avril	293	514	99	906	948	— 42	105
Mai	290	508	99	897	939	— 42	105
Juin	299	552	111	962	946	16	98
Juillet	346	511	110	967			

<sup>1</sup> Y compris le Nord-Belge.

<sup>2</sup> Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

### b) Nombre de wagons fournis à l'industrie<sup>1</sup>

### c) Statistique du trafic

#### 1° Trafic général

70<sup>2</sup>

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets <sup>2</sup>				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)					(millions)		(millions)				
1938 Moyenne <sup>3</sup>	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1952 Moyenne	297	99	57	354	19,1	629	5.501	203	209	94	506
1953 Moyenne	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1953 Juin	285	93	57	342	18,1	621	5.343	171	216	124	511
Juillet	253	84	55	308	17,4	678	4.825	150	204	113	466
Août	272	96	43	315	17,8	673	4.733	160	169	94	423
Septembre	282	97	56	338	19,1	628	5.258	173	210	107	489
Octobre	313	99	58	371	19,2	608	5.892	196	215	105	517
Novembre	286	100	57	343	19,1	600	5.557	181	208	103	493
Décembre	267	103	62	329	19,6	618	5.216	162	206	120	488
1954 Janvier	237	98	52	289	p19,1	p603	4.592	144	193	92	430
Février	244	103	60	304	p17,8	p548	4.853	163	207	114	484
Mars	276	99	59	335	p19,6	p616	5.215	168	207	93	468
Avril	248	83	51	299	p20,0	p642	4.582	146	189	76	411
Mai	243	81	53	296	p19,2	p625	4.617	147	191	83	422
Juin	262	89	53	315	p19,2	p643	4.961	157	213	76	445
Juillet	241	81	58	298			4.590				434
Août	259	93	54	313			4.952				455

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

<sup>1</sup> Wagons chemins de fer et particuliers.

<sup>2</sup> Non compris les transports militaires.

<sup>3</sup> Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic <sup>1</sup>

## 2° Transport des principales grosses marchandises

## A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)	(milliers de tonnes)								
1953 Janvier .....	456	4.843	129	2.254	801	754	630	18	241	16
Février .....	426	4.556	121	2.021	767	684	691	20	235	17
Mars .....	507	5.428	169	2.121	881	771	1.098	25	339	24
Avril .....	484	5.225	129	2.086	877	763	1.132	24	193	21
Mai .....	460	4.929	109	1.969	808	699	1.110	21	193	20
Juin .....	511	5.343	107	2.103	919	787	1.158	19	228	22
Juillet .....	466	4.825								
1954 Janvier .....	430	4.593	114	2.254	718	616	584	19	271	16
Février .....	484	4.853	163	2.354	687	683	589	22	335	20
Mars .....	468	5.215	151	2.292	763	691	953	26	317	21
Avril .....	411	4.582	121	1.923	734	630	943	20	192	19
Mai .....	422	4.617	119	1.915	745	600	991	17	210	20
Juin .....	445	4.961	90	2.080	845	672	993	15	247	19
Juillet .....	434	4.590								

<sup>1</sup> Non compris les transports militaires.B. — Service interne belge <sup>1</sup>

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportés (milliers)
	(milliers de tonnes)									
1953 Janvier .....	2.848	42	1.780	149	299	433	2	141	3	1.286
Février .....	2.654	39	1.590	132	274	476	2	138	3	1.294
Mars .....	3.208	39	1.696	171	301	811	2	182	6	1.867
Avril .....	3.131	33	1.645	183	300	851	3	111	6	1.784
Mai .....	2.898	31	1.476	173	275	827	2	109	5	1.605
Juin .....	3.033	33	1.526	182	289	870	2	126	5	1.805
Juillet .....										1.476
1954 Janvier .....	2.598	32	1.642	141	241	402	2	136	2	970
Février .....	2.604	35	1.714	109	236	369	2	137	2	940
Mars .....	2.991	37	1.623	169	289	691	2	174	5	1.158
Avril .....	2.665	31	1.383	178	259	694	1	116	3	1.027
Mai .....	2.690	29	1.352	185	246	756	2	117	3	1.127
Juin .....	2.844	32	1.433	197	280	746	2	151	3	1.036
Juillet .....										975

<sup>1</sup> Non compris les transports militaires.

### III. — MOUVEMENT DES PORTS

71<sup>1</sup>

#### a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>
chargés				sur lest								
1952 Moyenne .....	980	2.335	1.304	804	174	986	3.589	1.503	593	3.555	1.494	878
1953 Moyenne .....	1.084	2.538	1.201	925	156	1.147	3.678	1.565	713	3.677	1.573	817
1953 Septembre ...	1.086	2.553	1.460	921	169	1.218	3.661	1.616	698	3.715	1.635	874
Octobre .....	1.163	2.697	1.269	981	179	1.150	3.907	1.652	742	4.104	1.733	894
Novembre .....	1.110	2.582	1.130	936	162	1.147	3.842	1.633	721	3.740	1.622	792
Décembre .....	1.158	2.678	1.100	1.009	137	1.010	3.814	1.611	679	3.775	1.624	799
1954 Janvier .....	1.053	2.536	1.246	940	146	1.272	3.618	1.518	562	3.570	1.501	740
Février .....	911	2.207	997	775	135	938	1.778	746	250	1.945	821	538
Mars .....	1.151	2.694	1.318	984	148	890	4.017	1.757	741	3.941	1.696	964
Avril .....	1.059	2.516	1.218	910	162	1.093	3.695	1.651	752	3.639	1.622	753
Mai .....	1.100	2.758	1.148	912	162	1.081	3.749	1.618	741	3.569	1.572	775
Juin .....	1.009	2.433	1.222	891	156	1.093	3.632	1.573	735	3.775	1.612	830
Juillet .....	1.114	2.793	1.334	943	159	1.035	3.834	1.665	764	3.882	1.705	911
Août .....	1.109	2.672		946	155		3.667	1.579	666	3.685	1.607	919
Septembre ...	1.076	2.756		895	168							

<sup>1</sup> Trafic international. — <sup>2</sup> Trafic international et intérieur.

#### b) Port de Gand

71<sup>2</sup>

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises <sup>1</sup>	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1952 Moyenne .....	157	126	130	157	126	78	134	54
1953 Moyenne .....	156	116	117	156	117	76	118	46
1953 Septembre .....	162	119	144	161	123	81	109	50
Octobre .....	171	129	112	169	125	87	146	44
Novembre .....	172	116	128	172	122	60	137	33
Décembre .....	165	112	103	169	114	102	120	55
1954 Janvier .....	145	119	97	143	115	83	86	34
Février .....	123	103	79	125	100	70	52	38
Mars .....	150	113	109	145	116	75	156	52
Avril .....	153	105	106	159	109	110	154	50
Mai .....	147	115	108	140	108	53	124	47
Juin .....	126	91	94	126	88	79	125	63
Juillet .....	144	125	126	139	115	51	166	66
Août .....	165	120		159	118			
Septembre .....	155	134		151	123			

<sup>1</sup> Trafic international.

### IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur					Trafic international					Trafic international et intérieur				
	Nombre	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Nombre	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Nombre	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.					
1952 Moyenne ..	5.398	2.932	2.150	318	10.798	1.427	1.023	769	76	3.295	159,6	63,1	49,8	9,9	282,4
1953 Moyenne ...	7.177	3.152	2.615	400	13.344	1.778	1.039	877	94	3.788	181,3	71,1	57,4	13,4	323,2
1953 Mai .....	7.354	3.366	2.628	458	13.806	1.821	1.118	876	109	3.924	191,6	78,3	56,9	15,0	341,8
Juin .....	7.477	3.475	2.999	430	14.381	1.839	1.115	970	103	4.027	196,6	79,4	62,2	15,8	354,0
Juillet .....	7.215	3.287	2.865	354	13.721	1.781	1.122	940	83	3.926	175,4	73,6	61,4	12,6	323,0
Août .....	7.473	3.311	3.071	325	14.180	1.836	1.086	1.066	78	4.066	183,3	70,7	69,5	11,8	335,3
Septembre ..	7.298	3.576	3.181	360	14.415	1.806	1.157	1.073	86	4.122	181,2	76,7	71,8	12,7	342,4
Octobre ...	8.208	3.715	2.957	358	15.238	2.001	1.263	939	87	4.290	195,3	83,4	66,3	13,6	358,6
Novembre ..	7.333	3.338	2.740	416	13.827	1.818	1.105	924	98	3.945	177,3	78,2	61,8	13,7	331,0
Décembre ..	7.595	3.244	2.656	459	13.954	1.862	1.020	846	100	3.828	182,6	74,5	57,1	13,9	328,1
1954 Janvier ...	6.568	2.651	2.338	309	11.866	1.579	850	765	69	3.263	152,2	60,8	49,7	9,6	272,3
Février .....	3.446	1.024	1.082	165	5.717	967	355	392	37	1.751	83,5	21,6	21,9	4,5	131,5
Mars .....	7.562	4.302	3.189	672	15.725	1.947	1.584	1.146	158	4.836	191,5	96,2	75,9	21,6	385,2
Avril .....	6.948	3.986	2.930	748	14.612	1.784	1.422	1.004	174	4.384	171,3	95,9	67,1	21,4	355,7
Mai .....	7.188	4.249	3.223	629	15.289	1.760	1.513	1.101	145	4.520	171,4	102,8	75,5	19,3	369,1

# COMMERCE EXTERIEUR

## DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

### NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

75

#### D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

Périodes	(0) Produits alimentaires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits chimiques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p. c.
<i>Importations.</i>														
<i>Valeurs (millions de francs)</i>														
1953	1.619	170	2.197	1.215	86	567	2.300	1.524	555	79	10.312	2.859		
Septembre ...	1.619	170	2.197	1.215	86	567	2.300	1.524	555	79	10.312	2.859		
Octobre .....	1.803	176	2.253	1.028	102	545	2.449	1.659	545	82	10.642	2.863		
Novembre ...	1.628	175	2.515	810	131	525	2.505	1.592	453	73	10.407	3.149		
Décembre ...	1.905	219	2.557	881	115	584	2.063	1.722	438	101	10.585	3.203		
1954	1.838	151	2.475	1.060	82	473	1.871	1.428	338	80	9.796	3.053		
Janvier .....	1.838	151	2.475	1.060	82	473	1.871	1.428	338	80	9.796	3.053		
Février .....	1.628	145	2.079	801	128	515	1.717	1.542	409	97	9.061	3.464		
Mars .....	2.107	188	2.544	1.123	209	532	2.564	2.053	527	113	11.960	3.119		
Avril .....	1.812	168	2.398	1.081	129	517	2.335	1.789	512	87	10.828	2.996		
Mai .....	1.625	179	2.576	1.020	90	610	2.021	1.948	473	114	10.656	2.922		
Juin .....	1.554	180	2.147	1.034	113	543	2.528	1.894	442	102	10.537	2.879		
Juillet .....	1.496	160	2.383	1.115	131	569	1.941	1.710	437	90	10.032	2.570		
Août .....	1.495	148	2.426	1.009	138	493	2.461	1.545	447	89	10.251	2.616		
Septembre ...											p11.142	p2.683		
<i>Exportations.</i>														
1953	392	17	806	775	80	675	5.331	963	437	51	9.527	3.851	— 785	92,4
Septembre ...	392	17	806	775	80	675	5.331	963	437	51	9.527	3.851	— 785	92,4
Octobre .....	483	15	878	662	58	734	5.291	1.733	417	37	10.308	4.358	— 334	96,9
Novembre ...	601	10	851	547	74	655	5.298	1.185	388	55	9.664	4.245	— 743	92,9
Décembre ...	534	14	913	541	98	749	5.425	1.205	361	34	9.874	5.087	— 711	93,3
1954	339	12	844	614	87	812	5.290	1.199	335	61	9.593	4.559	— 203	97,9
Janvier .....	339	12	844	614	87	812	5.290	1.199	335	61	9.593	4.559	— 203	97,9
Février .....	290	10	726	427	53	609	4.376	830	313	29	7.663	5.702	—1.398	84,6
Mars .....	362	16	840	599	73	762	5.342	1.072	363	21	9.450	4.857	—2.510	79,0
Avril .....	366	15	801	535	75	829	5.664	1.347	396	16	10.044	4.842	— 784	92,8
Mai .....	334	12	720	574	54	680	4.658	1.241	342	78	8.693	4.342	—1.963	81,6
Juin .....	371	16	825	674	60	688	5.708	1.097	356	80	9.875	4.493	— 662	93,7
Juillet .....	356	14	717	552	62	654	5.051	1.296	369	67	9.138	4.571	— 894	91,1
Août .....	291	17	639	603	62	765	4.904	954	425	63	8.723	3.833	—1.528	85,1
Septembre ...											p9.055	p4.273	p—2.087	p81,3
<i>Importations.</i>														
<i>Quantités (milliers de tonnes)</i>														
1953	243	8,8	1.943	1.127	8,2	127	121	23,9	4,8	0,1	3.607			
Septembre ...	243	8,8	1.943	1.127	8,2	127	121	23,9	4,8	0,1	3.607			
Octobre .....	353	9,1	2.055	1.007	11,4	115	120	41,3	4,9	0,1	3.717			
Novembre ...	324	8,4	1.840	850	11,7	121	121	24,4	4,0	0,1	3.305			
Décembre ...	355	10,8	1.782	878	9,4	128	106	31,3	4,1	0,1	3.305			
1954	294	7,7	1.629	1.054	7,0	92	93	26,1	3,4	1,4	3.208			
Janvier .....	294	7,7	1.629	1.054	7,0	92	93	26,1	3,4	1,4	3.208			
Février .....	207	7,2	1.392	784	10,5	110	77	22,6	3,8	2,2	2.616			
Mars .....	359	10,1	2.038	1.134	17,2	96	133	40,0	4,8	1,9	3.834			
Avril .....	264	9,4	1.955	1.112	10,8	104	123	29,1	4,9	2,0	3.614			
Mai .....	289	9,4	1.993	1.069	7,6	108	117	47,9	4,9	1,4	3.647			
Juin .....	276	9,9	1.978	1.088	8,7	117	142	33,6	4,8	1,6	3.660			
Juillet .....	277	8,9	2.168	1.166	11,4	109	118	39,2	4,9	1,6	3.904			
Août .....	268	7,7	2.245	1.086	11,5	111	149	33,9	4,6	1,5	3.918			
Septembre ...											p4.153			
<i>Exportations.</i>														
1953	52	0,7	636	833	5,8	255	663	24,3	4,0	0,1	2.474			
Septembre ...	52	0,7	636	833	5,8	255	663	24,3	4,0	0,1	2.474			
Octobre .....	100	0,5	602	669	4,8	287	662	35,4	4,4	0,1	2.365			
Novembre ...	116	0,6	598	583	6,2	255	682	31,6	4,4	0,1	2.277			
Décembre ...	99	0,8	280	586	7,4	323	611	29,3	3,8	0,1	1.941			
1954	41	0,6	377	675	6,6	331	634	35,5	4,1	0,1	2.104			
Janvier .....	41	0,6	377	675	6,6	331	634	35,5	4,1	0,1	2.104			
Février .....	38	0,5	127	440	4,4	227	483	20,4	3,7	0,1	1.344			
Mars .....	51	0,8	296	622	5,5	282	659	25,7	3,9	0,1	1.946			
Avril .....	49	0,8	371	565	4,8	333	714	31,6	4,7	0,1	2.074			
Mai .....	39	0,7	382	610	3,8	274	624	32,3	3,9	32,0	2.002			
Juin .....	38	1,0	365	742	4,0	243	731	31,3	4,4	38,8	2.198			
Juillet .....	34	0,8	339	603	4,4	254	698	29,5	4,5	31,9	1.999			
Août .....	40	1,3	441	724	4,5	304	691	24,0	4,5	41,9	2.276			
Septembre ...											p2.119			

# CHOMAGE

## I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81<sup>1</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyennes journalières			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1953 Septembre .....	203	136	339	162	42	204	3.894	1.005	4.899
Octobre .....	198	135	333	163	44	207	3.932	1.051	4.983
Novembre .....	232	168	400	186	51	237	5.402	1.488	6.890
Décembre .....	248	200	448	214	74	288	4.721	1.620	6.341
1954 Janvier .....	280	328	608	236	132	368	7.070	3.996	11.066
Février .....	268	303	571	227	101	328	5.449	2.410	7.859
Mars .....	240	146	386	200	50	250	4.789	1.194	5.983
Avril .....	211	178	389	182	50	232	4.000	1.104	5.104
Mai .....	213	203	416	169	50	219	4.894	1.460	6.354
Juin .....	191	174	365	159	48	207	3.650	1.106	4.756
Juillet .....	185	164	349	154	44	198	3.548	1.010	4.558
Août .....	186	146	332	140	37	177	4.209	1.111	5.320
Septembre .....				125	37	162			

## II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81<sup>2</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													
<b>Moyenne journalière par mois</b>													
1953 Septembre ...	—	—	24	204,2	48,6	34,3	32,9	45,9	19,0	14,0	5,7	0,7	3,1
Octobre .....	—	—	24	207,5	51,6	33,5	34,3	44,5	19,3	14,5	5,5	0,9	3,4
Novembre .....	—	—	29	237,4	57,6	38,3	41,3	50,4	22,2	15,5	6,9	1,3	3,9
Décembre ...	—	—	22	288,2	64,4	46,1	50,1	65,1	27,9	18,9	8,8	2,2	4,7
1954 Janvier .....	—	—	30	368,0	77,6	58,5	62,0	77,2	37,7	26,5	14,3	5,7	8,5
Février .....	—	—	24	327,8	70,5	52,4	54,9	67,5	31,8	22,8	15,3	4,9	7,7
Mars .....	—	—	24	249,5	57,2	41,0	42,9	54,0	23,2	16,4	8,5	1,8	4,5
Avril .....	—	—	22	232,1	52,5	37,3	39,4	51,0	22,4	14,9	10,0	0,9	3,7
Mai .....	—	—	29	219,1	47,3	34,7	35,8	49,6	22,1	14,6	10,9	0,7	3,4
Juin .....	—	—	23	206,8	45,0	33,6	33,9	47,6	21,1	13,3	8,5	0,7	3,1
Juillet .....	—	—	23	198,2	43,6	31,9	31,9	45,9	19,7	13,0	8,6	0,8	2,8
Août .....	—	—	30	177,3	39,6	29,6	27,2	41,5	17,4	12,4	6,2	0,7	2,7
Septembre ...	—	—	24	162,0									
<b>Moyenne journalière par semaine</b>													
1954 Septembre ...	5	11	6	164,2	38,8	26,4	25,2	38,1	15,4	11,8	5,7	0,5	2,3
	12	18	6	163,1	38,8	25,7	25,1	37,5	15,6	11,8	5,8	0,6	2,2
	19	25	6	161,1	37,6	25,3	25,8	37,4	15,3	11,4	5,5	0,5	2,2
	26	1	6	159,8	37,7	24,9	26,2	36,5	14,5	11,8	5,3	0,7	2,3

## III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81<sup>3</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1952 Moyenne .....	155,3	91,2	246,5	108,1	65,5	173,6	47,2	25,7	72,9
1953 Moyenne .....	158,0	87,8	245,8	116,6	67,0	183,6	41,4	20,8	62,2
1953 Septembre .....	126,6	77,6	204,2	99,3	62,7	162,0	27,3	14,9	42,2
Octobre .....	128,6	78,9	207,5	100,3	63,3	163,6	28,3	15,6	43,9
Novembre .....	152,2	85,2	237,4	119,3	66,7	186,0	32,9	18,5	51,4
Décembre .....	189,0	99,2	288,2	143,3	71,3	214,6	45,7	27,9	73,6
1954 Janvier .....	268,6	99,4	368,0	161,0	74,5	235,5	107,6	24,9	132,5
Février .....	237,1	90,7	327,8	156,0	71,1	227,1	81,1	19,6	100,7
Mars .....	165,4	84,1	249,5	132,9	67,0	199,9	32,5	17,1	49,6
Avril .....	149,6	82,5	232,1	117,9	64,0	181,9	31,7	18,5	50,2
.....	138,6	80,5	219,1	106,3	62,4	168,7	32,3	18,1	50,4
Juin .....	129,2	77,6	206,8	99,6	59,0	158,6	29,6	18,6	48,2
Juillet .....	125,4	72,8	198,2	98,4	55,9	154,3	27,0	16,9	43,9
Août .....	110,3	67,0	177,3	87,2	53,1	140,3	23,1	13,9	37,0
Septembre .....	98,4	63,6	162,0	74,7	50,5	125,2	23,7	13,1	36,8

## IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

814

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Docters	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
<b>Chômeurs complets</b>																									
1953 Août .....	9,9	0,9	1,1	1,3	3,5	3,1	19,0	7,0	22,1	2,6	1,7	1,2	24,9	13,3	4,9	10,0	14,7	—	—	4,1	4,8	0,5	11,9	1,2	163,7
Septembre ...	8,4	0,9	1,2	1,3	4,0	2,8	19,4	6,8	23,1	2,5	1,6	1,3	23,8	12,5	4,4	9,5	14,4	—	—	5,0	5,2	0,4	12,3	1,2	162,0
Octobre .....	6,7	0,9	1,2	1,3	4,9	2,7	20,3	7,0	23,6	2,5	1,6	1,3	23,3	12,1	4,5	9,6	14,7	—	—	6,2	5,3	0,4	12,5	1,0	163,6
Novembre ...	12,9	1,0	1,5	1,6	6,0	2,9	26,2	8,0	25,4	2,5	1,7	1,2	24,4	13,7	5,1	10,6	15,6	—	—	6,3	5,4	0,4	12,7	0,9	186,0
Décembre ...	16,5	1,1	1,5	1,9	7,3	3,0	35,7	10,0	27,4	2,7	1,7	1,3	27,0	16,9	6,2	11,6	17,0	—	—	6,3	5,3	0,5	12,8	0,9	214,6
1954 Janvier .....	17,5	1,3	1,6	2,3	8,2	3,1	45,0	11,1	29,0	2,7	1,8	1,4	28,7	18,7	6,0	12,5	18,0	—	—	6,4	5,4	0,5	13,4	0,9	235,5
Février .....	17,2	1,3	1,6	2,2	7,8	3,0	43,8	10,7	28,1	2,7	1,6	1,4	27,6	16,6	5,0	12,5	17,6	—	—	6,3	5,4	0,5	13,1	1,0	227,1
Mars .....	14,8	1,0	1,5	1,8	5,5	3,2	32,6	9,1	26,1	2,6	1,7	1,3	26,1	13,9	4,5	12,2	16,4	—	—	6,2	5,3	0,5	12,8	0,9	199,9
Avril .....	13,8	1,0	1,5	1,5	3,8	3,6	26,5	7,8	23,7	2,6	1,5	1,2	25,4	12,1	4,3	12,0	15,5	—	—	5,3	5,2	0,4	12,2	1,0	181,9
Mai .....	10,1	1,0	1,5	1,4	3,3	3,3	22,8	7,1	22,6	2,5	1,5	1,2	25,1	11,7	4,2	10,8	14,8	—	—	5,1	5,0	0,4	12,1	1,2	168,7
Juin .....	10,0	1,1	1,5	1,3	3,1	3,0	20,5	6,4	20,7	2,4	1,4	1,1	24,5	11,5	4,2	9,6	14,0	—	—	4,4	4,9	0,3	11,6	1,1	158,6
Juillet .....	12,3	1,1	1,5	1,3	3,0	3,0	18,7	6,2	19,7	2,3	1,4	1,1	23,1	12,0	4,1	8,9	13,5	—	—	3,8	4,6	0,3	11,3	1,1	154,3
Août .....	9,6	1,0	1,3	1,2	2,9	2,9	15,1	5,8	18,4	2,2	1,3	1,1	20,5	10,9	3,7	8,5	12,9	—	—	3,9	4,7	0,3	11,1	1,0	140,3
<b>Chômeurs partiels et accidentels</b>																									
1953 Août .....	0,9	0,3	0,2	0,4	0,7	0,3	2,1	1,2	6,5	0,5	0,5	0,3	12,0	5,2	4,3	1,7	2,3	4,8	0,4	0,2	0,3	0,0	0,4	0,0	45,5
Septembre ...	0,7	0,4	0,5	0,4	0,6	0,3	2,1	1,1	6,8	0,4	0,3	0,2	10,7	4,6	2,2	1,6	1,8	5,8	0,6	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	42,2
Octobre .....	0,8	0,4	0,8	0,4	0,6	0,3	2,0	1,2	6,7	0,5	0,3	0,2	9,7	5,3	2,8	1,8	2,1	5,8	1,1	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	43,9
Novembre ...	1,0	0,4	0,2	0,5	0,7	0,3	3,8	1,6	7,0	0,5	0,3	0,2	10,8	7,6	4,1	1,7	2,2	5,9	1,5	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	51,4
Décembre ...	1,2	0,7	0,4	1,2	0,8	0,3	7,5	2,8	8,5	0,7	0,5	0,2	17,0	11,3	6,4	2,3	2,7	5,8	2,1	0,3	0,4	0,1	0,4	0,0	73,6
1954 Janvier .....	2,4	2,5	0,9	4,6	1,7	0,3	52,3	6,7	12,3	0,8	0,5	0,3	16,9	9,7	3,3	3,0	4,8	6,4	1,7	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	132,5
Février .....	2,0	1,9	3,1	3,2	1,4	0,4	34,2	5,0	8,8	0,6	0,4	0,3	14,2	7,0	2,4	2,7	4,1	6,5	1,3	0,3	0,3	0,1	0,5	0,0	100,7
Mars .....	0,6	0,5	0,2	0,5	0,7	0,5	4,3	1,5	6,1	0,5	0,3	0,2	13,1	4,9	2,2	2,6	2,5	6,2	1,0	0,3	0,3	0,1	0,5	0,0	49,6
Avril .....	0,5	0,3	3,7	0,3	0,5	0,6	2,3	1,3	5,3	0,6	0,3	0,2	14,3	4,6	2,5	2,3	2,5	6,3	0,5	0,3	0,3	0,1	0,5	0,1	50,2
Mai .....	0,7	0,4	6,2	0,2	0,4	0,4	2,1	1,1	4,7	0,6	0,3	0,2	15,3	4,4	2,5	2,0	2,2	5,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	50,4
Juin .....	1,2	0,3	4,0	0,2	0,5	0,3	1,8	1,1	3,8	0,4	0,3	0,2	13,5	5,4	4,4	1,6	2,0	5,5	0,6	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	48,2
Juillet .....	1,0	0,3	3,9	0,2	0,4	0,3	1,7	1,0	3,3	0,3	0,3	0,2	12,9	5,4	3,1	1,4	2,0	4,4	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	43,9
Août .....	0,8	0,3	2,0	0,2	0,4	0,3	1,9	0,9	3,2	0,3	0,3	0,2	10,2	4,3	2,7	1,3	1,8	3,9	1,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	37,0
<b>Total des chômeurs contrôlés</b>																									
1953 Août .....	10,8	1,2	1,3	1,7	4,2	3,4	21,1	8,2	28,5	3,1	2,3	1,5	37,0	18,5	9,2	11,7	16,9	4,8	0,4	4,3	5,1	0,5	12,3	1,2	209,2
Septembre ...	9,1	1,3	1,7	1,7	4,6	3,1	21,5	7,9	29,9	2,9	1,9	1,5	34,5	17,1	6,6	11,1	16,2	5,8	0,6	5,3	5,5	0,5	12,7	1,2	204,2
Octobre .....	7,5	1,3	2,0	1,7	5,5	3,0	22,3	8,2	30,2	3,1	1,9	1,5	33,0	17,4	7,3	11,4	16,8	5,8	1,1	6,5	5,6	0,5	12,9	1,0	207,5
Novembre ...	13,8	1,4	1,7	2,1	6,7	3,2	30,0	9,6	32,4	3,1	2,0	1,4	35,2	21,3	9,3	12,2	17,8	5,9	1,5	6,6	5,7	0,5	13,1	0,9	237,4
Décembre ...	17,7	1,8	1,9	3,1	8,0	3,3	43,2	12,8	35,9	3,5	2,1	1,5	44,0	28,1	12,7	13,9	19,7	5,8	2,1	6,6	5,7	0,5	13,3	1,0	288,2
1954 Janvier .....	19,9	3,8	2,5	6,9	9,9	3,4	97,3	17,8	41,2	3,6	2,3	1,7	45,6	28,4	9,2	15,5	22,9	6,4	1,7	6,7	5,8	0,6	13,9	1,0	368,0
Février .....	19,1	3,2	4,7	5,4	9,2	3,4	78,0	15,7	36,9	3,3	2,1	1,6	41,8	23,6	7,4	15,2	21,7	6,5	1,3	6,7	5,8	0,6	13,6	1,0	327,8
Mars .....	15,4	1,6	1,7	2,3	6,2	3,7	37,0	10,7	32,2	3,1	1,9	1,5	39,2	18,8	6,7	14,7	18,8	6,2	1,0	6,5	5,6	0,5	13,3	0,9	249,5
Avril .....	14,3	1,3	5,2	1,8	4,3	4,2	28,9	9,1	29,0	3,2	1,8	1,4	39,7	16,7	6,8	14,3	17,9	6,3	0,5	5,6	5,5	0,5	12,7	1,1	232,1
Mai .....	10,8	1,3	7,7	1,7	3,7	3,7	24,8	8,3	27,2	3,1	1,9	1,4	40,4	16,1	6,7	12,7	17,0	5,3	0,4	5,4	5,3	0,4	12,6	1,2	219,1
Juin .....	11,2	1,4	5,5	1,5	3,5	3,3	22,3	7,4	24,4	2,8	1,8	1,3	38,0	17,0	8,6	11,3	16,0	5,5	0,6	4,7	5,2	0,4	12,0	1,1	206,8
Juillet .....	13,3	1,4	5,4	1,5	3,4	3,3	20,4	7,2	23,0	2,6	1,7	1,3	36,0	17,4	7,2	10,3	15,5	4,4	0,8	4,1	4,9	0,3	11,7	1,1	198,2
Août .....	10,4	1,3	3,3	1,4	3,3	3,2	17,0	6,7	21,6	2,5	1,6	1,3	30,7	15,2	6,4	9,8	14,7	3,9	1,0	4,2	5,0	0,3	11,5	1,0	177,3

# STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES

## I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES <sup>1</sup> (millions de francs)

85<sup>1</sup>

Rubriques	1954 31 janvier	1954 28 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin	1954 31 juillet	1954 31 août
<b>ACTIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.427	2.426	3.851	2.280	2.331	2.501	2.450	2.388
Prêts au jour le jour .....	2.149	2.746	1.525	1.986	2.294	2.382	2.161	1.757
Banquiers .....	3.330	3.712	3.121	3.419	3.545	3.514	3.329	3.318
Maison-mère, succursales et filiales ...	431	436	545	493	522	465	394	333
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.170	3.473	2.868	3.262	3.104	3.194	3.311	2.814
Portefeuille-effets .....	44.614	44.872	45.192	44.838	43.572	43.596	40.592	42.235
a) Portefeuille commercial <sup>2</sup> .....	12.118	12.872	13.394	12.681	11.631	11.886	9.831	10.761
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	10.088	9.577	9.191	9.109	9.451	8.941	9.238	11.322
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 % .....	22.458	22.423	22.667	23.048	22.490	22.769	21.523	20.152
Reports et avances sur titres .....	1.388	1.364	1.561	1.547	1.474	1.125	1.303	1.236
Débiteurs par acceptations .....	8.127	8.135	8.344	8.393	8.366	8.425	8.428	8.417
Débiteurs divers .....	15.601	15.848	15.780	16.286	16.308	16.673	17.108	16.864
Portefeuille-titres .....	14.398	15.131	15.559	16.846	17.269	18.317	18.223	18.829
a) Valeurs de la réserve légale .....	237	237	239	250	250	251	250	250
b) Fonds publics belges .....	12.088	12.797	13.269	14.421	14.938	15.732	15.797	16.315
c) Fonds publics étrangers .....	37	88	77	76	73	73	161	242
d) Actions de banques .....	981	982	982	1.013	1.013	1.013	1.013	1.014
e) Autres titres .....	1.005	1.027	1.002	1.086	995	1.248	1.002	1.008
Divers .....	2.967	2.899	2.668	2.402	1.816	1.574	1.154	886
Capital non versé .....	4	4	4	44	4	4	4	4
Total disponible et réalisable.....	98.604	101.046	101.018	101.796	100.605	101.770	98.457	99.081
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	4	4	3	3	3	3	5	6
Immeubles .....	858	859	861	864	863	857	864	866
Participation dans les filiales immobil.	254	254	254	254	254	257	257	257
Créances sur filiales immobilières .....	255	257	263	266	272	277	279	272
Matériel et mobilier .....	114	113	113	115	117	116	114	118
Total de l'immobilisé.....	1.485	1.497	1.494	1.502	1.509	1.510	1.520	1.519
Total général actif.....	100.089	102.533	102.512	103.298	102.114	103.280	99.977	100.600
<b>PASSIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis .....	522	473	725	906	567	1.424	963	608
Emprunts au jour le jour .....	7	0,5	—	8	8	2	8	1
Banquiers .....	7.151	7.645	6.510	8.546	7.734	7.125	6.619	6.452
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.272	1.239	1.628	1.275	1.278	1.351	1.258	1.243
Acceptations .....	8.126	8.135	8.344	8.393	8.366	8.425	8.428	8.418
Autres valeurs à payer à court terme	1.707	3.874	1.337	1.795	1.383	1.532	1.561	1.347
Créditeurs pour effets à l'encaissement	705	639	654	630	626	601	654	671
Dépôts et comptes courants .....	66.763	66.945	67.837	68.145	69.103	69.964	67.674	69.050
a) A vue et à un mois au plus <sup>3</sup> ...	58.620	58.579	59.093	59.351	60.311	61.677	59.845	59.814
b) A plus d'un mois .....	8.143	8.366	8.814	8.794	8.792	8.287	8.329	9.236
Obligations et bons de caisse .....	2.042	2.088	2.171	2.278	2.397	2.489	2.594	2.668
Montants à libérer sur titres et partic.	640	645	640	638	639	635	634	637
Divers .....	5.016	4.677	4.477	4.260	3.585	3.202	3.019	2.933
Total de l'exigible.....	93.951	96.360	96.323	96.874	95.686	96.750	93.412	94.028
C. Non exigible :								
Capital .....	3.576	3.596	3.583	3.886	3.885	3.890	3.924	3.929
Fonds indispos. par prime d'émission	109	109	112	112	112	110	110	110
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	248	249	250	261	261	254	253	254
Réserve disponible .....	2.133	2.139	2.167	2.088	2.092	2.197	2.198	2.197
Provisions .....	72	80	77	77	78	79	80	82
Total du non exigible.....	6.138	6.173	6.189	6.424	6.428	6.530	6.565	6.572
Total général passif.....	100.089	102.533	102.512	103.298	102.114	103.280	99.977	100.600

<sup>1</sup> La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

<sup>2</sup> L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts parasétatiques s'élevait aux 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai, 30 juin, 31 juillet et 31 août 1954 respectivement à 6.797, 6.188, 6.977, 7.141, 7.631, 7.099, 9.163 et 8.480 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

<sup>3</sup> Dont 2.251 de dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il ne peut être disposé qu'à concurrence de 5.000.— francs par période de quatorze jours et — moyennant un préavis de quatorze jours au moins — qu'à concurrence de 50.000.— francs maximum par période de quatorze jours.

(millions de francs)

Rubriques	1954 2 septembre	1954 9 septembre	1954 16 septembre	1954 23 septembre	1954 30 septembre	1954 7 octobre	1954 14 octobre	1954 21 octobre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	38.003	38.003	38.002	38.002	37.993	37.996	37.996	37.991
Avoirs sur l'étranger .....	3.132	3.744	3.988	4.018	4.533	4.482	4.547	4.538
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P. ....	8.439	8.439	8.569	8.569	8.480	8.480	8.470	8.470
b) pays membres de l'U.E.P. ....	663	752	299	324	311	330	197	344
c) autres pays .....	386	385	344	346	364	377	436	470
Débiteurs pour change et or, à terme .....	29	767	842	842	1.289	1.289	1.289	1.287
Effets commerciaux sur la Belgique .....	8.572	7.748	6.708	5.877	7.558	7.409	6.274	5.369
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P.	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur fonds publics .....	901	573	409	410	886	386	365	424
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948, et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor .....	9.355	8.925	9.150	9.495	8.625	9.145	9.090	9.230
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat .....	10	10	13	13	13	13	13	13
c) autres effets publics belges .....	170	138	129	70	56	44	47	57
Monnaies divisionnaires et d'appoint .....	294	374	401	410	405	395	423	440
Avoirs à l'Office { Compte A .....	1	2	2	1	2	2	2	2
des Chèq. Post. { Compte B .....	41	59	67	126	169	149	168	163
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948) .....	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.792	1.792	1.792	1.792	1.792	1.792	1.792	1.792
Immeubles, matériel et mobilier .....	967	967	967	967	967	967	967	967
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel .....	740	736	737	737	737	737	737	739
Divers .....	683	722	632	674	697	716	724	717
	108.838	108.796	107.711	107.333	109.537	109.369	108.197	107.673
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	101.815	101.230	100.128	99.631	101.162	101.575	105.509	100.029
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire .....	3	3	6	3	2	3	2	4
{ Compte Accord de Co- opération Economique .....	95	99	99	99	99	101	101	89
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	1.363	1.438	1.413	1.424	1.415	1.374	1.294	1.282
Comptes courants divers .....	1.252	1.044	1.203	1.239	1.551	1.127	1.178	1.139
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P. ....	341	332	213	209	263	217	144	152
Autres pays { a) .....	331	259	268	298	327	267	248	251
b) .....	41	59	67	126	169	149	168	163
Total des engagements à vue	105.241	104.464	103.397	103.029	104.988	104.813	103.644	103.109
Comptes spéciaux pour avances U.E.P.	346	346	196	196	17	16	—	—
Devises étrangères et or à livrer .....	31	766	891	871	1.285	1.286	1.286	1.284
Caisse de Pensions du Personnel .....	740	737	737	737	737	737	737	739
Divers .....	688	691	698	708	718	725	738	749
Capital .....	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392
	108.838	108.796	107.711	107.333	109.537	109.369	108.197	107.673

<sup>1</sup> Voir commentaire à la page 86.

## DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1954 31 janvier	1954 28 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin	1954 31 juillet	1954 31 août
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	4.449	4.746	4.897	5.042	5.401	5.849	5.873	5.880
Avoirs en monnaies convertibles en or ...	5.919	5.939	5.518	5.412	5.101	4.643	4.371	4.065
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes .....	239	315	90	976	2	2	2	1
Certificats du Trésor belge .....	1.239	1.258	1.262	1.245	1.895	1.791	1.791	1.803
Autres avoirs .....	1.080	1.192	1.162	1.936	1.880	1.607	1.505	1.561
Avoirs en autres monnaies .....	191	53	31	59	54	71	54	43
Débiteurs pour change et or à terme .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi .....	39	49	49	59	61	52	37	23
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	12	17	9	13	58	73	41	6
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	15	14	43	32	57	24	24	16
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts) .....	408	408	406	414	414	414	392	420
Immeubles, matériel et mobilier .....	87	90	99	104	88	94	101	108
Divers .....	18	24	74	51	59	70	62	71
	18.177	18.591	18.126	19.829	19.556	19.176	18.739	18.483

**PASSIF**

Billets et monnaies métalliques en circul.	4.454	4.416	4.377	4.381	4.422	4.691	4.800	4.721
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge .....	4.355	4.121	4.242	4.439	4.886	4.990	5.207	4.964
Ruanda-Urundi .....	790	774	767	750	794	717	726	689
Comptes courants divers .....	4.534	4.775	4.571	4.420	3.655	3.252	2.566	2.730
Valeurs à payer .....	106	292	127	136	152	151	133	162
<i>Total des engagements à vue</i> .....	14.239	14.378	14.084	14.126	13.849	13.801	13.432	13.266
Engagements en francs belges :								
A vue .....	1.032	938	580	2.413	666	300	401	624
A terme .....	1.045	1.030	1.300	1.258	3.075	3.105	2.960	2.840
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles .....	1.234	1.625	1.573	1.457	1.334	1.299	1.250	1.159
En autres monnaies .....	11	11	15	8	12	24	15	16
Monnaies étrangères et or à livrer .....	300	249	212	188	200	212	162	124
Divers .....	166	210	212	229	230	245	329	264
Capital .....	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement .....	—	—	—	—	40	40	40	40
	18.177	18.591	18.126	19.829	19.556	19.176	18.739	18.483

Tableau I.

**Dépenses ordinaires***(en millions de francs)*

Titre	1955	1954		Comparaison
		Initial	Rectifié <sup>1</sup>	
1. Dette publique .....	13.504,5	11.685,4	11.843,4	+ 1.661,1
2. Pensions .....	10.981,7	10.570,7	10.839,6	+ 142,1
3. Dotations .....	269,5	257,1	257,1	+ 12,4
Total de 1 à 3 ...	24.755,7	22.513,2	22.940,1	+ 1.815,6
Dépenses d'administration générale (Chap. I).				
4. Dépenses de personnel .....	17.490,2	17.017,4	16.833,3	+ 656,9
5. Dépenses de matériel .....	7.730,8	7.443,8	7.204,3	+ 526,5
6. Subventions (Chap. II) .....	25.207,7	26.273,6	27.011,3	- 1.803,6
7. Travaux (Chap. III) .....	790,4	1.091,7	1.078,5	- 288,1
8. Autres dépenses (Chap. IV) .....	3.475,5	3.968,6	4.238,7	- 763,2
Total de 4 à 8 ...	54.694,6	55.795,1	56.366,1	- 1.671,5
Total de 1 à 8 ...	79.450,3	78.308,3	79.306,2	+ 144,1
Non-valeurs et remboursements .....	1.139,8	834,0	1.079,0	+ 60,8
Total général ...	80.590,1	79.142,3	80.385,2	+ 204,9

<sup>1</sup> Crédits initiaux, amendements et feuillet de crédits supplémentaires (exercice courant seulement).

**Dette publique.**

Les crédits sollicités pour l'exercice 1955 s'élèvent à 13.504,5 millions de francs, en augmentation de 1.661 millions de francs par rapport au budget rectifié de 1954.

Cette augmentation résulte, d'une part, de l'émission de nouveaux emprunts et, d'autre part, de la politique de consolidation de la dette à moyen terme dont les échéances atteignent 10.356 millions de francs en 1954 et 6.103 millions de francs en 1955.

**Pensions.**

Le budget des Pensions pour 1955 atteint au total 10.981,7 millions de francs, en majoration de 142,2 millions de francs par rapport au budget rectifié de l'exercice 1954.

Tableau II.

**Pensions***(en millions de francs)*

	1955	1954 rectifié	Différences
Chap. I. — Pensions civiles et militaires .....	3.919,5	3.368,7	+ 550,8
Chap. II. — Pensions de guerre .....	3.050,5	3.641,6	- 591,1
Chap. III. — Pensions de vieillesse .....	3.831,1	3.675,2	+ 155,9
Chap. IV. — Pensions provisoires et divers .....	180,6	154,1	+ 26,5
Total ...	10.981,7	10.839,6	+ 142,1

Un projet relatif au régime applicable aux agents de l'Etat sera déposé sur le bureau des Chambres

au début de la nouvelle session. En prévision d'un règlement de cette question en 1955, un crédit de principe de 450 millions de francs a été prévu dans le projet de budget pour le prochain exercice.

Indépendamment de cette question, les crédits ont dû être majorés de 100,8 millions de francs pour tenir compte de l'accroissement du nombre de pensionnés.

Pour financer les dépenses résultant des augmentations de pensions de guerre prévues par les lois du 16 mars 1954 (victimes militaires) et du 15 mars 1954 (victimes civiles), des crédits supplémentaires ont été incorporés dans le budget des pensions de 1954 par voie d'amendement, à concurrence de 150 millions de francs. Mais pour 1955 la dépense supplémentaire est plus que doublée; en effet, la loi du 16 mars 1954 applicable aux victimes militaires n'est entrée en vigueur que le 1<sup>er</sup> juillet 1954; la charge nouvelle qui en est résultée n'a grevé l'exercice 1954 que pour six mois; en 1955, au contraire, elle pèsera sur les dépenses de l'année entière.

Un moyen de financement sera trouvé dans l'adaptation du système d'allocation au Fonds de dotation pour les pensions de guerre, prévu par l'arrêté royal du 22 juillet 1939. Ce système, toujours en vigueur, prévoit que les pensions de la guerre 1914-1918 sont financées par le Fonds précité; ce dernier a, depuis lors, été régulièrement alimenté par une annuité constante de 610 millions de francs prévue au budget des Pensions. Mais depuis 1939, les pensions de guerre ont fait l'objet de multiples revisions; toutes les dépenses nouvelles qui en ont résulté, ont échappé au système de l'annuité constante et ont fait l'objet d'un crédit spécial dans le budget des Pensions; le montant de ce crédit s'élève à 1.530,8 millions de francs dans le budget rectifié de 1954 et devrait atteindre 1.601,9 millions de francs pour 1955. D'autre part, depuis 1939, une nouvelle catégorie de

victimes de la guerre est venue s'ajouter dans le budget des Pensions et la dépense qui en est résultée n'a pas non plus été rattachée au système de l'annuité constante : un crédit de 1.500,7 millions de francs est prévu dans le budget rectifié de 1954 et pour 1955 un crédit de 1.783,2 millions de francs serait nécessaire.

Comme, par ailleurs, on peut estimer que les bases du régime ont atteint suffisamment de stabilité, mais que les dépenses vont fluctuer dans l'avenir au fur et à mesure de l'extinction de ces pensions, il a été décidé d'étaler cette charge dans le temps et de la niveler à un montant constant.

Cette mesure sera réalisée, d'une part, pour les pensions de la guerre 1914-1918 par l'établissement d'une deuxième annuité constante remplaçant le crédit spécial et, d'autre part, pour les pensions de la guerre 1940-1945, par la fixation d'une troisième annuité constante.

Il en résulte que les crédits prévus au Chapitre II du budget des Pensions ont pu être établis au montant de 3.050,5 millions de francs, en diminution de 591 millions de francs par rapport à 1954, au lieu d'atteindre 3.995,2 millions de francs, crédit qui eût été nécessaire sans la réforme esquissée ci-dessus.

L'augmentation des pensions, réalisée par la loi du 26 juin 1954 (28.000 francs), n'affecte pas le budget des Pensions. Toutefois, cette loi confirme certaines dispositions de la loi du 29 décembre 1953 qui prévoyaient une augmentation annuelle de 40 millions de francs, à partir de 1955, de la dotation inscrite dans le budget des Pensions.

L'augmentation correspondante des pensions pour ouvriers mineurs, réalisée par l'arrêté royal du 31 juillet 1954, a entraîné une dépense supplémentaire à charge du budget des Pensions de 65 millions de francs en 1954 (effet pendant six mois) ; pour 1955 (effet pendant toute l'année) cette incidence est doublée; de plus, le nombre présumé de pensions sera plus élevé, si bien qu'au total le crédit rectifié de 1954 sera porté de 1.760 millions à 1.871,1 millions de francs en 1955.

En définitive, l'augmentation de 155,9 millions de francs du chapitre III du budget des Pensions résulte donc, à concurrence de 40 millions de francs, de la majoration de la dotation de l'Etat prévue par la loi du 29 décembre 1953 et, à concurrence de 110 millions de francs, de la majoration des pensions pour ouvriers mineurs et de l'accroissement du nombre de ces pensions.

#### Non-valeurs et remboursements.

Les prévisions de dépenses au titre des Non-Valeurs et Remboursements sont arbitrées à environ 1.140 millions de francs pour 1955, soit une augmentation de quelque 61 millions de francs par rapport au budget rectifié de 1954.

La majoration résulte en ordre principal de l'augmentation de la part revenant au Trésor de la Colonie dans le produit des impôts cédulaires sur les revenus, notamment la taxe mobilière des sociétés coloniales. Cette part qui était de 600 millions de francs en 1954 est évaluée à 660 millions de francs pour 1955.

Par ailleurs, l'augmentation d'environ 21 millions de francs accusée par la subvention allouée à l'Institut National de Radiodiffusion pour 1955, est compensée par une réduction de 22 millions de francs apportée à la rubrique « Remboursements ».

#### Dépenses d'administration générale.

L'Exposé général de l'exercice 1954 faisait ressortir que les propositions en matière de *traitements et indemnités* pour cet exercice (17 milliards de francs) accusaient une augmentation de 5,5 milliards de francs par rapport aux crédits correspondants alloués pour l'exercice 1949.

Le budget de l'exercice 1955 portera cette majoration à 6,1 milliards de francs.

Cette évolution résulte de trois causes bien déterminées :

- 1) L'augmentation du nombre des personnes émargeant au budget de l'Etat.
- 2) Les revisions générales des barèmes et les fluctuations dues au jeu de l'index des prix.

Depuis la fin de la guerre il a été procédé à trois revisions générales des traitements : les 1<sup>er</sup> juillet 1946, 1<sup>er</sup> juillet 1948 et 1<sup>er</sup> janvier 1951; pour cette dernière, on a procédé à une refonte complète du statut pécuniaire et des échelles de barèmes. En outre, au 1<sup>er</sup> mai 1951, une augmentation de 5 % a été appliquée à tous les traitements par le jeu de la fluctuation de l'index.

- 3) Les augmentations périodiques prévues par les échelles de traitements.

Le personnel des Ministères est en réduction de 581 unités par rapport à 1953, les principales modifications étant :

Défense Nationale .....	+ 312
Instruction publique .....	+ 263
Travaux publics .....	— 463
Communications .....	— 476

En ce qui concerne les corps spéciaux, les augmentations de personnel entre le 1<sup>er</sup> juillet 1953 et le 1<sup>er</sup> juillet 1954 s'expliquent de la façon suivante :

- a) *Armée* (augmentation de 4.864).

Augmentation assez importante de l'effectif des forces armées qui résulte surtout de l'accroissement des effectifs militaires de carrière, militaires de réserve en rappel de longue durée et militaires auxiliaires appointés, nécessité par l'exécution de nos obligations internationales.

- b) *Gendarmerie* (augmentation de 128).

L'effectif du Corps de la Gendarmerie a été fixé à 12.000 hommes.

STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES <sup>1</sup>

85<sup>4</sup>

(millions de francs)

Fin de mois	A la disposition de l'économie belge								Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge (8) = (3) + (7)	P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire. (9) = $\frac{(3)}{(8)}$	Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges (10)
	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale							
	Billets et monnaies du Trésor (1)	Billets de la Banque Nationale de Belgique (2)	Stock de monnaie fiduciaire * (3)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique * (4)	Avoirs en comptes chèques postaux * (5)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paratitiques * (6)	Stock de monnaie scripturale (7) = (4) + (5) + (6)				
1952 Août .....	5.687	96.588	100.782	496	21.171	48.537	70.204	170.986	58,9	7.477	
1953 Juin .....	5.498	98.393	102.582	591	21.127	49.918	71.636	174.218	58,9	6.790	
Juillet .....	5.564	100.846	105.064	523	20.605	48.982	70.110	175.174	60,0	7.510	
Août .....	5.601	100.504	104.803	480	20.500	49.146	70.126	174.929	59,9	7.620	
Septembre ...	5.631	100.072	104.379	509	21.421	50.387	72.317	176.696	59,1	7.848	
Octobre .....	5.619	99.896	104.191	517	20.369	49.484	70.370	174.561	59,7	7.916	
Novembre .....	5.606	99.626	103.869	568	20.641	50.373	71.582	175.451	59,2	7.763	
Décembre ...	5.623	101.592	105.924	625	21.403	51.426	73.454	179.378	59,1	7.733	
1954 Janvier .....	5.617	100.330	104.604	594	20.724	50.920	72.238	176.842	59,2	7.867	
Février .....	5.621	99.346	103.600	881	20.142	50.717	71.740	175.340	59,1	8.032	
Mars .....	5.575	98.813	102.941	489	21.229	50.528	72.246	175.187	58,8	8.429	
Avril .....	5.600	99.862	104.087	473	20.972	51.785	73.230	177.317	58,7	9.007	
Mai .....	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394	
Juin .....	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673	
Juillet .....	5.640	102.295	106.411	667	21.417	51.275	73.359	179.770	59,2	8.380	
Août .....	5.574	101.489	105.641	629	20.969	51.934	73.532	179.173	59,0	7.639	

\* Déduction faite des encaisses du système bancaire.

<sup>1</sup> Cfr. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1949, vol. II, n° 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 883 et suivantes.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

85<sup>5</sup>

Mois	Comptes Chèques postaux <sup>1</sup>	Mois	Dépôts à vue dans les banques
1953 Juin .....	3,64	1953 Juin .....	1,77
Juillet .....	4,02	Juillet .....	1,83
Août .....	3,84	Août .....	1,61
Septembre .....	3,35	Septembre .....	1,59
Octobre .....	3,75	Octobre .....	1,80
Novembre .....	3,83	Novembre .....	1,59
Décembre .....	3,91	Décembre .....	1,86
1954 Janvier .....	4,07	1954 Janvier .....	1,66
Février .....	3,75	Février .....	1,78
Mars .....	3,65	Mars .....	1,86
Avril .....	4,04	Avril .....	1,78
Mai .....	3,92	Mai .....	1,71
Juin .....	3,91	Juin .....	1,84
Juillet .....	3,97	Juillet .....	1,95
Août .....	3,65	Août .....	1,70

<sup>1</sup> Voir tableau n° 86.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE  
(milliards de francs français)

86<sup>1</sup>

Rubriques	1954 4 mars	1954 8 avril	1954 6 mai	1954 10 juin	1954 8 juillet	1954 5 août	1954 9 septembre	1954 7 octobre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	201	201	201	201	201	201	201	201
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements ...	22	25	29	32	35	39	42	46
Monnaies divisionnaires .....	8	8	8	8	8	8	8	8
Comptes courants postaux .....	25	26	29	31	28	28	29	31
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes <sup>1</sup>	41	43	69	66	44	50	56	71
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat <sup>2</sup> .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 <sup>3</sup>	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat <sup>4</sup> .....	195	195	195	195	195	195	195	195
Avances spéciales à l'Etat <sup>5</sup> .....	211	196	167	197	178	170	177	158
Portefeuille d'escompte .....	932	1.045	1.008	937	1.063	1.042	1.051	1.087
<i>Effets escomptés sur la France</i> .....	557	661	606	555	649	579	591	594
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i> .....	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,2
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> <sup>6</sup>	48	85	29	23	15	8	5	20
<i>Effets de mobilisation de crédits à   moyen terme</i> .....	327	349	373	359	399	455	455	473
Effets négociables achetés en France <sup>7</sup> ...	243	211	220	239	245	266	258	257
Avances à 30 jours sur effets publics .....	15	11	18	20	18	20	18	21
Avances sur titres .....	8	8	9	9	9	9	8	9
Avances sur or .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales <sup>8</sup>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement .....	35	16	27	21	19	33	16	21
Divers .....	51	46	47	49	46	47	48	48
Total ...	2.467	2.511	2.507	2.485	2.569	2.588	2.587	2.633

<b>PASSIF</b>								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation .....	2.297	2.340	2.329	2.304	2.386	2.397	2.397	2.455
Comptes courants créditeurs .....	115	109	111	114	115	121	126	111
<i>Compte courant du Trésor public</i> ...	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de   coopération économique</i> .....	0,6	0,1	0,1	1	3	0,3	2	2
<i>Comptes courants des banques et   institutions financières françaises   et étrangères</i> .....	58	53	54	54	52	59	64	49
<i>Autres comptes courants et de   dépôts de fonds; dispositions et   autres engagements à vue</i> .....	57	56	57	59	60	62	60	60
Capital de la Banque .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital <sup>9</sup> .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales <sup>10</sup> .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers .....	54	62	67	67	68	70	64	67
Total .....	2.467	2.511	2.507	2.485	2.569	2.588	2.587	2.633

<sup>1</sup> Convention du 27 juin 1949.  
<sup>2</sup> Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.  
<sup>3</sup> Conventions des 25 août, 20 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.  
<sup>4</sup> Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 29 janvier 1953.  
<sup>5</sup> Convention au 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.  
<sup>6</sup> Loi du 15 août 1938, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.  
<sup>7</sup> Décret du 17 juin 1938.  
<sup>8</sup> Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.  
<sup>9</sup> Lois des 9 juin 1867 et 17 novembre 1897.

**BANK OF ENGLAND**  
(millions de £)

**86<sup>2</sup>**

Rubriques	1954 10 mars	1954 7 avril	1954 5 mai	1954 9 juin	1954 7 juillet	1954 4 août	1954 8 septembre	1954 6 octobre
-----------	-----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	----------------	---------------------	-------------------

**Département d'émission**

**ACTIF**

Dette de l'Etat .....	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics .....	1.561	1.611	1.611	1.660	1.660	1.735	1.660	1.660
Autres titres .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or .....	2	2	2	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire .....	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750	1.675	1.675
Monnaies d'or et lingots .....	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	<b>1.575</b>	<b>1.625</b>	<b>1.625</b>	<b>1.675</b>	<b>1.675</b>	<b>1.750</b>	<b>1.675</b>	<b>1.675</b>

**PASSIF**

Billets émis :								
En circulation .....	1.562	1.592	1.613	1.637	1.662	1.717	1.648	1.639
Au département bancaire .....	13	39	12	38	13	33	27	36
	<b>1.575</b>	<b>1.625</b>	<b>1.625</b>	<b>1.675</b>	<b>1.675</b>	<b>1.750</b>	<b>1.675</b>	<b>1.675</b>

**Département bancaire**

**ACTIF**

Fonds publics .....	334	319	353	322	349	329	318	326
Autres titres :								
Escomptes et avances .....	15	14	10	9	7	6	7	9
Titres .....	18	14	14	14	14	14	15	14
Billets .....	14	39	12	38	14	34	28	36
Monnaies .....	2	3	2	2	2	2	2	2
	<b>383</b>	<b>383</b>	<b>391</b>	<b>385</b>	<b>386</b>	<b>385</b>	<b>370</b>	<b>387</b>

**PASSIF**

Capital .....	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves .....	3	3	3	3	4	4	3	3
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes) .....	17	18	15	15	18	15	16	21
Trésor, compte spécial .....	5	1	13	5	9	10	4	6
Autres dépôts :								
Banquiers .....	278	287	276	279	274	274	266	276
Autres comptes .....	65	64	69	68	66	67	66	66
	<b>383</b>	<b>383</b>	<b>391</b>	<b>385</b>	<b>386</b>	<b>385</b>	<b>370</b>	<b>387</b>

FEDERAL RESERVE BANKS <sup>1</sup>

86<sup>3</sup>

(millions de \$)

Rubriques	1954 10 mars	1954 7 avril	1954 5 mai	1954 9 juin	1954 7 juillet	1954 4 août	1954 8 septembre	1954 6 octobre
<b>ACTIF</b>								
Certificats-or .....	20.399	20.399	20.412	20.382	20.387	20.367	20.287	20.287
Fonds de rachat des billets des F.R. ....	876	879	871	856	858	851	837	839
Total des réserves de certificats-or .....	21.275	21.278	21.283	21.238	21.245	21.218	21.124	21.126
Billets F. R. d'autres banques .....	—	—	—	—	—	119	109	123
Autres encaisses .....	426	405	381	351	329	383	328	330
Escompte et avances .....	411	177	140	177	84	170	154	255
Prêts à l'économie privée .....	2	2	1	1	1	1	1	1
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets .....	1.961	1.911	1.911	2.266	2.316	1.604	1.323	1.859
Certificats .....	6.051	6.051	6.051	6.600	6.600	6.600	6.600	6.600
Billets .....	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029
Obligations .....	3.641	3.641	3.641	3.093	3.092	3.092	3.092	3.093
Total acheté directement .....	24.682	24.632	24.632	24.988	25.037	24.325	24.044	24.581
Détenus en vertu d'une convention de rachat .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des fonds publics .....	24.682	24.632	24.632	24.988	25.037	24.325	24.044	24.581
Total des prêts et des fonds publics .....	25.095	24.811	24.773	25.165	25.122	24.496	24.199	24.837
Avoirs sur banques étrangères .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Billets F.R. d'autres banques .....	172	140	145	135	134	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés .....	3.516	3.356	3.531	3.459	3.429	3.418	3.238	3.627
Immeubles .....	53	53	54	53	54	54	54	54
Autres avois .....	154	152	187	194	101	132	149	145
Total actif ...	50.691	50.195	50.354	50.595	50.414	49.820	49.201	50.242

<b>PASSIF</b>								
Billets de la Federal Reserve .....	25.683	25.540	25.482	25.541	25.801	25.554	25.709	25.647
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	19.640	19.272	19.207	20.032	19.406	18.733	18.274	18.875
Trésor américain — compte général ...	448	570	617	250	300	677	446	625
Etrangers .....	487	491	601	563	571	525	524	556
Autres .....	346	371	328	201	380	428	391	427
Total dépôts .....	20.921	20.704	20.753	21.046	20.657	20.363	19.635	20.483
Moyens de trésor. avec disponib. différée	2.974	2.810	3.030	2.885	2.815	2.809	2.732	2.963
Autres engagements et dividendes courus	16	18	18	21	13	14	16	17
Total passif ...	49.594	49.072	49.283	49.493	49.286	48.740	48.092	49.110

<b>COMPTE DE CAPITAL</b>								
Capital libéré .....	270	270	271	272	273	273	275	276
Surplus (section 7) .....	625	625	625	625	625	625	625	625
Surplus (section 13b) .....	27	28	28	27	28	28	27	28
Autres comptes de capital .....	175	200	147	178	202	153	182	203
Total du passif et comptes de capital ...	50.691	50.195	50.354	50.595	50.414	49.820	49.201	50.242
Engagements éventuels sur acceptations achetées p <sup>r</sup> correspondants étrangers ...	9	14	16	16	12	8	5	8
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	3	3	3	2	3	2	2	2
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	45,7 %	46,0 %	46,0 %	45,6 %	45,7 %	46,2 %	46,6 %	45,8 %

<sup>1</sup> Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

**NEDERLANDSCHE BANK**  
(millions de florins)

**86<sup>4</sup>**

Rubriques	1954 8 mars	1954 5 avril	1954 10 mai	1954 8 juin	1954 5 juillet	1954 9 août	1954 6 septembre	1954 4 octobre
<b>ACTIF</b>								
Effets, promesses et obligat. escomptés <sup>1</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 <sup>o</sup> , de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	517	517	509	441	293	270	300	303
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) .....	85	81	40	30	30	45	28	29
<i>sur titres, etc.</i> <sup>2</sup> .....	88	80	38	29	80	44	27	27
<i>sur produits et cédules</i> .....	2	1	2	1	—	1	1	2
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47 .....	700	400	400	400	400	400	400	400
Lingots et monnaies .....	2.936	2.936	2.938	2.939	2.964	3.032	3.033	3.034
<i>Monnaies et lingots d'or</i> .....	2.924	2.924	2.924	2.924	2.948	3.015	3.015	3.015
<i>Monnaies d'argent, etc.</i> .....	12	12	14	15	16	17	18	19
Créances et titres libellés en monnaies étrangères .....	1.543	1.496	1.586	1.679	1.755	1.678	1.470	1.424
Moyens de paiement étrangers .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Créances en florins résultant d'accords de paiement .....	199	187	206	238	214	200	223	270
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision .....	174	174	182	183	184	185	186	187
Immeubles et inventaires .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers .....	42	44	25	26	27	30	31	33
	6.148	5.787	5.888	5.938	5.869	5.842	5.673	5.682

<b>PASSIF</b>								
Capital .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve .....	23	23	25	25	25	25	25	25
Réserves spéciales .....	95	95	101	101	101	101	101	101
Fonds de pension .....	35	36	40	40	40	40	40	40
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Billets en circulation (émissions ancien.)	30	30	30	29	29	29	29	29
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.242	3.301	3.262	3.309	3.363	3.343	3.385	3.423
Accréditifs en circulation .....	5	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants .....	2.545	2.156	2.272	2.230	2.129	2.093	1.904	1.863
<i>Trésor public</i> .....	1.074	580	696	726	569	591	405	435
<i>Trésor public, compte spécial</i> .....	1.027	1.027	863	797	814	821	801	804
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i> .....	186	305	432	503	521	531	526	484
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i> .....	93	76	108	68	81	53	76	40
<i>Autres avoirs de non-résidents</i> .....	28	23	24	24	26	25	26	26
<i>Autres engagements</i> .....	142	145	149	112	118	72	70	74
Engagements libellés en monnaies étrang.	100	82	114	157	133	149	124	133
Comptes divers .....	52	43	23	26	28	41	44	47
	6.148	5.787	5.888	5.938	5.869	5.842	5.673	5.682

<sup>1</sup> Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
<sup>2</sup> Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n <sup>o</sup> 99) .....	24	24	24	24	24	21	21	21

N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais .....	40	34	32	32	30	27	24	19
Billets d'Etat mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat .....	147	148	150	152	152	154	153	154

Rubriques	1954 27 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin	1954 31 juillet	1954 31 août	1954 30 septembre
<b>ACTIF</b>								
Monnaies et lingots d'or .....	481	481	481	481	482	482	482	482
Surplus de valeur d'or .....	647	647	648	649	650	649	649	649
Fonds publics étrangers * .....	477	459	445	460	477	608	640	729
Effets sur l'étranger * .....	56	63	73	73	63	69	62	55
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers * .....	885	806	838	833	816	658	656	654
Autres avoirs sur l'étranger .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	2.342	2.299	2.331	2.300	2.405	2.530	2.572	2.477
Effets payables en Suède * .....	45	46	46	41	14	14	13	15
Prêts nantis * .....	281	206	263	297	279	24	21	25
Avances en comptes courants * .....	131	132	163	187	140	18	12	44
Prêts sur ventes à tempérament .....	58	58	58	57	56	56	56	56
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or) .....	11	14	13	15	15	17	18	18
Chèques et effets bancaires .....	9	6	6	4	56	8	7	16
Autres valeurs actives intérieures .....	49	48	10	9	9	9	20	19
Quota de la Suède au F.M.I. ....	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D. ....	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.050	5.893	6.003	6.034	6.090	5.765	5.836	5.867
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>1</sup> .....	4.584	4.459	4.575	4.433	4.593	4.463	4.523	4.615
Effets bancaires .....	1	2	1	1	6	1	2	1
Dépôts en comptes chèques :	388	330	354	538	416	221	228	182
<i>Institutions officielles</i> .....	357	309	321	514	376	100	150	149
<i>Banques commerciales</i> .....	29	19	30	21	38	119	75	24
<i>Autres déposants</i> .....	2	2	3	3	2	2	3	9
Dépôts .....	119	120	121	121	121	121	121	105
Comptes d'ajustement de change .....	236	236	236	301	301	301	301	302
Autres engagements .....	25	49	19	23	37	42	46	48
Capital .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfice pour 1953 .....	80	80	80	—	—	—	—	—
Fonds Monétaire International .....	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement .....	86	86	86	86	85	85	84	83
Total ...	6.050	5.893	6.003	6.034	6.090	5.765	5.836	5.867

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

<sup>1</sup> Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la loi no 704 du 11 décembre 1953 était de 5.100 millions de kr. Depuis la loi no 823 du 4 juin 1954 le montant maximum a été porté à 5.500 millions de kr.

**BANCA D'ITALIA**  
(milliards de lires)

**86<sup>6</sup>**

Rubriques	1954 31 janvier	1954 28 février	1954 31 mars	1954 30 avril	1954 31 mai	1954 30 juin	1954 31 juillet	1954 31 août
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse <sup>1</sup> .....	11	11	11	11	10	10	9	9
Portefeuille d'escompte .....	255	257	245	244	243	247	252	278
Effets reçus à l'encaissement .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants .....	72	94	86	99	87	103	81	86
Disponibilités en devises à l'étranger .....	65	63	65	67	69	71	74	77
Titres émis ou garantis par l'Etat .....	30	31	31	30	30	30	30	30
Immeubles .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers .....	698	686	682	677	671	675	681	693
Créances diverses .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Avances provisoires à l'Etat .....	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat .....	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte .....	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte-courant du Trésor <sup>2</sup> .....	4	—	—	—	17	—	65	39
Placements en titres pour le compte du Trésor .....	258	258	260	260	260	260	290	281
Services divers pour le compte de l'Etat .....	22	20	21	17	18	21	16	13
Dépenses diverses .....	1	2	3	4	5	14	15	17
Total de l'actif ...	1.991	1.997	1.979	1.984	1.985	2.006	2.088	2.098
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	1.876	1.839	1.832	1.843	1.848	1.841	1.892	1.895
Chèques et autres dettes à vue <sup>3</sup> .....	14	13	16	13	14	14	15	15
Comptes courants à vue .....	43	38	49	41	45	56	43	54
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques .....	433	416	406	421	438	435	479	475
Créditeurs divers .....	108	110	115	112	112	109	113	110
Comptes courant du Trésor public :								
ordinaire .....	—	54	25	14	—	6	—	—
spécial .....	—	6	6	6	—	6	—	—
Comptes courants des Accords de coopération économique .....	14	17	24	27	21	22	28	30
Capital .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours .....	1	2	4	4	5	15	16	17
Total du passif et du patrimoine ...	1.991	1.997	1.979	1.984	1.985	2.006	2.088	2.098
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre) .....	2.763	2.728	2.656	2.510	2.569	2.643	3.328	3.329
Escomptes effectués .....	38	23	88	111	43	30	94	140
Avances effectuées .....	200	286	257	289	224	292	261	319
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation .....	4.376	4.564	4.238	4.319	4.026	4.427	4.948	4.281
<sup>1</sup> Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor .....	—	7	7	6	6	6	5	5
<sup>2</sup> Solde du fonds spécial .....	6	—	—	—	6	—	2	2
<sup>3</sup> Comprend valeurs et assignations .....	—	—	13	12	12	13	13	12

BANK DEUTSCHER LÄNDER

(millions de D.M.)

867

Rubriques	1954 6 mars	1954 7 avril	1954 7 mai	1954 4 juin	1954 7 juillet	1954 7 août	1954 7 septembre	1954 7 octobre
<b>ACTIF</b>								
Or .....	1.593	1.648	1.738	1.707	1.754	2.048	2.328	2.413
Avoirs auprès de banques étrangères .....	7.051	7.328	7.370	7.505	7.674	7.692	7.635	7.663
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger .....	387	377	469	479	479	519	521	578
Avoirs en comptes chèques postaux .....	50	63	63	59	72	58	65	74
Effets sur l'intérieur .....	1.309	1.221	1.027	1.014	1.051	940	689	745
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	38	—	—	—	—	—	—	—
Monnaies divisionnaires allemandes .....	109	105	93	88	93	88	88	79
Prêts sur créances de compensation .....	87	42	40	48	25	8	26	19
Avances et crédits à court terme .....	156	143	163	148	96	175	154	111
Titres .....	61	53	24	22	38	47	43	43
Créances sur les pouvoirs publics .....	2.368	2.558	2.548	2.502	2.255	2.473	2.529	1.839
a) <i>créances de compensation</i> .....	1.746	1.936	1.926	1.880	1.633	1.851	1.907	1.217
b) <i>titres d'obligation</i> .....	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale .....	183	183	183	183	183	183	183	377
Autres valeurs actives .....	179	214	227	227	240	252	254	268
	13.571	13.935	13.945	13.982	13.960	14.483	14.515	14.209

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	10.995	10.897	11.087	11.340	11.050	11.139	11.216	11.494
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	414	761	601	444	749	1.070	1.069	585
b) des Administrations de l'Etat : ...	312	344	404	381	361	379	355	344
<i>comptes de contre-valeur de l'Etat</i> ...	293	321	381	358	337	357	333	327
<i>autres avoirs</i> .....	19	23	23	23	24	22	22	17
c) administrations alliées .....	547	540	538	537	525	511	515	511
d) autres .....	159	265	203	195	143	247	227	151
Engagements résultant des transactions avec l'étranger .....	308	292	343	324	362	337	327	307
Autres valeurs passives .....	546	546	447	439	448	478	484	495
a) <i>provisions</i> .....	174	174	219	219	193	193	193	193
b) <i>autres</i> .....	372	372	228	220	255	285	291	302
Capital social .....	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres .....	190	190	222	222	222	222	222	222
	13.571	13.935	13.945	13.982	13.960	14.483	14.515	14.209

**BANQUE NATIONALE SUISSE**
**86<sup>8</sup>**
*(millions de francs suisses)*

Rubriques	1954 6 mars	1954 7 avril	1954 7 mai	1954 5 juin	1954 7 juillet	1954 7 août	1954 7 septembre	1954 7 octobre
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	6.131	6.131	6.009	6.047	6.155	6.198	6.222	6.278
Disponibilité à l'étranger .....	492	498	509	497	521	504	530	527
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	492	498	509	497	521	504	530	527
<i>autres</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse .....	170	125	125	81	82	82	81	80
<i>Effets de change</i> .....	170	125	125	81	82	82	81	80
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances sur nantissement .....	15	19	27	24	28	23	20	27
<i>dénonçables à 10 jours</i> .....	15	19	27	24	28	—	—	—
<i>autres avances sur nantissement</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Titres .....	36	36	36	47	49	49	49	49
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>autres</i> .....	—	—	—	—	—	49	49	49
Correspondants en Suisse .....	8	12	12	20	11	11	10	11
Autres postes de l'actif .....	22	22	22	23	23	27	31	29
Total ...	6.874	6.843	6.740	6.739	6.869	6.894	6.943	7.001

**PASSIF**

Fonds propres .....	46	46	46	46	46	46	46	46
Billets en circulation .....	4.836	4.836	4.840	4.847	4.880	4.874	4.906	4.968
Engagements à vue .....	1.836	1.810	1.702	1.691	1.784	1.818	1.838	1.828
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i> .....	—	—	—	—	—	1.404	1.393	1.373
<i>Autres engagements à vue</i> .....	—	—	—	—	—	414	441	455
Autres postes du passif .....	156	151	152	155	159	156	157	159
Total ...	6.874	6.843	6.740	6.739	6.869	6.894	6.943	7.001

**TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION**
**86<sup>9</sup>**
*(au 30 septembre 1954)*
*(en % depuis la date indiquée)*

Allemagne .....	20 mai 1954	3,—	Grèce .....	1 janvier 1954	10,—
Autriche .....	3 juin 1954	3,50	Irlande .....	25 mars 1952	3,50
Belgique .....	29 octobre 1953	2,75 <sup>1</sup>	Italie .....	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 <sup>2</sup>	Norvège .....	9 janvier 1946	2,50
Danemark .....	28 juin 1954	5,50	Pays-Bas .....	7 avril 1953	2,50
Espagne .....	1 juillet 1954	3,75	Portugal .....	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve			Suède .....	20 novemb. 1953	2,75
Bank of New-York) .....	16 avril 1954	1,50	Suisse .....	26 novemb. 1936	1,50
Finlande .....	16 décemb. 1951	5,75	Turquie .....	26 février 1951	3,—
France .....	4 février 1954	3,25	Yougoslavie .....	20 août 1948	1,— à 3,—
Grande-Bretagne .....	13 mai 1954	3,—			

<sup>1</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

<sup>2</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses or  
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	31 juillet 1954			31 août 1954			30 septembre 1954			PASSIF						
			%			%			%			%			%	
<b>I. Or en lingots et monnayé .....</b>	570.287	29,0		591.111	31,5		595.609	32,8		<b>I. Capital :</b>						
<b>II. Encaisse .....</b>	99.151	5,0		88.699	4,7		49.436	2,7		Actions libérées de 25 % .....	125.000	6,4	125.000	6,7	125.000	6,9
<b>III. Fonds à vue placés à intérêts ...</b>	1.484	0,1		1.527	0,1		1.540	0,1		<b>II. Réserves :</b>						
<b>IV. Portefeuille réescomptable : .....</b>	300.056			293.325			261.917			1. Fonds de Réserve légale .....	20.718	1,0	20.718	1,1	20.718	1,1
1. Effets de commerce et acceptations de banque .....	21.010	1,1	16.168	0,9	20.251	1,1			2. Fonds de Réserve générale .....	7.375		7.375		7.375		
2. Bons du Trésor .....	279.046	14,2	277.157	14,8	241.666	13,3			<b>III. Dépôts à court terme et à vue (or) :</b>	13.343		13.343		13.343		
<b>V. Effets divers remobilisabl. sur dem.</b>	49.095	2,5	42.678	2,3	46.043	2,5			1. Banques centr. p <sup>r</sup> leur compte :	432.775		435.794		430.777		
<b>VI. Fonds à terme, avances et dépôts :</b>	409.462		386.347		369.056				a) de 3 à 6 mois .....	17.228	0,9	—	—	—	—	
1. à 3 mois au maximum .....	311.423	15,8	281.138	15,0	230.600	12,7			b) à 3 mois au maximum .....	24.116	1,2	34.457	1,8	34.462	1,9	
2. de 3 à 6 mois .....	7.119	0,3	14.266	0,8	47.527	2,6			c) à 3 mois au maximum .....	385.857	19,6	395.763	21,1	390.740	21,5	
3. de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—			2. Autres déposants : à vue .....	5.574	0,3	5.574	0,3	5.575	0,3	
4. de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—			<b>IV. Dépôts à court terme et à vue (monnaies) :</b>	1.250.993		1.160.496		1.104.501		
5. à plus d'un an .....	90.920	4,6	90.943	4,8	90.929	5,0			1. Banques centr. p <sup>r</sup> leur compte :							
<b>VII. Effets et placements divers : .....</b>	459.401		399.142		420.225				a) à plus d'un an .....	66.352	3,4	66.523	3,5	66.640	3,7	
1. Bons du Trésor.									b) de 9 à 12 mois .....	13.274	0,7	13.308	0,7	—	—	
a) à 3 mois au maximum .....	105.530	5,4	12.445	0,7	126.465	7,0			c) de 6 à 9 mois .....	1.432	0,1	37.270	2,0	13.332	0,7	
b) de 3 à 6 mois .....	39.412	2,0	39.524	2,1	28.161	1,5			d) de 3 à 6 mois .....	157.043	8,0	138.346	7,4	54.937	3,0	
c) de 6 à 9 mois .....	—	—	28.295	1,5	15.500	0,9			e) à 3 mois maximum .....	883.280	45,0	798.518	42,5	846.045	46,6	
d) de 9 à 12 mois .....	15.400	0,8	15.457	0,8	—	—			f) à vue .....	110.523	5,6	79.932	4,3	98.509	5,4	
e) à plus d'un an .....	31.086	1,6	31.339	1,7	31.559	1,7			2. Banques centr. p <sup>r</sup> c <sup>te</sup> autr. dép. :							
2. Autres effets et placem. divers :									a) à 3 mois au maximum .....	—	—	—	—	—	—	
a) à 3 mois au maximum .....	158.473	8,1	165.728	8,8	200.868	11,1			b) à vue .....	241	0,0	241	0,0	240	0,0	
b) de 3 à 6 mois .....	96.424	4,9	94.771	5,0	9.103	0,5			3. Autres déposants :							
c) de 6 à 9 mois .....	9.079	0,5	7.575	0,4	5.629	0,3			a) à plus d'un an .....	—	—	—	—	—	—	
d) de 9 à 12 mois .....	1.900	0,1	1.906	0,1	832	0,0			b) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—	
e) à plus d'un an .....	2.097	0,1	2.102	0,1	2.108	0,1			c) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—	
<b>VIII. Actifs divers .....</b>	7.106	0,4	6.615	0,3	5.350	0,3			d) de 3 à 6 mois .....	—	—	—	—	—	—	
<b>IX. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne</b>	68.291	3,5	68.291	3,6	68.291	3,8			e) à 3 mois au maximum .....	1.802	0,1	3.464	0,2	5.500	0,3	
<i>Total actif ...</i>	1.964.333	100,0	1.877.735	100,0	1.817.467	100,0			f) à vue .....	17.046	0,9	22.894	1,2	19.298	1,1	
									<b>V. Divers .....</b>	12.996	0,6	13.876	0,7	14.620	0,8	
									<b>VI. Compte de profits et pertes :</b>							
									Report à nouveau .....	3.803	0,2	3.803	0,2	3.803	0,2	
									<b>VII. Provision pour charges éventuelles</b>	118.048	6,0	118.048	6,3	118.048	6,5	
									<i>Total passif...</i>	1.964.333	100,0	1.877.735	100,0	1.817.467	100,0	

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)	31 juillet 1954	31 août 1954	30 septembre 1954	Dépôts à long terme :	31 juillet 1954	31 août 1954	30 septembre 1954
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des Postes (échus) .....	221.019	221.019	221.019	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir note 3) .....	152.606	152.606	152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus) .....	76.181	76.181	76.181	2. Dépôt du Gouvernement allemand .....	76.303	76.303	76.303
<i>Total...</i>	297.200	297.200	297.200	<b>Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)</b>	68.291	68.291	68.291
				<i>Total...</i>	297.200	297.200	297.200

Note 1. — L'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants, les fonds détenus en qualité d'Agent de l'O.E.C.E. (Union Européenne de Paiements) et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux, dont la Banque est le mandataire-trustee ou l'agent financier, ne sont pas inclus dans la présente situation.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250,—, la Banque a reçu de Gouvernements dont les objets s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88<sup>1</sup>

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Juin 1951	Déc. 1951	Jun <sup>3</sup> 1952	Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Juillet 1954	Août 1954
<b>I. Disponibilités.</b>										
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	286,1	111,9	123,3	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots .....	—	—	100,3	149,5	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0
c) Solde du compte courant (dollars) .....	—	65,9	4,6	78,4	96,7	17,1	20,1	174,7	51,0	50,6
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat .....	—	—	—	—	—	142,6	177,9	92,4	91,9	100,8
<b>II. Soldes int. débit, attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.</b>	350,0	352,0	216,8	351,2	373,0	436,2	474,5	543,6	419,4	427,9
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède .....	21,2	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni .....	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>III. Crédit spécial ouvert à l'Allemagne (19-9-50) <sup>1</sup></b>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>IV. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952 .....</b>	—	—	—	1,9	2,6	—	—	—	—	—
<b>V. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) <sup>1</sup></b>	—	—	—	—	3,4	—	—	—	—	—
<b>VI. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50).</b>										
Danemark .....	—	61,1	38,5	27,0	29,7	40,4	62,5	97,6	84,6	89,9
Allemagne .....	—	182,5	—	—	—	—	—	—	—	—
France .....	—	—	168,0	270,6	312,0	312,0	312,0	312,0	251,9	255,1
Islande .....	—	—	—	1,8	1,6	1,8	3,4	5,6	5,6	5,8
Italie .....	—	—	—	—	—	12,0	83,9	122,3	95,2	98,4
Pays-Bas .....	—	175,6	23,1	—	—	—	—	—	—	—
Norvège .....	—	20,0	9,7	—	16,5	49,7	79,8	89,2	78,2	80,2
Royaume-Uni .....	—	—	539,2	636,0	589,6	530,3	559,4	485,4	350,2	359,8
Suède .....	—	44,3	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie .....	—	28,2	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
	—	511,7	808,5	965,4	979,4	976,2	1131,0	1142,1	895,7	919,2
<b>VII. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit attribués à titre de prêt <sup>2</sup></b>										
Norvège .....	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie .....	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
<b>VIII. Divers .....</b>										
	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1350,1	1382,1
<b>PASSIF</b>										
<b>I. Fonds de roulement .....</b>	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
<b>II. Sold. init. crédit, attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.</b>										
Autriche .....	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce .....	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande .....	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège .....	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).</b>										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	147,4	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	139,5	141,4
Allemagne .....	—	—	43,3	205,5	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche .....	—	—	—	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	42,0
France .....	—	149,6	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie .....	—	12,1	123,0	123,0	94,2	—	—	—	—	—
Norvège .....	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	—	—	—	153,1	183,7	213,0	213,0	206,7	161,9	158,1
Portugal .....	—	36,5	42,0	42,0	38,8	38,5	33,5	29,6	15,7	14,8
Suède .....	—	—	111,7	141,7	133,2	121,3	136,6	104,7	65,1	64,5
Suisse .....	—	11,1	96,0	110,3	117,8	150,0	150,0	150,0	149,8	150,0
Turquie .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni .....	—	292,0	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	648,7	617,3	977,5	1023,1	1043,4	1076,4	1034,3	874,0	870,8
<b>IV. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).</b>										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	—	140,0	42,6	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—
Allemagne .....	—	—	—	—	—	38,7	160,6	303,8	151,4	172,0
Autriche .....	—	—	—	—	—	—	13,6	30,8	20,0	22,4
Italie .....	—	—	16,3	1,9	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	—	—	—	—	—	—	7,6	—	—	—
Portugal .....	—	—	14,9	9,0	—	11,5	—	—	—	—
Suisse .....	—	—	—	—	—	4,1	32,5	31,3	—	12,2
	—	—	171,2	53,5	47,1	89,0	249,1	381,6	171,4	206,6
<b>V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).</b>	—	—	—	50,0	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	30,0
<b>VI. Divers .....</b>	—	—	0,2	0,9	1,6	3,4	3,4	3,2	3,1	3,1
	565,3	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1350,1	1382,1

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — <sup>1</sup> Aux termes de décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E., le 13 décembre 1950, un crédit spécial d'un montant maximum de 120 millions d'unités de compte a été ouvert à l'Allemagne pour les périodes comptables comprises entre le 1er novembre 1950 et le 30 septembre 1951. Pour les périodes comptables comprises entre le 1er mai et le 30 septembre 1951, le plafond de 120 millions est réduit mensuellement de 20 millions d'unités de compte. — <sup>2</sup> Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — <sup>3</sup> Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88<sup>2</sup>

1<sup>er</sup> juillet 1950 au 31 août 1954

(millions d'unités de compte)

A — POSITION BRUTE ET POSITION CUMULATIVE NETTE					B — POSITION COMPTABLE CUMULATIVE					
Pays membres (et leur zones monétaires) *	Position brute Total des excédents ou déficits bilatéraux		Intérêts montant net payé (—) ou reçu (+) par le pays membre	Position nette cumulative au 31 août 1954 excédent (+) ou déficit (—) (b+c+d) 1	Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de juillet 1954 excédent (+) ou déficit (—)	Opérations effectuées au titre du mois d'août 1954		Position comptable cumulative après l'exécution des opérations relatives au mois d'août 1954 excédent (+) ou déficit (—) (f+g+h) 1 3	Quotas 4	« Rallonges » facilités de règlement au delà des quotas créateur (C) débiteur (D) 6
	Excédents (+) b	Déficits (—) c				Ajustements réflétant les versements échelonnés bilatéraux effectués au titre du mois d'août 1954 (égaux à deux fois le crédit remboursé) 2	Excédent (+) ou déficit (—) comptable pour août 1954 h			
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
Autriche .....	317,1	299,4	+ 1,5	+ 19,3	+ 123,9	— 0,2	+ 5,1	+ 128,8	84,0	{ 32,6 C <sup>5</sup> 70,0 C
Belgique-Luxembourg .....	1.418,7	769,3	+ 20,9	+ 670,3	+ 279,1	— 3,0	+ 6,7	+ 282,8	432,0 <sup>4</sup>	125,0 C
Danemark .....	521,7	673,1	— 3,9	— 155,3	— 169,1	+ 3,0	— 13,6	— 179,7	234,0	18,2 D
France .....	888,0	1.871,7	— 18,1	— 1.001,8	— 503,8**	+ 4,2	— 10,6	— 510,1**	624,0	45,5 D
Allemagne .....	2.247,1	1.088,4	+ 15,0	+ 1.173,7	+ 902,9	— 4,0	+ 45,2	+ 944,0	600,0	{ 313,6 C <sup>5</sup> 450,0 C
Grèce .....	67,5	388,1	+ 0,0	— 320,6	— 35,6	—	— 16,2	— 51,8	54,0 <sup>4</sup>	—
Islande .....	4,3	27,1	— 0,1	— 22,9	— 11,3	—	— 0,3	— 11,7	18,0	—
Italie .....	684,9	983,0	+ 2,1	— 295,9	— 190,3	—	— 6,5	— 196,8	246,0	164,0 D
Pays-Bas .....	1.270,5	974,8	+ 8,0	+ 303,8	+ 323,8	— 2,0	— 5,6	+ 316,2	426,0	100,0 C
Norvège .....	428,5	617,2	— 3,6	— 192,2	— 156,4	+ 0,9	— 5,1	— 160,5	240,0	14,8 D
Portugal .....	236,8	201,9	+ 3,4	+ 38,3	+ 31,3	— 0,3	— 1,4	+ 29,6	84,0	20,0 C
Suède .....	769,2	639,6	+ 7,4	+ 137,1	+ 130,2	— 1,5	+ 0,2	+ 128,9	312,0	—
Suisse .....	789,3	416,6	+ 9,4	+ 382,0	+ 299,5	— 1,4	+ 26,2	+ 324,3	300,0	125,0 C
Turquie .....	255,6	558,1	— 4,8	— 307,3	— 224,5	—	— 0,9	— 225,3	60,0	—
Royaume-Uni .....	2.536,1	2.927,2	— 36,7	— 427,8	— 700,5	+ 4,3	— 23,3	— 719,5	1.272,0	77,5 D
Total...	12.435,4	12.435,4	+ 67,7 — 67,1	+ 2.724,4 — 2.723,9	+ 2.090,7 — 1.991,4	+ 12,5	+ 83,4	+ 2.154,8 — 2.055,4		

\* L'Irlande et Trieste sont compris dans les zones monétaires du Royaume-Uni et de l'Italie respectivement; le Royaume-Uni comprend, outre ses territoires d'outre-mer, les pays non participants de la zone sterling.

\*\* Non compris les montants d'or versés par la France à l'Union avant le 30 juin 1954 au delà de son quota. Ces montants ont été exclus de la position comptable cumulative mais peuvent être recouverts par la France en règlement d'excédents nets pour la période postérieure au 30 juin 1954. Du total de ces montants (869,4 millions d'unités de compte), 0,04 millions ont été remboursés au cours des opérations de juillet, laissant un solde de 869,4 millions.

<sup>1</sup> La différence entre la position cumulative nette (colonne e) et la position comptable cumulative (colonne i) correspond à l'effet net des facteurs suivants : utilisation de ressources existantes, de soldes initiaux et de ressources spéciales; règlements spéciaux effectués au 1<sup>er</sup> juillet 1952 dans le cas de l'U.E.B.L. et du Portugal; ajustements et règlements opérés lors du renouvellement de l'Union le 1<sup>er</sup> juillet 1954; versements échelonnés au titre de l'amortissement effectués jusqu'à ce jour; les deux premiers versements effectués en remboursement du crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. à l'Union.

<sup>2</sup> Ces ajustements n'entraînent aucun versement d'or; ils sont opérés pour maintenir la position comptable cumulative (colonne i) à un montant double de la dette ou de la créance de chaque pays.

<sup>3</sup> La position comptable cumulative est égale au double de la dette ou de la créance de chaque pays, sauf dans les cas suivants :

	Millions d'unités de compte
Grèce : Règlement intégral en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur qui est bloqué et considéré comme égal à zéro .....	51,8
Turquie : — quota débiteur utilisé .....	60,0
— règlement entièrement en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur .....	165,3

<sup>4</sup> Le quota débiteur de la Grèce est bloqué et considéré comme égal à zéro, le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en tant que créateur est de 402,6 millions d'unités de compte.

<sup>5</sup> Ces montants, qui font partie des rallonges de l'Autriche et de l'Allemagne, étaient nécessaires pour couvrir les excédents venant en dépassement du quota de ces pays au début de l'exercice 1954-55.

<sup>6</sup> Chiffres définitifs, compte tenu des modifications intervenues depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1954.

# TABLE DES MATIERES

## STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires).

	Tabl.		Tabl.
<b>MARCHE DE L'ARGENT.</b>			
I. — Taux d'escompte et de prêts .....	2	III. — Productions diverses .....	56 <sup>2</sup>
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne .....	4	IV. — Energie électrique .....	58
III. — L'argent au jour le jour .....	8	V. — Gaz .....	59
<b>METAUX PRECIEUX.</b>			
Cours des métaux précieux .....	9	<b>CONSOMMATION.</b>	
<b>MARCHE DES CHANGES.</b>			
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique .....	10 <sup>1</sup>	I. — Indices des ventes à la consommation.	
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles .....	10 <sup>2</sup>	a) Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100 .....	65 <sup>1</sup>
<b>MARCHE DES CAPITAUX.</b>			
I. — Cours comparés de quelques fonds publics .....	14	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100 .....	65 <sup>2</sup> et 65 <sup>3</sup>
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers .....	15 <sup>1</sup>	II. — Consommation de tabac .....	66
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles .....	15 <sup>2</sup>	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays .....	67
IV. — Rendement des principaux types de valeurs à revenu fixe .....	16	<b>TRANSPORTS.</b>	
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
Tableau rétrospectif .....	17 <sup>1</sup>	a) recettes et dépenses d'exploitation .....	70 <sup>1</sup>
Emissions des sociétés congolaises en avril et mai 1954 .....	17 <sup>2</sup>	b) wagons fournis à l'industrie .....	70 <sup>2</sup>
Détail des émissions .....		c) trafic :	
Groupement par importance du capital .....		1° trafic général .....	70 <sup>2</sup>
Emissions des sociétés belges en avril et mai 1954 Détail des émissions .....	17 <sup>3</sup>	2° grosses marchandises .....	70 <sup>3</sup>
Groupement par importance du capital .....	17 <sup>4</sup>	A) ensemble du trafic .....	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics .....	18	B) service interne belge .....	
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal .....	19	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux .....	70 <sup>4</sup>
VIII. — Inscriptions hypothécaires .....	20	III. — Mouvement des ports :	
<b>FINANCES PUBLIQUES.</b>			
I. — Situation de la Dette publique .....	25 <sup>1</sup>	a) Port d'Anvers .....	71 <sup>1</sup>
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique .....	25 <sup>2</sup>	b) Port de Gand .....	71 <sup>2</sup>
III. — Aperçu de l'exécution des budgets .....	25 <sup>3</sup>	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
IV. — Rendement des impôts .....	26	<b>COMMERCE EXTERIEUR.</b>	
<b>REVENUS ET EPARGNE.</b>			
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.) .....	75
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en avril 1954 .....	30 <sup>1</sup>	<b>CHOMAGE.</b>	
Tableau rétrospectif .....	30 <sup>2</sup>	I. — Chômage complet et partiel .....	81 <sup>1</sup>
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite .....	31	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 <sup>2</sup>
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés .....	81 <sup>3</sup>
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions .....	81 <sup>4</sup>
III. — Indice trimestriel des salaires .....	32	<b>STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.</b>	
<b>MOUVEMENT DES AFFAIRES.</b>			
I. — Activité des Chambres de Compensation .....	35	I. — Belgique et Congo belge :	
II. — Mouvement des chèques postaux .....	36	Situations globales des banques .....	85 <sup>1</sup>
<b>PRIX.</b>			
a) Indices des prix de gros en Belgique .....	45 <sup>1</sup>	Banque Nationale de Belgique :	
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger .....	45 <sup>2</sup>	Situations hebdomadaires .....	85 <sup>2</sup>
c) Indices des prix de détail en Belgique .....	46	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda- Urundi :	
<b>PRODUCTION.</b>			
I. — Production charbonnière et métallurgique ... 55 <sup>1</sup> et 55 <sup>2</sup>		Situations mensuelles .....	85 <sup>3</sup>
II. — Industrie textile .....	56 <sup>1</sup>	Stock monétaire en francs belges .....	85 <sup>4</sup>
		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique .....	85 <sup>5</sup>
		II. — Banques d'émission étrangères.	
		Situations :	
		Banque de France .....	86 <sup>1</sup>
		Bank of England .....	86 <sup>2</sup>
		Federal Reserve Banks .....	86 <sup>3</sup>
		Nederlandsche Bank .....	86 <sup>4</sup>
		Sveriges Riksbank .....	86 <sup>5</sup>
		Banca d'Italia .....	86 <sup>6</sup>
		Bank Deutscher Länder .....	86 <sup>7</sup>
		Banque Nationale Suisse .....	86 <sup>8</sup>
		Taux d'escompte .....	86 <sup>9</sup>
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière .....	88 <sup>1</sup>
		Règlement de la position des pays membres .....	88 <sup>2</sup>

---

---

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.  
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

---

---